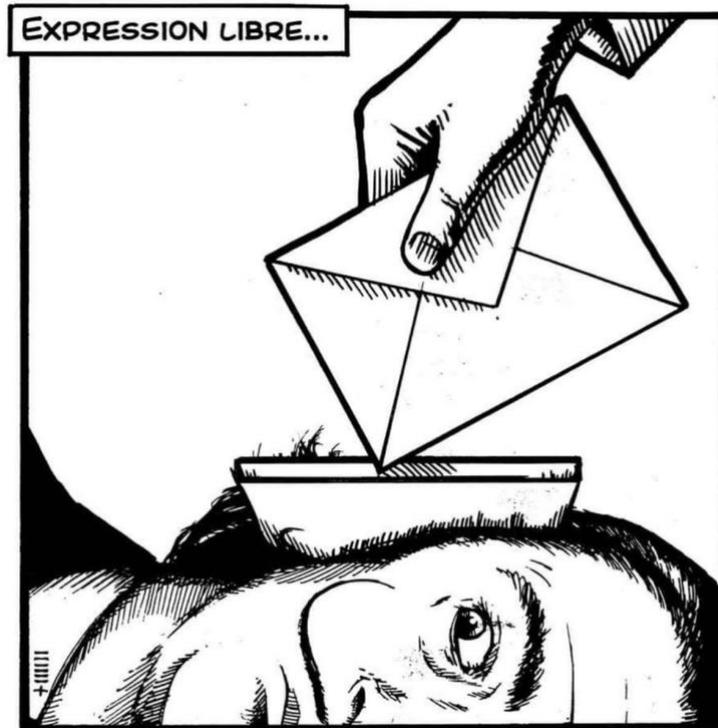


# Radicalisation culturelle en midi méditerranéen

Politiques culturelles municipales d'extrême-droite (2014-2023) :  
Étude de cas de Béziers et Perpignan.



## Mémoire de recherche

Présenté par **Julien Houdusse**, étudiant en quatrième année à l'Institut d'études politiques de Lille, majeure Management des institutions culturelles.

Sous la direction de **Rémi Lefebvre**, Professeur de science politique à l'Université de Lille, chercheur au CERAPS.

Année universitaire 2022-2023.



**Radicalisation culturelle en midi méditerranéen : Politiques culturelles municipales d'extrême-droite (2014-2023). Étude de cas de Béziers et Perpignan.**

**Résumé :** Les municipalités de Béziers en 2014 puis Perpignan en 2020 ont connu un basculement politique de la droite libérale vers l'extrême-droite. Les deux villes les plus importantes détenues par l'extrême-droite partisane sont dès lors considérées comme des « laboratoires » de la politique du Front national, devenu Rassemblement national. Leurs initiatives culturelles doivent concilier plusieurs variables : les investissements au travers des équipements et des festivals, la protection du patrimoine, le soutien aux milieux artistiques et l'action auprès des publics, dans des territoires combinant la proximité avec le littoral méditerranéen attractif et de lourdes difficultés socio-économiques. Dans un contexte de tensions budgétaires et dans le cadre d'une compétence culturelle partagée avec d'autres collectivités territoriales et l'État, la marge de manœuvre est faible pour les deux villes. Ce travail cherche à identifier la variable partisane de l'extrême-droite au sein de ces politiques publiques, en récapitulant les marqueurs radicaux et identitaires.

**Cultural radicalization in the French Mediterranean: Far-right municipal cultural policies (2014-2023). Case studies of Béziers and Perpignan.**

**Abstract:** The municipalities of Béziers in 2014 and Perpignan in 2020 experienced a political shift from the liberal right to the radical right. The two most important cities held by the partisan far right are now considered "laboratories" for the policies of the National Front, now the National Rally. Their cultural initiatives must reconcile several variables: investments through facilities and festivals, protection of heritage, support for the artistic community and action with the public, in territories that combine proximity to the attractive Mediterranean coastline, and serious socio-economic difficulties. In a context of budgetary tensions and within the framework of a cultural competence shared with other local authorities and the State, the room for maneuver is small for the two cities. This study seeks to identify the partisan variable of the extreme right within these public policies, by summarizing the radical and identity-based markers.

## **Avertissement**

Sciences Po Lille n'entend donner aucune approbation ni improbation aux thèses et opinions émises dans ce mémoire de recherche. Celles-ci doivent être considérées comme propres à leur auteur.

J'atteste que ce mémoire de recherche est le résultat de mon travail personnel, qu'il cite et référence toutes les sources utilisées et qu'il ne contient pas de passage ayant déjà été utilisé intégralement dans un travail similaire.

## **Description alternative de la couverture**

La couverture proposée est une vignette de bande dessinée, de l'artiste perpignanais Steve Golliot-Villers, réalisée en 2020. En haut à gauche, est inscrit « expression libre » dans un cartouche. Il est possible de reconnaître la tête de Salvador Dalí en bas de la vignette. L'artiste est représenté horizontalement et il n'est possible de voir que la moitié droite de son visage. À la place de son oreille droite, est dessinée une fente, caractéristique d'une urne électorale. En haut de cette fente, une main tient une enveloppe, cette dernière fixée par le regard de Dalí.

Crédits : Steve Golliot-Villers, 2020.

Image diffusée avec l'accord de l'artiste.

## Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier mon directeur de mémoire, Rémi Lefebvre, qui a su me guider et se rendre disponible durant la totalité de mon travail de recherche. De même, j'aimerais saluer Caroline Clair qui, au travers le séminaire de Méthodologie de l'expertise et de la recherche, a su émettre des conseils particulièrement utiles concernant mon travail.

Merci également aux personnes ayant pris le temps de me recevoir pour des entretiens semi-guidé dans le cadre de l'enquête de terrain, qui ont nourri ce mémoire. Je tiens par ailleurs à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé matériellement dans le cadre de mon étude de terrain. Dans le cadre de ce mémoire, l'immersion à Béziers et Perpignan était indispensable pour réaliser des entretiens de qualité.

L'écriture d'un tel travail de recherche m'aurait été impossible sans le soutien quotidien de mon entourage. Leur accompagnement m'a été précieux, et je leur en suis reconnaissant. C'est grâce à ces belles personnes que j'ai forgé de puissantes convictions quant à la nécessité de lutter contre tout ethno-différentialisme installé au sein de politiques culturelles. Je me dois de mentionner les milieux militants que j'ai pu fréquenter durant mes études à Lille, qui ont forgé mon engagement politique, et qui ont pu me soutenir dans ma démarche d'enquête.

## Avant-propos

J'aimerais rendre hommage par ces mots à Ibrahim Ali Abdallah, marseillais membre du groupe de rap B.Vice, assassiné d'une balle dans le dos par un militant du Front national le 21 février 1995 à la sortie d'une répétition. Il avait 17 ans. L'enquête a conclu au crime raciste, pourtant l'accusé a bénéficié du soutien de Jean-Marie Le Pen et du témoignage de Bruno Mégret, vice-président du Front national, à la Cour d'assises d'Aix-en-Provence. L'assassin a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle. Un militant du Front national n'a pas hésité à tuer un artiste, par pur racisme, sans que son geste ne soit désavoué par le parti frontiste. « Il avait la peau foncée, il courait, ils ont tiré »<sup>1</sup>.

- **Neutralité et recherche.**

Face à un objet de recherches tel que l'extrême-droite, surgit l'enjeu impérieux de la neutralité. En tant que rigueur scientifique, la neutralité invite à mettre à distance ses opinions dans un objectif analytique, ou au moins à admettre une dialectique<sup>2</sup>. Il est possible de citer la neutralité axiologique de Max Weber<sup>3</sup>, consistant essentiellement à se détacher d'un jugement de valeur au travers une prise de conscience de la part du chercheur de ses propres préconceptions et valeurs. Le champ d'études de l'épistémologie se focalise sur l'étude du discours scientifique. L'impératif pour un-e chercheur-e est de se mettre à distance de son objet, d'objectiver son regard en s'écartant du premier regard émis sur l'objet étudié.

Pour certain-es sociologues, la neutralité n'est pas l'antithèse de l'engagement, et iels peuvent employer l'expression de « neutralité engagée »<sup>4</sup>, et dès lors la vocation du sociologue serait d'analyser les discours, et de suspendre le

---

<sup>1</sup> « Il avait la peau foncée, il courait, ils ont tiré », *Le nouvel observateur*, 22 février 1996.

<sup>2</sup> KANE, Oumar, « La neutralité, pour quoi faire ? Pour une historicisation de la rigueur », in BRIÈRE, Laurence, LIEUTENANT-GOSSELIN, Mélissa, PIRON, Florence (dir.), *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?* Québec : Éditions Science et bien commun, 2019.

<sup>3</sup> WEBER, Max, *Le savant et le politique*, 1919.

<sup>4</sup> FLEURY-VILATTE, Béatrice, WALTER, Jacques, « L'engagement des chercheurs », *Questions de communication*, 2002/2, pp. 105-115.

jugement de valeur. De ce fait, dans l'entretien sociologique, méthode utilisée dans le cadre de ce mémoire de recherche, il y a une exigence de neutralité à appliquer. Le sociologue Jean-Baptiste Legavre évoque dans un article<sup>5</sup> ce que comble l'entretien, l'embarras que peut ressentir un-e chercheur-se face à l'exploitation d'interviews qui reflètent également des préconceptions et des jugements de valeur. Nathalie Heinich et Michael Pollack<sup>6</sup>, cités-es dans cet article, ont pu montrer que le choix de cette méthode comble une difficulté qu'est la délimitation de la population étudiée. L'objectif de l'entretien est d'analyser les discours, saisir l'intention de l'interlocuteur, ses représentations, ses positions ou encore ses croyances, dans une démarche analytique : au fond, recueillir un témoignage.

La notion de témoignage est liée à la mémoire : elle relate une époque au travers la perception d'événements, et interroge les représentations des interrogés-es aussi bien des enquêteur-ices. Le témoignage est à l'origine de ce mémoire de recherche. En effet, la confrontation à des mémoires relatant l'état de la politique culturelle à Toulon à la fin des années 1990 et des difficultés du secteur de la culture à retrouver un dynamisme après la défaite de la liste de Jean-Marie Le Chevallier, a impulsé cette volonté d'enquêter, de sortir des prénotions sur le sujet, et de réaliser un travail sociologique.

Cette volonté de témoigner intervient dans un contexte de tripolarisation de l'échiquier politique, telle que formulée sous forme d'hypothèse en 2016 par Thomas Ehrhard<sup>7</sup> qui y voit une possibilité pour le parti de sortir d'un blocage électoral — caractérisé par le front républicain, soit l'alliance des autres partis contre l'extrême-droite. Cette tripolarisation semble effective depuis 2017 avec l'émergence d'un pôle central et l'affaiblissement du Parti socialiste et des Républicains, et dont une des manifestations peut être l'élection de 89 député-es Rassemblement national en juin

---

<sup>5</sup> LEGAVRE, Jean-Baptiste. « La « neutralité » dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence. » In: *Politix*, vol. 9, n°35, Troisième trimestre 1996. Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire, pp. 207-225.

<sup>6</sup> HEINICH, Nathalie, POLLACK, Michael, « Le témoignage », *Actes de la recherche en science sociale*, 62-63, 1986.

<sup>7</sup> EHRHARD, Thomas, « Le Front national face aux modes de scrutin : entre victoire sous conditions et influences sur le système partisan », *Pouvoirs*, 2016/2 (no. 157), p. 85-103.

2022. L'objectif de ce travail de recherche est de cerner les objectifs des politiques culturelles de l'extrême-droite française au travers des exécutifs locaux qui y sont affiliés, dans un contexte où l'extrême-droite en Europe est parvenue à se hisser à la tête de gouvernements — en Italie, en Hongrie ou en Pologne —, et où elle peut se retrouver en situation de gagner le pouvoir en France.

- **Accessibilité et inclusivité.**

L'accès à la connaissance doit répondre à des obligations d'accessibilité et d'inclusivité. La rédaction de ce mémoire suit les recommandations indiquées par l'Université de Lille pour la distribution de contenus accessibles<sup>8</sup>. Est choisie une police d'écriture claire, linéale et sans empattement<sup>9</sup>, avec une taille minimum indicative de 12, un interlignage de taille 1,5 sans justifier le texte.

De même, l'écriture de ce texte s'inscrit dans une démarche de progression de l'égalité femme-homme au travers la forme rédactionnelle. Comme incitée par la Charte égalité de genre de Sciences Po Lille<sup>10</sup>, est employée l'écriture inclusive : dans ce texte, le point médian est employé, les expressions génériques et neutres en termes de genre sont favorisées, ainsi que l'utilisation des mots épécènes et la féminisation des noms de métiers.

---

<sup>8</sup> « Je transmets des documents accessibles », Université de Lille : Handithèque.

[<https://handitheque.univ-lille.fr/kit-daccompagnement/transmettre-des-documents-accessibles/>](https://handitheque.univ-lille.fr/kit-daccompagnement/transmettre-des-documents-accessibles/)

<sup>9</sup> L'empattement (*serif* en anglais) fait référence en typographie à des extensions utilisées dans certaines polices d'écriture. Elles peuvent occasionner des difficultés de lecture. Dans ce cas, est recommandée l'utilisation d'une police Arial ou similaire.

<sup>10</sup> « La charte égalité de genre », Sciences Po Lille. <https://www.sciencespo-lille.eu/etudier/vie-etudiante-et-associative/egalite-de-genre>

## Liste des abréviations

ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires.
CAF, CNAF	Caisse d'allocations familiales, Caisse nationale d'allocations familiales.
CCAS	Centre communal d'action sociale.
CGEAC	Convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle.
CIRDOC	Centre international de recherche et de documentation occitanes.
CLSM	Centre local de santé mentale.
CNR	Conseil national de la résistance.
CPER	Contrat de plan État-Région.
DDETS	Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités.
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles.
EAC	Éducation artistique et culturelle.
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale.
EPCC	Établissement public de coopération culturelle.
FEDER	Fonds européen de développement régional.
FN, RN	Front national (1972), Rassemblement national (2018).
GRECE	Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne.
GUD	Groupe union défense.
Hab.	Habitant·es.
LCR	Ligue communiste révolutionnaire.
LR	Les Républicains.
MAM	Médiathèque André Malraux (Béziers).
MJC	Maison des jeunes et de la culture.
NOTRe (loi)	Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République.
OAS	Organisation armée secrète.
PDR	Parti de droite radicale.
PO	Pyrénées-Orientales.
PS	Parti socialiste.
PSMV	Plan de sauvegarde et de mise en valeur.
QPV	Quartier politique de la ville.
SE	Sans étiquette.
TDNI	Théâtre national de la danse et de l'image.
VPAH	Villes et pays d'art et d'histoire.

## Sommaire

<b>Résumé</b>	<b>2</b>
<b>Avertissement</b>	<b>3</b>
<b>Remerciements</b>	<b>4</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>5</b>
<b>Liste des abréviations</b>	<b>8</b>
<b>Introduction</b>	<b>12</b>
<b>Chapitre I. La politique culturelle, entre radicalisation et normalisation</b>	<b>31</b>
<b>1. Béziers et Perpignan : laboratoires de la politique culturelle d’extrême-droite</b>	<b>31</b>
a. Marqueurs populistes et anti-élites dans la politique culturelle	32
b. Communication et symboles radicaux dans l’espace urbain	34
c. Les stratégies de normalisation de la politique culturelle	37
<b>2. Les équipes municipales : structuration, rapports interpersonnels et tensions</b>	<b>39</b>
a. Personnification de l’exercice du mandat de maire : le cas de la politique culturelle	39
b. Implantation territoriale, expertise et rapports de force des élu-es de la délégation Culture	43
c. Relations entre les équipes administratives et les exécutifs municipaux dans un contexte de radicalité	45
<b>3. L’impact de la radicalité politique dans la coopération avec le secteur culturel</b>	<b>48</b>
a. Les artistes et les associations face à l’extrême-droite : entre accommodation et opposition frontale	49
b. Relations entre municipalités et équipements culturels	51
c. La coopération avec les collectivités territoriales et les services de l’État	53

## **Chapitre II. La politique culturelle comme stratégie d'attractivité et de lutte contre les inégalités socioéconomiques dans des territoires défavorisés.**

<b>1. Les grandes orientations culturelles des municipalités</b>	<b>59</b>
a. Les municipalités à l'impulsion des grands projets	60
b. Les orientations budgétaires de la politique culturelle	61
c. Les choix programmatiques des mairies	66
<b>2. La culture au cœur de la politique de la ville</b>	<b>69</b>
a. État des lieux des quartiers politique de la ville	70
b. Hiérarchies de priorités des projets culturels de politique de la ville	71
c. Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle	72
<b>3. Politique culturelle et attractivité territoriale</b>	<b>73</b>
a. Des territoires en quête d'attractivité	73
b. L'arbitrage entre politique touristique et politique culturelle	74
c. Les événements culturels dans la stratégie d'attractivité	75

## **Chapitre III. Le régionalisme, la politique patrimoniale et les thèmes mémoriels : la radicalité partisane dans la construction d'une identité locale**

<b>1. L'émergence d'une politique patrimoniale active</b>	<b>79</b>
a. Une politique soutenue de restauration du patrimoine	79
b. La stratégie de labellisation	82
c. Limites : marqueurs néolibéraux et critiques des labels	83
<b>2. La mémoire au centre des stratégies des politiques culturelles</b>	<b>84</b>
a. Commémoration de personnalités historiques	84
b. Mobiliser une mémoire collective locale : le cas des rapatrié-es d'Algérie	85
c. La mémoire face à la menace de l'instrumentalisation	88
<b>3. La valorisation des cultures régionales</b>	<b>89</b>
a. Les marqueurs régionalistes des politiques culturelles municipales	90
b. Soutien matériel et financier aux cultures régionales	90
c. Échelle de priorité entre nationalisme et régionalisme	91

## **Conclusion**

## Introduction

- **L'étude des politiques culturelles.**

Le début des études autour des politiques culturelles remonte aux années 1960, avec notamment les travaux de Joffre Dumazedier autour de la notion de « pouvoir culturel »<sup>11</sup>. La politique culturelle serait alors le résultat « de la pression des pouvoirs revendicatifs [...] sur les pouvoirs publics.<sup>12</sup> ». Il est possible de remonter l'action du pouvoir politique dans le champ culturel tout au long de la Troisième République, notamment avec le développement des théâtres municipaux, et le partage de la collection royale des beaux-arts entre différents musées de province par un mouvement de déconcentration de ces collections après la Révolution française.

La tendance depuis les années Malraux (1959-1969) est à la municipalisation, voire à la territorialisation des politiques culturelles, observée par les politistes, et notamment Emmanuel Négrier et Philippe Teillet<sup>13</sup>. Il s'agirait d'un mouvement de fond, qui en France s'est caractérisé par une reprise de pouvoir des municipalités et des autres échelons de décentralisation — régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale — en empilement avec les politiques culturelles existantes. Cette décentralisation s'explique par des grandes lois de décentralisation, notamment le projet de décentralisation porté par le ministre de l'Intérieur socialiste Gaston Defferre en 1982-1983. La conséquence de cette superposition d'acteurs partageant la même compétence culturelle fut le changement

---

<sup>11</sup> Voir l'article fondateur de DUMAZEDIER, Joffre, LANFANT, Marie-Françoise, « Groupe d'Etudes du Loisir et de la Culture populaire. Enquête sur le développement culturel des collectivités locales effectuée dans le département de la Moselle », *Revue française de sociologie*, 5-1, 1964, pp. 68-74.

Voir aussi DUMAZEDIER, Joffre, *Loisir et culture*, Paris, Le Seuil, 1966 ; DUMAZEDIER, Joffre, GUINCHAT, Claire, *La sociologie du loisir. Tendances actuelles de la recherche*, Paris, Mouton, 1969.

<sup>12</sup> Citation tirée de l'article de POIRRIER, Philippe, « L'histoire des politiques culturelles des villes », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, no. 53, janvier-mars 1997, pp. 129-146.

<sup>13</sup> NÉGRIER, Emmanuel, TEILLET, Philippe, « La montée en puissance des territoires : facteur de recomposition ou de décomposition des politiques culturelles ? », in SAEZ, Jean-Pierre. *Culture et société : un lien à recomposer*, Saison une - Collections - 65, Éditions de l'Attribut, pp. 91-108, 2008.

du rapport de force qui était effectif depuis la création en 1959 du ministère de la Culture. Jusqu'à la fin des années 1970, l'État était à l'origine de la majorité des dépenses culturelles, alors qu'en 2006 les communes représentaient 52% du total des dépenses publiques en culture<sup>14</sup>.

### *Le jeu du catalogue*

Pour caractériser ce phénomène, il est possible de parler de « jeu du catalogue »<sup>15</sup>, qui renvoie à l'idée que la politique culturelle serait une offre très diversifiée, sans cohérence du fait d'un manque de coordination entre les différentes administrations. Face à un territoire partagé entre les volontés de l'État et les initiatives autonomes des administrations décentralisées<sup>16</sup>, et avec l'apport de la sociologie des organisations portée notamment par Michel Crozier<sup>17</sup>, est remis en cause un manque de coordination entre les différentes institutions dans la mise en œuvre de la politique culturelle. Le tout s'effectuant dans un contexte de décentralisation au sein duquel l'ensemble des collectivités territoriales prennent part dans les décisions d'orientation autour de ce sujet. Ce jeu du catalogue serait aggravé par une « politique des guichets », qui multiplieraient les possibilités de financement de la part des acteurs culturels à la recherche de subventions publiques pour leurs projets. Il n'empêche que les acteurs culturels, et notamment les équipements publics, font le plus souvent l'objet d'une co-gouvernance, et qu'il est de ce fait pertinent de les étudier au spectre d'une gouvernance multi-niveaux, avec un possible effacement de la capacité de décisions des communes, celles-ci étant paradoxalement à l'origine de la plupart des dépenses culturelles<sup>18</sup>.

---

<sup>14</sup> DELVAINQUIÈRE, Jean-Cédric, DIETSCH, Bruno, « Les dépenses culturelles des collectivités locales en 2006 : près de 7 milliards d'euros pour la culture », *Culture Chiffres*, 2009-3.

<sup>15</sup> FRIEDBERG, Erhard et URFALINO, Philippe, *Le jeu du catalogue. Les contraintes de l'action culturelle dans les villes*, La documentation française, 1984.

<sup>16</sup> POIRRIER, Philippe, « L'histoire des politiques culturelles des villes », *Vingtième siècle*, 1997 (no. 53), pp. 129-146.

<sup>17</sup> CROZIER, Michel, FRIEDBERG, Erhard, *L'acteur et le système*, Seuil, 1977.

<sup>18</sup> DOUILLET, Anne-Cécile et LEFEBVRE, Rémi, « Le pouvoir local en action : les politiques publiques territoriales », in *Sociologie politique du pouvoir local*, Armand Colin, 2017, pp. 195-234.

## *Culture et politique de la ville.*

La ville en tant que telle devient un objet de politiques publiques lors de la création d'un ministère de la ville en 1991, et d'une loi d'orientation sur la ville votée la même année. Il s'agit d'une politique publique de réduction des inégalités socioéconomiques qui se traduit dans l'urbanisme et la gouvernance urbaine. La politique de la ville présente trois objectifs : l'activité et l'emploi dans les quartiers défavorisés, le renforcement de la paix publique et l'amélioration de la vie quotidienne dans les quartiers visés — quartiers politique de la ville. Cette transformation de la ville en tant qu'objet de politiques publiques intervient alors une décennie après l'important mouvement de décentralisation de la culture. Un des champs d'actions principaux de la politique de la ville tient dans l'éducation artistique et culturelle (EAC). Depuis la période Lang au ministère de la Culture, l'objectif dressé est celui d'éduquer les publics à la culture, toujours dans un objectif de démocratisation de la culture. La coopération avec l'Éducation nationale est donc essentielle dans le cadre des contrats de ville, pour mettre en œuvre la visée pédagogique de l'éducation à la culture<sup>19</sup>. Afin que politique de la ville et action culturelle aient un objectif cohérent, il est pertinent d'observer la croyance que l'art et la culture ont une vertu, une « puissance sociale des arts »<sup>20</sup>, contre les maux de nos sociétés et contre la fracture sociale.

Le mouvement plus récent est une disparition peu à peu de la culture dans les contrats de ville, en étant un axe optionnel de ces derniers, malgré des incitations ministérielles en faveur de la réintégration de ces enjeux culturels dans les contrats de ville<sup>21</sup>. Un des principaux enjeux futurs tient désormais dans l'application d'une « démocratie culturelle », au prisme des droits culturels, récemment transcrits dans la loi NOTRe en 2015.

---

<sup>19</sup> DUMONT, Gérard-François, « Action culturelle éducative et politique de la ville », *Cybergeog: European Journal of Geography*, 8-11 Décembre 1997.

<sup>20</sup> URFALINO, Philippe, « Quelles missions pour le ministère de la Culture ? », *Esprit*, no. 228 (1), 1997, pp. 37–59.

<sup>21</sup> « L'art et la culture dans les contrats de ville : ne pas faire l'impasse ! », *Labocités, centre de ressources politique de la ville Auvergne-Rhône-Alpes*, in « Avenir des contrats de ville », Janvier 2022.

- **Le FN / RN : l'expérience française de la droite radicale.**

Le Front national — devenu Rassemblement national en 2018 — est un parti politique français, créé en 1972 par des membres du groupe néofasciste Ordre nouveau. L'objectif de ce parti était de rassembler l'extrême-droite en France, alors divisée en plusieurs groupuscules ayant tendance à s'affronter sur des doctrines idéologiques, en créant un parti politique structuré qui enverrait une image modérée et plus présentable de cette idéologie radicale. L'enjeu était de taille : depuis 1945, à part la parenthèse poujadiste (1953-1958), l'extrême-droite a connu un certain déclin, n'existant qu'au travers des groupuscules marginaux, comme Ordre nouveau, Occident, ou encore le GUD — Groupe Union Défense. Dirigé par Jean-Marie Le Pen jusqu'en 2011, le parti commence à émerger en gagnant ses premiers sièges à des élections, dès 1983 à l'élection municipale de Dreux en s'alliant avec le RPR, puis au scrutin européen de 1983 et surtout en 1986 avec 35 sièges de député-es. À la différence des groupuscules d'extrême-droite à tradition extraparlamentaire, le Front national a fait le choix du jeu électoral dès ses origines. Traditionnellement en France, les politistes classent le parti comme faisant partie de l'extrême-droite nationale-populiste, pour le différencier des groupes radicaux et plus marginaux<sup>22</sup>.

Le parti a adopté une stratégie de dédiabolisation qui remonte à ses origines : en opposition à la diabolisation, mot forgé par des cadres du FN dans une logique victimaire et anti-système<sup>23</sup>. Le Front national présente plusieurs aspects problématiques n'en faisant pas un parti de droite comme les autres, et l'inscrivant dans une tradition d'extrême-droite anti-démocratique. Le mouvement a été co-fondé par Pierre Bousquet, ancien Waffen-SS<sup>24</sup>, et est composé à ses origines de

---

<sup>22</sup> CAMUS, Jean-Yves, « Le Front National (FN), une droite radicale française ? », *Analyses et documents*, Friedrich Ebert Stiftung, avril 2014.

<sup>23</sup> DÉZÉ, Alexandre, « La « dédiabolisation ». Une nouvelle stratégie ? », in CRÉPON, Sylvain, DÉZÉ, Alexandre, MAYER, Nonna, *Les faux-semblants du Front national*, Presses de Sciences Po, « Académique », 2015, pp. 25-50.

<sup>24</sup> KAUFFMANN, Grégoire, « Les origines du Front national », *Pouvoirs*, 2016/2 (no. 157), pp. 5-15.

nostalgiques de l'Empire colonial et de collaborateur-ices sous l'Occupation<sup>25</sup>. Le parti s'inscrit, par la présence de ces membres, dans le champ de l'extrême droite qui a pu avoir recours à la contrainte, au contournement des institutions, voire à la violence, pour conquérir le pouvoir. Construit sur la lutte anti-communiste, le parti a connu un renouvellement idéologique dans les années 1980 en empruntant aux cercles de pensée de la Nouvelle Droite — Club de l'Horloge et GRECE — une idéologie « ethno-différentialiste »<sup>26</sup>, qui consiste à donner au racisme et à la xénophobie une dimension anthropologique fallacieuse. Le discours qui renvoie à la nécessité de respecter des différences culturelles, est un discours raciste qui n'a d'édulcoré que la forme. La stratégie de dédramatisation demeure une orientation majeure de Marine Le Pen alors qu'elle a dirigé le parti de 2011 à 2022 — en changeant le nom du parti devenu Rassemblement national, et en revendiquant un renouvellement de la direction. Cependant les prises de positions dans les médias aussi bien que le contenu programmatique du parti démontrent le contraire<sup>27</sup>.

#### *L'étude des partis de droite radicale.*

De ce fait, il est possible d'observer la prédominance d'un parti dans les victoires électorales. Cependant, pour appréhender le sujet dans sa complexité, une étude des municipalités Front national ou Rassemblement national perdrait de son sens. Reprendre la terminologie de nuances utilisée par le ministère de l'intérieur dans le cadre des élections municipales n'est pas probant, notamment car la liste de Robert Ménard à Béziers a été nuancée « Liste Front national » en 2014 puis « divers-droite » en 2020.

---

<sup>25</sup> CRÉPON, Sylvain, « Le FN est-il républicain ? », *Revue Projet*, 2016/5 (no. 354), pp. 29-34.

<sup>26</sup> TAGUIEFF, Pierre-André, *Sur la nouvelle droite*, Paris : Descartes & Cie, 1994. *Le racisme*, Paris : Flammarion, Dominos, 1997. *La couleur et le sang, Doctrines racistes à la française*, Paris : Mille et une nuits, 1998.

<sup>27</sup> DÉZÉ, Alexandre, « L'illusion d'un changement, ou comment le Front national n'est pas devenu un « nouveau » parti », *Savoir/Agir*, 2015/2 (no. 32), pp. 13-19.

Pour reprendre un terme issu de la discipline de la politique comparée, sera employée la terminologie de « parti de droite radicale »<sup>28</sup>. Il s'agit d'une notion à l'origine utilisée par les chercheurs étudiant la troisième vague de l'extrême-droite en Europe, que Beyme situe au début des années 1980<sup>29</sup>. Cas Mudde<sup>30</sup> distingue en effet au sein du champ des droites extrêmes (*Far right*), les organisations d'extrême ou d'ultra-droite (*Extreme right*) s'opposant à l'ordre constitutionnel démocratique, des organisations de droite radicale (*Radical right*) qui acceptent le cadre de la démocratie représentative, tout en s'opposant aux droits des minorités ethniques, religieuses, culturelles, ou d'orientation sexuelle. Elles ont en commun la radicalité, à la fois dans les modes d'action — violentes, sinon anti-démocratiques —, et dans les valeurs prônées, traditionnelles.

Il est possible de parler de radicalisation, en tant que « processus factuel, empiriquement attestable, qui prend forme par étape, dans une configuration locale définie (...) ». La radicalisation se révèle dès lors par des faits : des décisions, des attaques, des événements concrets avec une progression chronologique. Il s'agit dès lors d'inclure deux contextes locaux différents qui ont en commun un premier élément de radicalité : celui d'être gouverné par des élites municipales d'extrême droite. Des contextes qui, en cas de définition restrictive, ne pourraient pas être inclus. À titre d'exemple, le maire de Béziers Robert Ménard ne revendique plus aucune étiquette politique depuis les années 1980, où il serait passé par la Ligue communiste révolutionnaire puis le Parti socialiste<sup>31</sup>. Cependant, sa liste a été soutenue à chaque élection municipale par le Front national puis Rassemblement national, et son épouse Emmanuelle, députée de la quatrième circonscription de l'Hérault, est apparentée au groupe RN à l'Assemblée nationale. Le couple Ménard a

---

<sup>28</sup> Cf. FROIO, Caterina, « Comparer les droites extrêmes. État de l'art critique et pistes pour de futurs chantiers de recherche », *Revue internationale de politique comparée*, 2017/4, vol. 24, pp. 373-399 ; IVALDI, Gilles, « La droite radicale en Europe : acteurs, transformations et dynamiques électorales », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2021/1, no. 139-142, pp. 16-22.

<sup>29</sup> VON BEYME, Klaus, « Right-wing extremism in post-war Europe », *West European Politics*, no. 2, vol. 11, 1988.

<sup>30</sup> MUDDE, Cas, « The war of words defining the extreme right party family », *West European Politics*, no. 2, vol. 19, 1996.

<sup>31</sup> DELANGLADE, Sabine, « Robert Ménard, de la LCR au FN », *Les Échos*, 30 mars 2014.

une communication politique commune, s'affichant à deux lors des événements municipaux importants, symbolisant aussi un travail politique conjoint — l'un dans sa mairie, l'autre à l'Assemblée. Le maire de Perpignan, quant à lui se réclame toujours du Rassemblement national, parti dont il a essayé de devenir le président en septembre 2022. Le point commun aux mairies de Béziers et Perpignan est que les membres constituant la majorité dans ces conseils municipaux ainsi que le maire lui-même font partie ou ont été soutenus par le Rassemblement national.

- **Les conquêtes électorales municipales du FN / RN.**

*La première vague (1995-2005).*

Une étape importante de l'expansion du Front national s'est déroulée en 1995 avec les élections municipales, durant lesquelles il a obtenu de bons résultats mais surtout remporté la majorité municipale dans trois villes et sans coalition<sup>32</sup>, dont une victoire dans une ville de plus de cent mille habitant-es : Toulon (83). Les autres municipalités remportées ont le point commun de se situer en Provence-Alpes Côte d'Azur : Orange (84) et Marignane (13), puis une quatrième ville en 1997 à Vitrolles (13) dans le cadre d'un scrutin partiel.

Les villes concernées par cette première « vague FN », ont été perdues par ce même parti. Dès 1998 lors de la création du MNR, les maires de Marignane et Vitrolles se sont ralliées à ce parti, puis en 2001 Toulon est reprise par l'UDF, et le maire d'Orange Jacques Bompard quitte le FN en 2005. Entre 2005 et 2014, aucune municipalité n'est gouvernée par le Front national. Ainsi, ces quelques municipalités conquises à la fin des années 90 représentaient leurs seules expériences de gouvernance. Le MNR les perd totalement aussi, dès 2001 à Vitrolles, et en 2008 Marignane — dont le maire avait rejoint l'UMP. Ces expériences de gouvernance locale sont décrites par les médias français en utilisant le lexique laborantin<sup>33</sup>, car les

---

<sup>32</sup> Il est fait référence à la victoire d'une coalition de second tour RPR-FN à Dreux en 1983, cf.

ALBERTINI, Dominique, DOUCET, David, « Il y a trente ans, le "tonnerre de Dreux" imposait le FN sur la scène politique », Slate, 24 septembre 2013 (consulté le 21 décembre 2022).

<sup>33</sup> Pour ne citer qu'un article de presse, voir DE BRIE, Christian, « Voyage au cœur des laboratoires du Front national », *Le Monde diplomatique*, mars 1998.

quatre municipalités FN constituaient à la fois des cas inédits en France, mais à l'échelle de l'Europe des 15 également. Ce qui est érigé comme des « laboratoires » ne semble qu'avoir faiblement tenu, à l'exception d'Orange où Jacques Bompard — désormais étiqueté Ligue du Sud — est resté maire jusqu'à une condamnation en inéligibilité en 2021 pour prise illégale d'intérêts, remplacé par son fils Yann.

### *La deuxième vague (depuis 2014).*

Les élections municipales de 2014 ont été marquées par une seconde résurgence du Front national, qui a gagné les élections municipales à Beaucaire (30), à Béziers (34), à Cogolin (83), à Fréjus (83), à Hayange (57), à Hénin-Beaumont (62), au Luc (83), à Mantes-la-Ville (77), au Pontet (84), à Villers-Cotterêts (02) et dans le 7<sup>e</sup> secteur de Marseille (13). Ces onze victoires s'ajoutent aux trois victoires de la Ligue du Sud de Jacques Bompard : lui-même étant réélu maire d'Orange (84), sa femme Marie-Claude gagnant Bollène, et une autre victoire à Camaret-sur-Aigues ; portant le total de villes gouvernées par l'extrême-droite à quatorze. En 2020, le désormais Rassemblement national a perdu trois de ces onze mairies : le 7<sup>e</sup> secteur, Le Luc et Mantes-la-Ville, et a gagné Bruay-la-Buissière (62), Moissac (82) et Perpignan (66). Tandis que la Ligue du Sud a perdu Bollène, le maire de Camaret Philippe de Beauregard a choisi l'étiquette RN, portant le nombre de mairies de ce parti très localisé, à la seule ville d'Orange.

- **Présentation des villes étudiées.**

#### *Un tropisme électoral.*

Parmi la liste des vingt municipalités ayant connu une majorité municipale issue d'une liste soutenue par un parti de droite radicale<sup>34</sup>, quatorze font partie d'un

---

<sup>34</sup> Dans l'ordre alphabétique : Beaucaire (30), Béziers (34), Bollène (84), Bruay-la-Buissière (62), Camaret-sur-Aigues (84), Cogolin (83), Fréjus (83), Hayange (57), Hénin-Beaumont (62), Le Luc (83), Le Pontet (84), Mantes-la-Ville (77), Marignane (13), Moissac (82), Orange (84), Perpignan (66), Toulon (83), Villers-Cotterêts (02), Vitrolles (13) et le 7<sup>e</sup> secteur de Marseille (13).

département du « Midi méditerranéen »<sup>35</sup>, dont quatre du Var, trois des Bouches-du-Rhône et trois du Vaucluse — le reste provenant de l'ancienne région Languedoc-Roussillon, soit pour la plupart les départements littoraux de la région Occitanie<sup>36</sup>. La conceptualisation de la pertinence de ce sujet repose aussi sur l'explication d'un certain tropisme à l'extrême-droite, avant d'aller plus loin dans l'étude du fonctionnement de ces municipalités. Est proposé à l'étude, un corpus composé de deux villes où, aux dernières élections, une liste issue d'un parti de droite radicale, ou soutenue par l'un d'eux, a remporté le scrutin. Ainsi, par les règles du scrutin majoritaire plurinominal à deux tours avec prime majoritaire<sup>37</sup>, cette liste détient la majorité au conseil municipal. Il ne s'agit pas de questionner le mode de scrutin, mais d'expliquer la particularité de certains électors issus de cette région méridionale à voter davantage pour des partis de droite radicale.

Les chercheurs ont pu questionner le poids du vote des rapatriés d'Algérie — les *pieds-noirs* — dans ce tropisme droitier en faveur du vote FN / RN dans la région, dans un contexte où iels ont été nombreux-ses à s'installer sur tout le littoral méditerranéen. Pour la politiste Emmanuelle Comtat<sup>38</sup>, le raccourci est très simpliste et ne prend pas en compte d'autres facteurs socio-économiques. À l'occasion d'une

---

<sup>35</sup> GOMBLIN, Joël, « Le Front national en Provence-Alpes-Côte d'Azur », in Pascal Delwit (dir.), *Le Front national. Mutations de l'extrême-droite française*. Éditions de l'Université de Bruxelles, Coll. « Science politique », 2012.

<sup>36</sup> Moissac (82) fait partie de la région Occitanie, mais n'est pas intégrée dans la définition des départements du Midi méditerranéen.

<sup>37</sup> Depuis 2013, pour les communes de plus de 1000 habitants, ce mode de scrutin s'applique. Les électeurs sont appelés à voter pour des listes, respectant la parité avec alternance obligatoire. La répartition des sièges fait que la liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, ou la majorité relative au second, obtient automatiquement un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir au conseil municipal. Le reste des sièges est attribué à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés. Voir la fiche thématique « Quel est le mode de scrutin pour les élections municipales dans les communes de 1 000 habitants et plus ? » sur le site Vie publique.

<sup>38</sup> COMTAT, Emmanuelle, *Les piéds-noirs et la politique : quarante ans après le retour*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

enquête IFOP réalisée en 2014<sup>39</sup>, elle relève la faiblesse de l'électorat pied-noir aujourd'hui — 800 000 électeur·ices potentiel·les, 4,1 millions de personnes d'ascendance pied-noire, mais 12% du corps électoral en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, 15% en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cependant, l'enquête révèle un « tropisme pour l'extrême-droite », qui est historique, mais signifie aussi que même sans le vote pied-noir, le littoral méditerranéen voterait davantage Front national.

Il est alors nécessaire de prendre en compte d'autres variables pour expliquer un électorat davantage enclin à voter pour les partis de la droite radicale, à l'origine d'une implantation plus aisée de majorités municipales dans des mairies du littoral méditerranéen. Cette région correspond au quatrième type de configuration causale du vote FN identifié par Joël Gombin<sup>40</sup>, qui rassemblait les départements du Midi méditerranéen que sont les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault, le Gard, le Vaucluse, la Drôme et les Alpes-Maritimes<sup>41</sup>. Le vote FN serait alors un vote urbain ou périurbain, issu d'une concentration de foyers à hauts revenus — soit de foyers ouvriers ayant profité de la spéculation immobilière, soit de foyers non originaires de la région venus par effet héliotropique. Le politiste Emmanuel Négrier<sup>42</sup> a évoqué, pour qualifier les élections municipales de 2014 en Languedoc-Roussillon, le terme de « vague bleue », et a expliqué la victoire du FN à Beaucaire et Béziers comme la résultante de la fragmentation des équipes sortantes issues de la droite, sous fond de droitisation plus globale des équipes municipales dans la région.

---

<sup>39</sup> FOURQUET, Jérôme, « Le vote pied-noir : mythe ou réalité ? » IFOP Focus, Département Opinions et Stratégies d'entreprise, no. 107 (Mars 2014).

<sup>40</sup> GOMBLIN, 2012, *op. cit.*

<sup>41</sup> Il est possible ici de rajouter le Var, qui est recoupé dans la deuxième configuration causale du vote Front national, c'est-à-dire un type intermédiaire entre les autres configurations — une moyenne entre communes rurales, de tradition chrétienne, avec une concentration de foyers à hauts revenus.

<sup>42</sup> NÉGRIER, Emmanuel, « Une vague bleue en Midi Rouge. Les élections 2014 en Languedoc-Roussillon », *Pôle Sud*, 2014/2 (n° 41), p. 203-213.

**Tableau 1 : Corpus des villes étudiées.**

Ville	Maire	Année de victoire d'un PDR	Population (Insee, 2019)	EPCI (Président)
Béziers (34, Hérault)	Robert Ménard (SE)	2014	78 308	Agglomération Béziers Méditerranée (R. Ménard)
Perpignan (66, Pyrénées-Orientales)	Louis Aliot (RN)	2020	119 344	Perpignan Méditerranée Métropole (R. Vila, LR)

*Béziers, la construction d'un bastion électoral.*

Béziers est une ville qui a été gagnée en 2014 par une liste conduite par Robert Ménard et soutenue par le Front national, dans le cadre d'une triangulaire. Cette liste a été réélue dès le premier tour en 2020, avec près de 69% des suffrages. Des marqueurs d'une politique culturelle offensive ont rapidement fait surface. Les groupes militants contestant l'action politique de Robert Ménard se sont développés très rapidement, se focalisant en grande partie sur la politique culturelle de l'édile biterrois, notamment le média *La pieuvre du midi* ou encore le blog *Envie à Béziers*. Les opérations de communication de Béziers font aussi le cas d'une large couverture médiatique, sur des thèmes sécuritaires et migratoires.

*La conquête médiatisée de Perpignan.*

Le cas de Perpignan plus récent, dont la conquête par le Rassemblement national aux élections municipales de 2020 vient seulement d'être documentée<sup>43</sup>, a été fortement médiatisée. La politique culturelle de la ville correspondrait à une logique de normalisation des politiques culturelles. Perpignan fut l'objet d'un épisode

---

<sup>43</sup> GIBAND, David, LEBOURG, Nicolas, SISTACH, Dominique, « La prise de Perpignan par le RN. Chronique d'une conquête annoncée. » *Pôle Sud*, 2021/1, no. 54, pp. 91-209.

d'une série diffusée sur France Culture dans l'émission « Soft Power »<sup>44</sup>, consacré aux politiques culturelles de villes représentant les principaux différents partis français. Le sociologue Frédéric Martel vint à la rencontre d'un panel exhaustif de personnel-les compétent-es en matière de culture : le maire Louis Aliot, l'adjoint à la culture André Bonet, le directeur de la Direction de la Culture Denis Saez, ainsi que trois responsables de structures culturelles différentes. L'ensemble des intéressés évoquent une transition calme, sans remous. De plus, les élus vantent un programme riche en projet d'investissements culturels, notamment celui d'un « pôle muséal ».

- **Doctrines culturelles du Front national / Rassemblement national**

*L'expérience des municipalités de la « première vague » FN.*

Les lois de décentralisation, dans leur application, ont permis aux municipalités et notamment aux maires de villes importantes d'émerger en tant qu'acteurs politiques importants. Elles ont eu aussi pour effet d'installer les villes dirigées par le Front national comme des « laboratoires », dont les médias observent les décisions.

Il y a d'abord l'exemple au début des années Bompard à la mairie d'Orange, sous le mandat duquel il a pu être observé une politique d'achats de livres pour la bibliothèque municipale répondant à un agenda politique spécifique<sup>45</sup> : « xénophobe, révisionniste et anti-gauche » des mots d'une responsable de la bibliothèque municipale à Orange<sup>46</sup>. Un rapport commandé par le ministre de la Culture Philippe Douste-Blazy<sup>47</sup> indique une bibliothèque largement sous-dotée, en termes de

---

<sup>44</sup> MARTEL, Frédéric, « Épisode 6/12 : Perpignan : laboratoire culturel du Rassemblement national. », France Culture, 13 février 2022.

<sup>45</sup> BRESSAT-BODET, Cécile, « Culture et autorité partisane : la politique de "rééquilibrage" de la bibliothèque d'une municipalité FN (Orange, 1995-1997) », *Pôle Sud*, no. 10, 1999, pp. 75-92.

<sup>46</sup> CANAZZI, Catherine, « Orange, la bibliothèque pervertie : pluralisme ou propagande ? », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1997, n° 4, p. 8-9.

<sup>47</sup> « Mission d'inspection de la bibliothèque municipale d'Orange », Ministère de la Culture, Inspection générale des bibliothèques, Mai 1996.

surface, d'emplois, comparé aux références du Ministère pour des villes de même taille, un rythme faible de renouvellement des collections, un manque cruel de périodiques, et de nombreuses dérives dans la procédure d'acquisition des livres. Catherine Canazzi révèle la forte hostilité du maire, sous l'autorité duquel elle n'a travaillé que six mois, vis-à-vis du projet de nouvelle médiathèque, qui a dès lors été stoppé. La construction du bâtiment qui était censé l'accueillir, l'espace Clodius, dont le gros-œuvre a été achevé avant l'alternance politique de 1995, n'a jamais été terminée : l'espace bibliothèque est utilisé, ainsi qu'une salle de spectacles, mais ni le Musée archéologique ni le hall n'ont été réalisés. Ce qui constituerait deux axes de variations : premièrement, une politique culturelle orientée politiquement, et deuxièmement, peu encline à dépenser dans le cadre de nouveaux équipements culturels.

Les autres villes de la première vague FN ont aussi été marquées par des politiques culturelles offensives. La ville de Toulon a été gouvernée par une équipe municipale issue de la liste Front National aux élections de juin 1995, menée par Jean-Marie Le Chevallier, maire de 1995 à 2001. Comme le narre un article de Slate.fr, la « résilience » qui se serait opérée sous les années Falco<sup>48</sup> aurait été surtout sur le plan de la culture, dès lors sont évoquées les tensions entre l'équipe municipale du FN et la direction du Théâtre national de la danse et de l'image (TDNI) de Châteauevallon, et le fait que l'auteur juif polonais Marek Halter ait été interdit de participer au salon rebaptisé « de la liberté du livre » en 1996. De fortes tensions entre le milieu culturel et les élu-es du FN en somme.

Les communes dirigées par cette première vague FN présentaient d'autres points communs en termes d'orientations sur la politique culturelle. Un article paru dans Mediapart<sup>49</sup> relate les propos de Gilles Ivaldi, qui évoque le fait que ces exécutifs locaux aient « une volonté d'affaiblir les milieux culturels et alternatifs », en

---

<sup>48</sup> Toulon fut, depuis 2001 dirigée par une figure de l'UMP, Hubert Falco, et a toujours été réélu dès le premier tour en 2008, 2014 et 2020. Il est depuis 2021 encarté à Horizons. Le 19 avril 2023, il a été démissionné de tous ses mandats à la suite d'une condamnation pour recel de détournement de fonds publics.

<sup>49</sup> TURCHI, Marine, « Le FN en ses mairies : la démolition de la culture », Mediapart, 21 janvier 2014.

définitive contre la « culture Rap-tap-Lang », pour employer une expression de Bruno Mégret. Les livres font aussi le cas de politiques offensives, comme à la bibliothèque de Marignane où les journaux comme *Libération* ou *La Marseillaise* ont laissé place à des périodiques d'extrême-droite — *Rivarol*, *Présent*.

Dans les quatre villes, et comme le décrit un article de Jeanne Gonac'h<sup>50</sup>, il y a eu une politique de redénomination des rues, pour retirer des noms de personnalités perçues comme à gauche du spectre politique ou s'inscrivant dans les luttes décoloniales — Salvador Allende, François Mitterrand, Jean-Marie Tjibaou, Nelson Mandela entre autres — pour opter pour des odonymes provençaux. La ville est ainsi rebaptisée « Vitrolles-en-Provence » et des lieux sont renommés — par exemple, la place Marguerite de Provence. Il est également rendu hommage à des cadres du FN, notamment Jean-Pierre Stirbois. Cette politique de rebaptisation est aussi intervenue, notamment à Toulon et Marignane avec des hommages au général Raoul Salan, co-fondateur de l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète), groupe pro-Algérie française qui a perpétré des attentats violents en Algérie, en France et en Espagne, causant la mort de 1600 à 2400 personnes<sup>51</sup>. En somme, un discours nationaliste et régionaliste, qui rend hommage à des figures engagées dans la milice armée pro-colonialiste.

#### *Doctrine ministérielle : un « front républicain » ?*

Dans un article paru dans la revue *Esprit* en 1997<sup>52</sup>, le chercheur spécialisé des politiques culturelles Philippe Urfalino met en avant une continuité qui s'est opérée entre l'action de Jack Lang et celle de Philippe Douste-Blazy, sur une idée de la puissance sociale des arts : la lutte contre « la barbarie intérieure, le Front national ». L'action du ministère de la Culture se serait ainsi légitimée sur la lutte

---

<sup>50</sup> GONAC'H, Jeanne, « Pratiques de redénomination des rues à Vitrolles », in CISLARU, Georgeta (dir.) ; et al. *L'acte de nommer : Une dynamique entre langue et discours*. Nouvelle édition. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2007.

<sup>51</sup> RUSCIO Alain, « Annexe. Le bilan humain des actions de l'OAS », in *Nostalgie. L'interminable histoire de l'OAS*, sous la direction de RUSCIO Alain. Paris, La Découverte, « Cahiers libres », 2015, p. 253-254.

<sup>52</sup> URFALINO, 1997, *op. cit.*

opérée contre la fracture sociale. La conception de Jack Lang quant au rôle du ministère de la Culture met en avant l'idée de la culture comme « à l'avant-garde de la lutte contre le Front national », et a nourri une mobilisation des milieux culturels contre le Front national, sur le thème de l'antiracisme spécialement.

Le ministre de la Culture du gouvernement Alain Juppé a tenu un discours à peu près semblable, qui justifiait dans une période d'austérité budgétaire le maintien du budget alloué à la culture à 1% du budget de l'État, comme un outil offensif contre à la fois des actes de violence commis à l'étranger — la Yougoslavie est prise en exemple — mais aussi contre le parti de Jean-Marie Le Pen considéré comme une menace. Les politiques culturelles de ces municipalités FN ont pu remettre en cause ce mouvement de décentralisation de la politique culturelle puisque la repolitisation de la culture au travers une doctrine extrémiste entravait la coopération entre État et collectivités<sup>53</sup>. La ministre Catherine Trautmann a pu par ailleurs exprimer sa volonté de maintenir une garantie de pluralisme sans revenir sur le processus de déconcentration entamé depuis 1982.

Dans la continuité de ses prédécesseur-es, la ministre de la Culture actuelle, Rima Abdul Malak, a réaffirmé dans une interview au journal *Le Monde*<sup>54</sup> que « la bataille contre le RN est une bataille culturelle », s'inquiétant de la vision des député-es issu-es de ce parti vis-à-vis de la culture et insistant sur le fait que doit s'opérer une lutte des milieux culturels contre le RN au pouvoir dans les villes touchées.

- **Problématisation**

Le questionnement crucial autour de ce mémoire de recherche réside sur l'existence — ou non — d'une variable partisane dans la doctrine culturelle de ces

---

<sup>53</sup> POIRRIER, Philippe, « Les territoires des Affaires culturelles Le développement du partenariat entre l'Etat et les villes (1959-1999) » *Revue Historique*, vol. 301, no. 4 (612), 1999, pp. 859–80.

<sup>54</sup> BLANCHARD, Sandrine, DASSONVILLE, Aude, FRAISSARD, Guillaume et LAEMLE, Brice, « Rima Abdul Malak : Pour la culture, la vague du populisme sera très violente », *Le Monde*, 16 janvier 2023.

municipalités et dans la mise en œuvre des politiques culturelles. La culture étant une compétence partagée par l'État, la région, les départements et les intercommunalités, les politiques culturelles sont co-financées. De ce fait, il est permis de s'interroger sur les possibilités qui s'offrent aux municipalités d'extrême-droite en termes de curseur idéologique. Dans le cas où cette marge de manœuvre serait suffisante, il est possible d'analyser les choix faits par ces municipalités — entre radicalité et dédramatisation. Il s'agit de chercher à percevoir si ces villes adoptent des stratégies claires quant à leurs politiques culturelles, d'observer les thématiques abordées, et de décrypter les motivations quant à la mise en œuvre des politiques culturelles — notamment vis-à-vis de la politique touristique et des enjeux d'attractivité.

Face à une doctrine adoptée par les différents gouvernements depuis 1995 valorisant une lutte contre les obscurantismes — incarnés, entre autres, par les municipalités dirigées par l'extrême-droite — il est possible de se demander les conséquences de cette opposition idéologique dans l'exercice de la compétence partagée culturelle au niveau municipal de nos jours. Dans le cadre des municipalités étudiées, il est possible de s'interroger sur le degré d'opposition de l'État vis-à-vis des politiques culturelles de ces municipalités, ou sur l'intensité de coopération entre les différentes institutions. Aussi, du côté des municipalités, il est intéressant de percevoir si ces rapports entre institutions forge une certaine conception de la politique culturelle locale, en coopération ou en opposition avec la doctrine ministérielle de l'action culturelle.

Dans le cadre de villes paupérisées, faisant le cas de contrats de ville, il est pertinent d'étudier la manière dont est envisagé le rôle de la culture dans le cadre de la lutte contre les inégalités socioéconomiques. Il est intéressant de se demander plus largement la position de ces municipalités d'extrême-droite vis-à-vis de la démocratisation, voire de la démocratie culturelle, sur les axes de l'éducation artistique et culturelle et des droits culturels. Il est aussi possible de s'interroger s'il est question d'une posture commune à l'extrême-droite, ou si ces positionnements sont le résultat d'une conception singulière à chaque municipalité étudiée.

- **Hypothèses de recherche**

L'hypothèse principale de ce mémoire de recherche est la radicalisation de l'action culturelle au sein des municipalités de Perpignan et de Béziers. Une radicalisation, en tant que processus dans un contexte local précis, qui est l'idée principale autour du terme de « laboratoire ». Il s'agit de prouver que ces deux mairies, issues d'une seconde vague de conquêtes municipales pour l'extrême-droite, s'inscrivent dans une tradition de politique offensive contre les milieux culturels dans leur globalité, tel qu'observé sous les municipalités FN de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Il est aussi question d'étudier le caractère xénophobe, révisionniste et traditionaliste de la doctrine culturelle de ces deux municipalités, puisqu'il s'agit de sujets structurants de l'extrême-droite française.

Du fait d'une tradition de front républicain dans les doctrines culturelles aussi bien à droite qu'à gauche, et dans un contexte où ces partis dits « traditionnels » dominant les autres échelons de la décentralisation en France, il est possible de supposer des difficultés dans la coopération culturelle entre administrations, diminuant la marge d'autonomie offerte aux municipalités d'extrême-droite comparée aux autres communes. Il s'agit ici aussi d'observer le fonctionnement de ces administrations, les relations entre agent·es et élu·es, le niveau d'expertise des élu·es, entre autres.

Une hypothèse sous-jacente est l'existence d'un discours à contre-sens de cette radicalisation culturelle, qui souhaite démontrer une politique culturelle normalisée, dédramatisée, notamment auprès des élu·es du Rassemblement national. La vérification de cette hypothèse doit ainsi passer par l'analyse des témoignages afin de repérer des éléments de langage victimaires. Il est aussi possible de supposer que cet impératif de dédramatisation pourrait être moins présent chez des élu·es non-adhérent·es au RN.

Il est supposé que certains types d'expression artistique et certains axes de la politique culturelle sont favorisés par les élu·es d'extrême-droite. En tant que force conservatrice, les exécutifs locaux de droite radicale devraient porter leurs priorités sur la conservation du patrimoine dans une logique de construction d'un récit

national patriotique. Cette hypothèse suppose aussi une opposition des élu·es d'extrême-droite vis-à-vis de l'élargissement survenu dans les années Lang du domaine de la culture, et ainsi que leur vision de la culture se limiterait à un périmètre restreint des expressions culturelles valorisées et consacrées. Une manière de percevoir ces changements est l'analyse rétrospective des processus de transition de majorité municipale, au prisme des évolutions budgétaires, des renouvellements des directions des équipements culturels, l'évolution de la programmation et notamment des festivals.

- **Présentation du protocole d'enquête**

Déoulant de la formulation de ces hypothèses, le protocole d'enquête de ce mémoire de recherche vise à confirmer ou infirmer ces suppositions concernant les politiques culturelles municipales de ces deux villes.

*La revue de presse.*

L'étude des politiques culturelles municipales nécessite un travail de fond de contextualisation, dans le but de relater les différents événements survenus dans ces villes relevant de ce champ d'actions de politiques publiques. Pour ce faire, est entrepris ici un travail de revue de la presse régionale. Le travail de revue de presse dans le cadre des quatre villes étudiées est probant, sous le prisme des médias locaux — parfois nationaux — pour analyser les enjeux autour des décisions politiques ou autres événements relatifs aux politiques culturelles municipales dans le cadre de ce sujet de mémoire de recherche. À cette fin, il est pertinent de faire une revue de la presse quotidienne régionale.

*Les entretiens sociologiques semi-guidés*

Le volet qualitatif de l'étude inclue des entretiens sociologiques semi-guidés, qui ont été menés pour la plupart en présentiel, et ce avec trois différents types d'acteur·ices de la culture. Premièrement, l'étude s'intéresse aux discours des élu·es et adjoint·es des majorités municipales, afin d'observer leur discours autour des politiques culturelles implantées au niveau de la ville, et plus largement sur leur

vision du milieu de la culture. Deuxièmement, les agent-es de la fonction publique territoriale au sein des directions de la Culture de ces deux municipalités, dans une logique se concentrant davantage sur l'application des politiques culturelles, mais aussi sur les rapports interpersonnels au sein des structures. Un autre pan de cette population étudiée comprend les conseiller-es à l'action culturelle et territoriale de la DRAC Occitanie, interrogé-es dans le cadre de cette enquête sur le volet de la coopération État-collectivités. Troisièmement, des acteur-ices de la société civile, impliqué-es dans la vie associative et culturelle ou au sein de médias locaux. L'objectif était de recueillir un discours contestataire de la politique culturelle de ces municipalités.

Une grille d'entretien a été dressée, comprenant douze hypothèses regroupées en quatre grands thèmes : « la ville comme acteur clé des politiques culturelles », « politisation perçue ou effective des acteur-ices culturel·les », « culture occitane et identités locales », « enjeux de programmation et de communication ».

L'enquête de terrain au travers ces entretiens semi-guidés a été probablement la partie la plus laborieuse de ce travail de recherche, car il s'agissait d'un terrain d'enquête éloigné de Sciences Po Lille. De plus, l'accès aux élu-es était difficile, donnant des signaux faibles d'une réticence vis-à-vis de l'entretien sociologique. Par ailleurs, cette réticence était la même, voire plus grande, pour les institutions culturelles : aucune structure n'a souhaité répondre à mes questions, ce qui peut s'expliquer de différentes manières, sans nécessairement invoquer l'hostilité de répondre à des questions portant sur le thème de l'extrême-droite. Une dernière difficulté quant aux entretiens avec les agent-es des différentes administrations est la collecte de données tout en assurant que les propos recueillis ne puissent pas porter préjudice aux interrogé-es.

### *L'exploitation de données secondaires*

L'étude des politiques culturelles municipales de Béziers et Perpignan comprend l'analyse de données secondaires, recueillies sur Internet pour l'essentiel, ou durant les rencontres avec les interrogé-es de l'enquête qualitative. Il s'agit ici d'analyser les aspects plus quantitatifs de l'étude, quant à l'étude des budgets

alloués à la culture pour les différentes villes. De la même manière, sont utilisées des données confiées durant les entretiens semi-guidés, par des élu-es ou fonctionnaires, qui sont pour l'essentiel des documents de travail : étude des publics, projets scientifiques et culturels.

## **Chapitre I. La politique culturelle, entre radicalisation et normalisation**

L'objectif de ce chapitre est de décrypter deux phénomènes paradoxaux qui semblent cohabiter au sein des politiques culturelles d'extrême-droite. D'une part, la normalisation de l'extrême-droite est entretenue par un discours victimaire des militant·es d'extrême-droite autour de la diabolisation de leurs mouvements. D'autre part, la radicalisation postule que la doctrine des exécutifs municipaux issus des partis de droite radicale porte l'essentiel du contenu idéologique de ces partis : l'ethno-différentialisme et le populisme anti-élites. Ces doctrines se situent aux antipodes des idéaux des partis de droite comme de gauche d'une politique culturelle luttant contre la fracture sociale, au nom de la puissance sociale des arts<sup>55</sup>. Du fait des caractéristiques de cette doctrine, nous examinerons les conséquences qu'elles induisent au sein des équipes municipales. La présence d'un discours autour de la normalisation de l'extrême-droite, partie intégrante de la communication du FN / RN, tend à répondre à une autre contrainte de la politique culturelle : la coopération entre les autres acteurs publics de la politique culturelle — État et collectivités.

### **1. Béziers et Perpignan : laboratoires de la politique culturelle d'extrême-droite**

Depuis les premières expériences de la droite radicale, élue dans des municipalités à partir de 1995-1996, il n'y a pas eu de renouveau en termes de doctrine culturelle. À l'époque, elle se caractérisait par une stratégie populiste<sup>56</sup>, au travers un rejet du multiculturalisme et une offre culturelle orientée vers une majorité homogène de la population de ces villes. Dès lors, Béziers puis Perpignan furent des laboratoires d'expérimentation pratique de la politique culturelle, appliquée à une idéologie ethno-différentialiste et une stratégie politique populiste.

---

<sup>55</sup> URFALINO, 1997, *op. cit.*

<sup>56</sup> RIZZARDO, René, « Populisme et politique culturelle », *Vingtième siècle*, no. 56, octobre-décembre 1997, pp. 99-104.

#### a. Marqueurs populistes et anti-élites dans la politique culturelle

Un fil conducteur de l'enquête de terrain menée est la récurrence d'une forme d'antiparisianisme vis-à-vis de la politique culturelle, caché derrière le masque du « tout public ». Un marqueur dans la continuité des mairies FN de la première vague est une forme d'anti-snobisme, qui est relaté de nombreuses fois par les personnes interrogées issues de la société civile — associations et médias — en particulier à Béziers. L'association En vie à Béziers reproche à Robert Ménard d'incarner le populisme ainsi que l'antiparisianisme, et d'incorporer dans la politique culturelle une « grille de lecture populiste », qui se traduit par des actions culturelles de moindre qualité, en termes de contenu intellectuel.

C'est aussi le cas de Pierre-Emmanuel Azam, responsable de la rédaction de La Pieuvre du Midi, qui reprochait à la municipalité de Robert Ménard dans un dossier consacré au sein de ce journal<sup>57</sup> d'avoir réduit la culture à Béziers à peau de chagrin. Le journal, dans le traitement de cette politique anti-élitiste, met en avant le fait que de nombreux musées de la municipalité soient fermés, qui prouverait un ordre de priorités dans la politique culturelle, privilégiant de plus petits événements ponctuels, aux équipements culturels pérennes.

L'idée récurrente de la méfiance autour de toute la programmation parisienne est revenue durant des entretiens menés auprès d'agent·es de la ville de Béziers. Ils justifiaient l'action municipale qui appliquerait une programmation culturelle populaire. S'opposeraient dès lors une programmation parisienne et une programmation populaire. Il s'agit ici d'un attachement à la masse à travers ce qui se réfère à une programmation culturelle « populaire ». Derrière ce mot, se cache une idée de peuple uniforme, qui apprécierait les mêmes formes de culture. La programmation « parisienne » s'adresserait seulement à une élite, et ne serait pas destinée à tout le monde, ou au moins pas à un idéal-type d'habitant biterrois imaginé ici. Une volonté assez clairement définie par l'adjointe à la Culture, Élisabeth Pissarro, dans une interview en 2015, est de s'adresser à tout le monde, comme

---

<sup>57</sup> Voir La Pieuvre du Midi, no. 288 du vendredi 28 octobre au jeudi 3 novembre 2022, pp. 1, 4-6.

dans une municipalité classique : « On fait largement autant et surtout on essaie de faire mieux, sans élitisme ni snobisme. (...)»<sup>58</sup> »

### *Antiparisianisme et dédiabolisation à Perpignan*

Il est possible de retrouver le même anti-parisienisme chez les personnes rencontrées durant l'enquête de terrain à Perpignan, sous d'autres termes. En effet, ils tendent à produire un discours de normalisation du Rassemblement national au niveau local et dans les milieux culturels, reprochant que la diabolisation du RN ne provienne que des milieux artistiques et intellectuels parisiens. L'exemple du positionnement d'Indochine et de Louise Attaque vis-à-vis du festival Les Déferlantes<sup>59</sup> a été de nombreuses fois évoqué. En effet, ces groupes font partie de la programmation de l'édition de juillet 2023, or ce festival était censé déménager de Céret à Perpignan. L'annonce du déménagement a fait ainsi réagir ces groupes, qui ont refusé de se produire dans une ville d'extrême-droite<sup>60</sup>.

L'idée sous-jacente soulevée durant les entretiens menés avec élu·es et agent·es de la mairie de Perpignan serait que les artistes locaux ne s'opposeraient pas aussi frontalement à la municipalité RN, tandis que des groupes d'envergure nationale se le permettent, par engagement politique. S'oppose ainsi dans cette rhétorique l'engagement de ces deux groupes et la polémique sur les réseaux sociaux — Twitter est cité ici —, qui empêcheraient la mise en œuvre d'un service public à la population, la ministre de la Culture Rima Abdul Malak est mise dans une posture d'arbitre qui donnerait raison à la municipalité RN. Un autre enquêté a pu évoquer ce qu'il voit comme un conformisme parisien, un « épouvantail du monde de la culture » tout en commentant — non sans sarcasme — la décision prise par

---

<sup>58</sup> « Elisabeth Pissarro, la culture chevillée au cœur », *Le Petit Journal - l'hebdo local de l'Hérault*, 30 octobre 2015.

<sup>59</sup> Lire la troisième partie du chapitre, sous-partie a) « Les artistes et les associations face à l'extrême-droite : entre accommodation et opposition frontale »

<sup>60</sup> Cf. PERRON, Erwan, « Après Indochine, Louise Attaque refuse de jouer à Perpignan, fief de l'extrême droite », *Télérama*, 9 janvier 2023 ; PLAS (de), Odile, « Indochine remporte sa bataille contre le RN : Les Déferlantes ne se déplaceront pas à Perpignan », *Télérama*, 10 janvier 2023.

l'organisation des Déferlantes de ne plus se produire à Perpignan mais au Barcarès, « une des villes qui a le plus voté RN. »

Sur le sujet du changement de la direction de la scène nationale L'Archipel, les mots de cet enquêté étaient encore plus rudes vis-à-vis de ce qu'il percevait comme une volonté du pouvoir central à imposer le choix de son candidat. L'entretien est à mettre à perspective avec la décision récente de nommer Jackie Surjus-Collet, favorite de la majorité municipale. Cette nomination a causé une levée de bouclier de la part à la fois de la région et de l'État, qui voient ici une volonté de la mairie d'imposer leur favorite, pour réorienter la programmation culturelle de la scène nationale<sup>61</sup>. La défiance envers les initiatives portées par l'État, et même d'autres collectivités comme la Région Occitanie, est partagée et peut poser problème dans les coopérations avec les services de l'État, comme observé tout au long de ce premier chapitre.

#### b. Communication et symboles radicaux dans l'espace urbain

En février 2021, la mairie de Perpignan a émis une campagne de communication en soutien aux artistes, en diffusant des affiches sur les panneaux publicitaires de la ville. On peut ainsi y voir une femme artiste-peintre dans son atelier, avec en titre « La ville de Perpignan soutient ses artistes », puis une citation, attribuée à Thomas Jefferson : « Chaque homme de culture à deux patries : la sienne et la France. » La campagne provoque un tollé : faute d'orthographe évidente, photographie tirée d'une banque d'images, même la citation est fallacieuse, comme le relève L'Indépendant<sup>62</sup>. Cette campagne a accompagné la réouverture médiatique des musées de la ville, durant laquelle Louis Aliot s'est affiché en tant qu'allié du monde de la culture<sup>63</sup>, dans un contexte pandémique compliqué qui a obligé les lieux de culture à rester fermés. Cette campagne a été rapidement rectifiée pour y faire

---

<sup>61</sup> Lire la partie 3, sous-partie « c. Relations entre municipalités et équipements culturels »

<sup>62</sup> MARION, Julien, « Perpignan : le loupé de la Ville dans sa campagne de soutien aux artistes locaux », *L'Indépendant*, 10 février 2021.

<sup>63</sup> Lire la deuxième partie du chapitre, sous-partie a) « Personnification de l'exercice du mandat de maire dans le cadre de la politique culturelle ».

figurer un musicien de jazz, ainsi qu'une autre citation — « La culture est une arme de paix », attribuée à l'artiste perpignanais Maxime Gralet. La première version montre néanmoins une vision souverainiste du soutien aux milieux artistiques perpignanais, notamment dans l'utilisation trompeuse de cette citation faussement attribuée à Jefferson.

La politique de communication de la ville de Perpignan depuis le changement de majorité en 2020 fut observée attentivement, après les exemples médiatiques des bulletins municipaux que sont « Orange Vérités » dans la municipalité du Vaucluse, mais aussi du « Journal de Béziers » dont les couvertures ouvertement racistes ont eu un écho national. Ce qu'a relevé l'ancien maire LR de Perpignan Jean-Paul Alduy dans l'émission radiophonique de France Culture sur la politique culturelle de Louis Aliot<sup>64</sup>, est le changement du logo de la municipalité : « Perpignan la Catalane » est devenue « Perpignan la Rayonnante ». C'est le retour du blason, aux couleurs or et sang, caractéristiques de la Catalogne, dont le contour est tricolore. Au centre figure Saint Jean-Baptiste, le saint-patron de la ville. C'est une utilisation de symboles à la fois régionalistes, nationalistes et religieux, qui est contestée par l'opposition à la mairie<sup>65</sup>. Il semble imposer la catalanité dans la République française, démontrant une certaine hostilité vis-à-vis de la précédente identité visuelle. La réintroduction du drapeau français dans le logo de la collectivité suit une dynamique d'introduction du drapeau tricolore dans d'autres lieux publics, notamment au Castillet. Par ailleurs, le changement de la composition du service de communication peuvent laisser songeurs : la direction de la communication, poste laissé vacant après la démission de Sandra Cagnet au lendemain du second tour des municipales de 2020, est occupé à partir de janvier 2021 par Arnaud Folch, journaliste passé par l'hebdomadaire Minute dans les années 1980, devenu directeur délégué de la rédaction de Valeurs Actuelles, deux journaux aux lignes réactionnaires et

---

<sup>64</sup> MARTEL, 2022, *op. cit.*

<sup>65</sup> SABATIER, Alain, « Perpignan : "Provocation", "sabotage", "ringard", le nouveau logo de la ville choisi par Louis Aliot fait polémique », *France 3 Occitanie*, 1<sup>er</sup> avril 2021.

révisionnistes, notamment sur le cas de la guerre d'Algérie<sup>66</sup>, et condamnés par la justice<sup>67</sup>.

À Béziers, la politique de communication est offensive. Comme à Perpignan, il y a eu un changement d'identité visuelle et de logo<sup>68</sup>. L'affichage en centre-ville se veut être le relais de la radicalisation de la ville sur de nombreux domaines : sécurité, lutte contre l'immigration, contre l'islam politique, entre autres. Les exemples sont nombreux : « La police a un nouvel ami » en montrant un pistolet, ou encore « Ils arrivent », en désignant des migrant-es. Il en est de même pour le journal municipal, autrefois « Journal de Béziers », devenu « Journal du Biterrois » quand Robert Ménard a gagné la présidence de la communauté d'agglomération en 2020. Cette politique de communication très offensive est l'héritage du passage au sein de la municipalité d'André-Yves Beck : ancien directeur de la communication à Orange dans la municipalité de Jacques Bompard, il rejoint Béziers en 2014 et devient le directeur du cabinet de Robert Ménard, poste qu'il occupa jusqu'en 2016 avant de retourner à Orange. Il est décrit comme une personne à la stratégie de communication offensive, avec un contenu idéologique important, lui qui faisait partie du Bloc identitaire, de la mouvance nationaliste révolutionnaire. La communication outrageuse a aussi inclus l'utilisation de figures féminines de manière dégradante :

---

<sup>66</sup> On doit notamment à Arnaud Folch un numéro de Valeurs actuelles, intitulé « Algérie Française : les vérités interdites », hors-série no. 21, octobre 2019.

<sup>67</sup> L'hebdomadaire Minute a été condamné par la justice française à deux reprises, en 2014, pour provocation à la haine puis provocation à la haine raciale, sur leurs couvertures concernant la légalisation du mariage gay, puis la ministre de la Justice Christiane Taubira. Yves de Kerdrel, directeur de la publication de Valeurs Actuelles, a été condamné pour provocation à la discrimination et diffamation, en 2015 relativement à une publication intitulée « Roms : l'overdose ». Condamnation aussi pour provocation à la haine raciale concernant les naturalisés en France en 2015, puis pour injures envers des journalistes du Monde en 2017, et en 2021 pour injure publique à caractère raciste concernant une représentation de la députée Danièle Obono en tant qu'esclave. On a aussi accusé ce journal de verser dans l'antisémitisme, notamment dans le numéro hors-série cité ci-dessus, dans le cadre d'un portrait de l'historien Benjamin Stora, ou encore dans le cadre d'un article sur le milliardaire Georges Soros.

<sup>68</sup> SIRACH, Marie-José, « À Béziers, les acteurs culturels résistent avec vaillance », L'Humanité, 23 mars 2017.

dans un accouchement, ligotée à une voie de chemin de fer<sup>69</sup>, ou encore en train de se faire administrer une fessée<sup>70</sup>.

Le revers de la médaille porte sur la politique de communication à Béziers autour des événements culturels. Au contraire de Perpignan où la communication municipale est décrite comme innovante, s'appuyant sur le digital et relayant les manifestations culturelles, ce n'est pas le cas dans l'autre ville étudiée. Comme le relatent des enquêté-es biterrois-es, la communication de la ville préférerait les phrases chocs au relai des activités culturelles : « tant qu'on n'a pas d'événement, on ne va pas afficher grand-chose ».

### c. Les stratégies de normalisation de la politique culturelle

La normalisation est une stratégie mise en œuvre par le Front national dès ses origines, dans un objectif de rendre l'extrême-droite plus présentable. Elle s'accompagne d'une rhétorique victimaire, qui vise à se plaindre du traitement médiatique du parti d'extrême-droite et de sa diabolisation. La stratégie de normalisation s'opère en parallèle de l'affirmation d'une forme de radicalité, afin de montrer un équilibre entre discours partisan et gestion municipale classique.

#### *Des investissements culturels.*

Un possible marqueur de la volonté de normalisation culturelle est l'élaboration de projets d'infrastructures. Au travers des investissements conséquents, les municipalités démontreraient ainsi leur volonté d'agir pour les milieux culturels. Cette stratégie permet de se détacher du bilan des mairies FN qui se sont largement opposées à la construction de nouveaux équipements : à titre d'exemple, le cas de l'espace Clodius à Orange, lancé par la municipalité socialiste en 1993 pour accueillir une médiathèque, une salle de spectacles et un musée. Le gros-œuvre était terminé au moment du changement de majorité en 1995.

---

<sup>69</sup> « Béziers: des affiches «violentes à l'égard des femmes» », *24 heures*, 11 décembre 2017.

<sup>70</sup> DEJEAN, Mathieu, « Robert Ménard et ses « fantasmes misogynes » dans le journal de Béziers », *Les inrockuptibles*, 6 août 2015.

Cependant, le maire FN a refusé de continuer à financer l'équipement, qui est resté en l'état, et qui ne peut fonctionner que partiellement — le musée n'a jamais vu le jour<sup>71</sup>.

Aussi, deux projets ambitieux ont été lancés par la nouvelle majorité municipale à Perpignan. Le premier est le projet de pôle muséal, regroupant trois musées préexistants ainsi qu'un quatrième nouveau pôle d'art contemporain. Le deuxième projet est celui d'un équipement type parc à thèmes, sur le thème de la Catalogne, inspiré du Puy du Fou de De Villiers. L'engagement pris par la municipalité est une livraison « d'ici la fin du mandat »<sup>72</sup>, comme on a pu me le confirmer durant l'entretien. Seulement, aucun projet concret n'a été présenté à la population, ce qui peut laisser dubitatif quant aux intentions de construire cet équipement. Néanmoins, les équipements dont la construction ou la rénovation était en cours n'ont pas été victimes de coupes budgétaires de la part de la mairie : le Couvent Royal Sainte-Claire, qui fut également une ancienne prison et qui deviendra un équipement sur la mémoire des rapatrié-es, et le récent lieu de concert à l'église des Grands Carmes.

La ville de Béziers a eu aussi son projet de grande institution muséale, pour réutiliser les locaux du Palais des Évêques. Or, ce projet fut abandonné après la rédaction d'un projet scientifique et culturel des musées de Béziers qui dessinait une réorganisation des musées et des collections. Il s'agissait d'un projet ambitieux et chiffré, abandonné de manière assez brutale par le maire<sup>73</sup>.

### *L'élargissement de la définition de la culture légitime*

---

<sup>71</sup> BÉNABENT, Juliette, « A Orange, la culture est réduite à peau de chagrin », *Télérama*, 15 mars 2014.

<sup>72</sup> SHOJAELI, Suzanne, « Le parc à thème catalan à Perpignan devrait voir le jour "d'ici la fin du mandat", selon Louis Aliot », *France Bleu Roussillon*, 3 septembre 2021.

<sup>73</sup> Lire la partie 2, sous-partie a) « Personnification de l'exercice du mandat de maire dans le cadre de la politique culturelle »

La normalisation de la politique culturelle des municipalités RN passe aussi par le support à des initiatives se trouvant à la bordure de la définition de la culture légitime. À Perpignan, elle s'est manifestée de deux manières. Premièrement, l'intégration d'un espace dédié à l'art contemporain dans le projet de pôle muséal, qui constituerait l'unique nouveauté au sein de cet équipement — puisque les autres collections sont déjà présentées dans d'autres lieux. Deuxièmement, l'initiative durant la crise du Covid-19 autour du *street-art* a permis à la municipalité de continuer à soutenir financièrement les milieux artistiques, malgré la fermeture des lieux culturels, en utilisant la rue. L'initiative a été à l'heure actuelle pérennisée par la municipalité.

## **2. Les équipes municipales : structuration, rapports interpersonnels et tensions**

L'enquête de terrain a permis de réunir des informations sur le contexte social dans lequel évoluent agent-es et élu-es au sein de ces deux municipalités. Une telle analyse est probante, car elle permet de questionner s'il y a une incidence de la doctrine politique d'extrême-droite sur les relations interpersonnelles entre le personnel et la majorité municipale, qu'il s'agisse du moment de la transition politique post-élection, ou pendant le mandat.

### **a. Personnification de l'exercice du mandat de maire dans le cadre de la politique culturelle**

Les maires se mettent largement en avant pour évoquer les orientations politiques de leur ressort. Il y a un effet de « branding » qui cherche à associer le maire à l'action politique du conseil municipal<sup>74</sup>. Le sujet de la personnification de la politique municipale n'est pas un phénomène nouveau, ni propre aux villes de l'extrême-droite, ni à la politique culturelle, mais l'analyse de la stratégie de communication de Louis Aliot et Robert Ménard est pertinente au prisme de ces deux thèmes.

---

<sup>74</sup> ANQUETIN Virginie, « Un « bon » maire. La fabrication de la façade mayorale dans une grande ville », Sociétés contemporaines, 2012/4 (n° 88), p. 99-124.

Tout d'abord, il s'agit de figures médiatiques qui ont un accès aux médias au niveau national. Le site internet Politiquemedia, qui recense les interventions des personnalités politiques dans les médias nationaux, a dénombré 22 prises de parole de Robert Ménard en 2022, 41 interventions de Louis Aliot dans les médias nationaux. Il s'agit d'outils de communication pour les deux édiles utilisés afin de rendre compte de leur action politique dans les villes qu'ils gouvernent, mais aussi pour réagir à l'actualité politique ou pour présenter des propositions dans le cadre d'une campagne électorale<sup>75</sup>.

### *Les projets culturels de Robert Ménard*

Cette personnification de la décision politique culturelle est très présente dans la stratégie de communication de Robert Ménard, et questionne aussi sur le niveau d'implication du maire, et ses capacités à déléguer la décision politique. Une première approche de ce phénomène peut être vue au travers deux événements majeurs survenus récemment : le projet avorté de grand musée de Béziers, et la réouverture de la maison natale de Jean Moulin.

Le projet de grand musée à Béziers regroupant les collections des musées actuels fut lancé en 2018, dans un contexte d'audit de la DRAC et du ministère de la Culture à la suite du vol d'un tableau du peintre Giorgio de Chirico au musée Fabrégat<sup>76</sup>. Les conditions de conservation des collections n'étant pas estimées comme satisfaisantes, le musée Fabrégat fut fermé et la mairie a envisagé de réutiliser le bâtiment du Palais des Évêques, laissé vide par son ancien occupant — le Palais de justice — pour y accueillir les collections des musées de Béziers. À l'époque déjà, Robert Ménard est présenté comme au cœur de la prise de décision.

---

<sup>75</sup> Ce fut le cas de Louis Aliot en 2022 pendant la campagne de l'élection du président du Rassemblement national.

<sup>76</sup> « Béziers : vol d'un tableau "inestimable" de Giorgio de Chirico », France 3 Occitanie, 21 novembre 2017.

Dans un article paru dans le Midi Libre<sup>77</sup>, le projet semble être porté par Robert Ménard lui-même, qui annonce un équipement d'envergure à long terme. Les prospections autour de la création du musée sont allées jusqu'à la rédaction d'un projet scientifique et culturel des musées de Béziers.

En janvier 2023, dans une interview fleuve<sup>78</sup>, Robert Ménard présente son « interrogation » vis-à-vis d'un projet coûteux en termes d'investissement et de coût de fonctionnement, qui ne vaudrait pas le coup sur le long-terme en termes de fréquentation, et qui présenterait des risques au vu du contexte économique actuel, fortement inflationniste. Pour son argumentaire, il se présente comme un enquêteur ayant visité des structures muséales similaires, auxquels il aurait demandé les chiffres de fréquentation. La décision d'arrêt du projet de grand musée est alors présentée comme une mesure de rationalité budgétaire. Le conseil municipal ne semble pas avoir été consulté vis-à-vis de cette décision, tout comme la direction des musées de Béziers. La communication autour de l'abandon de ce projet serait alors, tout comme le début de ce projet, le fruit d'un choix solitaire de la part de l'édile biterrois. Le cas de l'appartement natal de Jean Moulin est un projet lancé par la majorité précédente, par son acquisition en 2011. Sur le projet de réhabilitation et de présentation au public, il est possible de noter dès 2016 des prises de position de la majorité de Robert Ménard assez clivantes, sans recherche de compromis avec l'opposition ou les associations telles que *Les amis de la maison de Jean Moulin*<sup>79</sup>. La maison, protégée au titre des monuments historiques, fait l'objet en 2023 d'une réouverture, à la suite de la rénovation importante entreprise par la municipalité, et particulièrement Robert Ménard qui a décidé jusqu'au choix de l'occupation du rez-de-chaussée : « un restaurant traditionnel français avec une décoration typique des années 1930. »<sup>80</sup>

---

<sup>77</sup> BOILLOT, Emmanuelle, « Béziers : les musées de la ville seraient regroupés au Palais des Évêques », Midi Libre, 7 mars 2018.

<sup>78</sup> GAILLARD, Caroline, « Robert Ménard : "J'ai envie de bâtir des choses" », Midi Libre, 14 janvier 2023.

<sup>79</sup> BLIN, Marie-Amélie, « À Béziers, la maison natale de Jean Moulin tient tête à Robert Ménard », Le Figaro, 10 mai 2016.

<sup>80</sup> BRUNETON, Paul-Roch, « Maison natale de Jean Moulin à Béziers : mémoire et modernité se mêlent rue d'Alsace », Midi Libre, 28 novembre 2022.

*Louis Aliot, défenseur des artistes.*

La politique culturelle de Louis Aliot a fait l'objet de deux grandes interviews, la première au magazine d'art Mouvement<sup>81</sup>, la seconde à France Culture<sup>82</sup>, et dans les deux cas laisse apercevoir une conception personnelle de la culture. Dans la première interview, il est fait référence à la grande opération de communication de la mairie, opérée le 9 février 2021, où le maire a décidé d'être le premier à rouvrir les musées, dans un contexte sanitaire qui ne permettait pas de les rouvrir au niveau national. L'analyse faite est que le maire souhaitait se présenter comme soutien des milieux culturels face aux mesures sanitaires restrictives. La mesure est retoquée par le tribunal administratif de Montpellier le 15 février 2021<sup>83</sup>. L'article de Mouvement laisse également transparaître une vision de l'expression artistique de la part du maire : dans le cadre de l'événement « L'art prend l'air », où il s'illustre personnellement dans une initiative de normalisation, il déclare préférer « voir du street art de qualité qu'un certain nombre de tags absolument immondes. » Louis Aliot a également porté un projet de nouvel équipement culturel durant sa campagne : un parc à thème catalan, sur lequel l'édile perpignanais a fait campagne en 2020 et qui verrait le jour d'ici la fin du mandat. C'est un équipement qui serait dès lors marqué du sceau de l'initiative de Louis Aliot.

Perpignan ne semble pas faire le cas d'une gouvernance aussi solitaire que Béziers avec Robert Ménard. L'équipe municipale, particulièrement à l'origine de la politique culturelle, est mise en avant dans les interviews : Denis Saez, directeur de la culture, et surtout André Bonet, adjoint à la délégation Culture. Cependant, certaines décisions relèvent du champ personnel de Louis Aliot. Le cas du conseil d'administration de la scène nationale du Théâtre de l'Archipel est frappant : deux mois après l'élection municipale, le maire y a nommé sa femme et artiste-peintre

---

<sup>81</sup> HIDALGO-LAURIER, Oriane, « C'est joli hein ? », Mouvement, 19 décembre 2021.

<sup>82</sup> MARTEL, 2022, *op. cit.*

<sup>83</sup> « Covid-19 : la justice suspend la réouverture de quatre musées à Perpignan, décidée par le maire en dépit des consignes sanitaires », Franceinfo, 15 février 2021.

Véronique Lopez<sup>84</sup>. L'inclusion de personnalités issues de l'entourage proche du maire dans la prise de décision politique a dérangé le monde culturel.

b. Implantation territoriale, expertise et rapports de force des élus municipaux délégués à la Culture

Une première difficulté qui peut être envisagée quant à l'étude du recrutement des élu·es à la délégation Culture au sein de ces mairies d'extrême-droite, tient au degré d'expertise de ce personnel politique vis-à-vis de la culture et de la gestion municipale. Les travaux de Willy Beauvalet et Sébastien Michon<sup>85</sup> se sont concentrés sur le recrutement socio-économique des député·es et eurodéputé·es du parti frontiste et leur professionnalisation, et ont relevé un recrutement qui s'opère davantage au sein du pôle économique de l'espace social que du pôle culturel. L'étude de Félicien Faury s'est focalisée sur l'étude de l'expertise des élu·es d'une municipalité d'extrême-droite anonymisée — qu'il appelle Feyrane. Il en ressort que l'élue à la culture n'avait aucune expérience dans le domaine culturel, et a éprouvé des difficultés dans l'exercice de ses fonctions. Il est possible d'émettre l'hypothèse que de telles difficultés ont pu être rencontrées dans l'élaboration des majorités municipales à Perpignan et Béziers.

L'étude de la répartition de la délégation culture parmi les élu·es majoritaires aux conseils municipaux permet d'entrevoir la place que la culture occupe dans la politique de la municipalité. Au sein des deux municipalités, la délégation Culture relève de la compétence d'un·e adjoint·e et d'un autre élu qui se trouve en appui. À Perpignan, la fonction de troisième adjoint à la Culture est revenue à une figure locale, André Bonet, fondateur du Centre méditerranéen de la littérature en 1983. Après 40 ans de direction de ce centre, au sein duquel il a pu développer un réseau artistique local, il a rejoint la liste de Louis Aliot en 2020. Il est fait état d'André Bonet comme une des prises de la liste d'Aliot parmi les plus importantes issues de la

---

<sup>84</sup> MONNIER, Thomas, « Louis Aliot : la promotion de sa compagne Véronique Lopez fait polémique », Gala, 25 juillet 2020.

<sup>85</sup> BEAUVALLET Willy, MICHON Sébastien, « Le Front national comme espace de luttes : dynamiques croisées de professionnalisation politique », *Politix*, 2019/3 (n° 127), p. 31-57.

société civile<sup>86</sup>, ce qui aurait contribué à la victoire du RN cette année-là. Ceci semble décrire l'importance pour le RN de remporter le soutien des milieux artistiques perpignanais, et de se doter d'un élu expert en la matière. Il dispose d'un grand nombre de délégations : langues et cultures occitanes, affaires catalanes, grandes manifestations et université du temps libre. Le deuxième élu perpignanais, Jean Casagran, élu sur la liste LR de Jean-Marc Pujol mais ayant rejoint le groupe de la majorité municipale en septembre 2022, est aussi issu du milieu artistique. Il a fondé le festival international du disque de Perpignan, ce qui fait de lui une autre personnalité du monde de la culture, ayant cultivé un réseau à l'échelle catalane.

La première adjointe au maire de Béziers, Elisabeth Pissarro, est aussi une personnalité forte de la majorité municipale. L'enseignante à la retraite et femme d'un descendant du peintre impressionniste Camille Pissarro occupe la délégation Culture, Patrimoine et Féria depuis 2014. Contrairement à ses homologues perpignanais, elle n'a pas d'expérience professionnelle liée à une organisation culturelle, bien que du fait de son statut d'élue depuis 9 ans, elle ait pu acquérir un savoir-faire ainsi qu'un réseau professionnel. L'élu municipal à la Culture et aux archives, Christophe Spina est arrivé sur la liste de Robert Ménard en 2020, par engagement citoyen. En parallèle, il travaille pour la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault, et il est diplômé d'une licence en ressources humaines. Son intérêt pour la culture serait, selon ses dires, pluridisciplinaire, bien qu'il semble particulièrement apprécier la lecture et le patrimoine urbain. Tout comme l'adjointe Pissarro, il n'a pas suivi de formation spécifique liée à la gestion municipale ou à la culture, créant un net déficit d'expertise au sein de l'équipe d'élus de ladite délégation.

En reprenant l'hypothèse initiale liée à l'expertise des élus, il est possible de constater un haut niveau d'expertise de l'adjoint et de l'élu perpignanais. Tous deux ont été recrutés pour intégrer la majorité municipale — ils sont décrits comme des « prises » du Rassemblement national. Ceci prouve à la fois une certaine volonté de la part du maire et du RN local d'acquérir des experts en matière de politique culturelle, mais aussi la difficulté de recruter en interne au parti des expert-es du monde de la culture. D'où le phénomène constaté à Béziers, où au sein de l'équipe

---

<sup>86</sup> GIBAND, LEBOURG, SISTACH, 2021, *op. cit.*

municipale la délégation Culture est attribuée à des personnes non-expertes du domaine.

- c. Relations entre les équipes administratives et les exécutifs municipaux dans un contexte de radicalité

*Un idéal-type de la relation élu-es – administration ?*

Aborder le couple élu-es – administration est peu évident, étant donné qu'une moitié disposerait de la légitimité de l'élection, alors que l'autre dispose des connaissances procédurales et de l'expertise sur le secteur thématique en question. L'étude des relations entre le corps administratif des mairies étudiées et les élu-es doit prendre en compte deux variables essentielles : la pratique managériale et la radicalité politique. À la différence de la seconde, la première variable peut être retrouvée dans d'autres municipalités s'inscrivant au sein de contextes partisans différents. Comme le relève Pierre Esplugas-Labatut<sup>87</sup> qui relate son expérience d'élu local à Toulouse<sup>88</sup>, il existe dans la doctrine managériale des tentations de mise en subordination de l'administration locale. Le professeur de droit public se représente dans ses interactions avec ses collaborateur-ices de la direction Culture et des équipements culturels, comme une personne qui admettrait assez humblement ne pas pouvoir se positionner dans des choix de programmation par manque de connaissance ou de légitimité académique. Selon lui, au niveau de la programmation culturelle, l'élu-e peut disposer d'une force de proposition, mais ne doit pas l'imposer, mais plutôt se concilier avec les convictions des programmateur-ices et conservateur-ices — en somme, des expert-es de la Culture au sein de sa municipalité. L'exemple de doctrine managériale apaisée présentée par Pierre Esplugas-Labatut comme la position que doit adopter un-e élu-e à la délégation Culture, n'est pas nécessairement partagée unanimement au sein de

---

<sup>87</sup> ESPLUGAS-LABATUT, Pierre, « A propos du rôle de l'élu local : les tourments d'un élu en charge de politiques culturelles. » *40 regards sur 40 ans de décentralisation*, L'Épilogue-Lextenso, pp.291-298, 2022.

<sup>88</sup> Pierre Esplugas-Labatut a occupé la délégation Musées et art contemporain lors du mandat 2014-2020, puis s'est chargé de l'Image et des affaires juridiques à partir de 2020. Il évolue au sein de la majorité de Jean-Luc Moudenc (LR)

toutes les municipalités. L'observation au travers l'enquête de terrain permet de soulever des questions sur les relations entre les administrations municipales culturelles et les majorités municipales.

### *La direction perpignanaise de la Culture*

L'enquête de terrain m'a permis d'étudier la structure de la direction Culture de la mairie de Perpignan. L'adjoint André Bonet, du fait de sa longue expérience, lui qui a occupé de 1982 à 2020 le poste de directeur du Centre méditerranéen de la littérature, est respecté et est doté d'une importante expertise. Il semble en même temps vouloir s'inscrire dans la continuité de la doctrine culturelle des différentes municipalités qu'a connu Perpignan depuis 1982 et les lois de décentralisation Defferre qui ont permis aux communes de s'approprier davantage la compétence culturelle. Comme mentionné précédemment, le cas d'André Bonet est assez particulier, car il s'agit d'un adjoint qui dispose d'une forte expertise dans le domaine de la Culture et d'une forte connaissance du secteur culturel à Perpignan. Le *leadership* de Bonet semble ainsi se différencier de l'idéal formulé par l'élus toulousain Pierre Esplugas-Labatut, puisqu'André Bonet n'hésite pas à affirmer des prises de position et d'orientation programmatique. Il s'inscrit dans la continuité de la politique culturelle municipale des majorités précédentes, de droite traditionnelle. Cette continuité se démontre dans le fait de maintenir le directeur de la Culture en fonction depuis 2014. Didier Saez, qui a fait sa carrière au sein de la municipalité perpignanaise, directeur des bibliothèques et médiathèques avant d'arriver à son poste actuel. L'implantation locale de MM. Saez et Bonet depuis de nombreuses années, et l'expertise particulièrement axée sur la lecture de ces deux personnages invite inévitablement à penser que tous deux ont été amenés à travailler ensemble bien avant l'alternance municipale de 2020. Il a été relaté durant l'enquête de terrain menée auprès d'agent-es de la municipalité l'absence de *turn-over* due au changement de l'équipe municipale.

### *Conflictualités et management autoritaire à Béziers*

Le cas de la municipalité biterroise tend à diverger davantage de l'idéal de fonctionnement de l'équipe municipale sur les questions culturelles. L'adjointe à la

culture Élisabeth Pissarro, comme pour l' élu toulousain, ne dispose pas d'une expérience académique ou professionnelle dans le domaine de la culture, étant donné qu'elle a suivi une formation de professeure des écoles. Elle semble pourtant à l'origine de l'orientation de la politique culturelle, et avoir développé un réseau important d'artistes qu'elle souhaite mettre en avant au travers des initiatives municipales. Ces initiatives, la mise en avant des différent·es artistes, est réputée comme assez inégale par le personnel administratif interrogé. L'enquête de terrain a mis en évidence à différents niveaux le manque de possibilité laissée pour la prise d'initiatives, y-compris à des postes auxquels sont normalement délégués les choix de programmation, prouvant un interventionnisme de l'équipe municipale en fonction des « appétences » des élu·es. Ces critiques de la politique assez peu volontariste de la municipalité s'accompagnent de critiques plus vastes sur des tensions entre la majorité et les personnels administratifs, avec certains cas restés confidentiels de départs précipités d'agent·es.

Dans un échange informel tenu en marge de l'enquête de terrain, un enquêté a profité de la sortie du cadre de l'entretien semi-guidé pour évoquer certains sujets, notamment comment sa décision de venir à Béziers a fait réagir ses collègues dans sa ville d'origine, du fait de la mauvaise réputation de la ville. Béziers est en effet perçue comme une ville déclassée et pauvre sur le plan national, mais ces craintes étaient plutôt le fait du maire très médiatique, Robert Ménard. Ce dernier dispose d'une réputation de management très offensive, dans ses expériences professionnelles précédentes ainsi qu'en tant que maire de Béziers. En effet, l'édile aurait été mené vers la sortie de Reporters sans frontières car on lui reprocherait des techniques managériales dégradantes. Ces techniques seraient encore à l'ordre du jour, se manifestant par un fort *turn-over* au sein de postes clés de la politique culturelle de la ville. Ces dires issus de l'enquête de terrain semblent confirmés dans la presse locale, notamment sur la Médiathèque André Malraux (MAM), dont la directrice historique a été poussée vers une retraite anticipée par Robert Ménard<sup>89</sup>. Aurait suivi Caroline Daviron, directrice de la MAM pendant 2 ans et demi et qui serait également partie en raison d'un « relationnel difficile avec la municipalité »,

---

<sup>89</sup> BOILLOT, Emmanuelle, « Béziers : le nouvel organigramme, en partie mutualisé, des services de l'Agglo », *Midi Libre*, 21 novembre 2020.

puis Stéphane Million, d'août 2022 à janvier 2023<sup>90</sup>. Les cas de départs pour divergence idéologique furent ainsi nombreux, et tandis que les agent-es cité-es plus haut ont essayé de rester après l'élection de Robert Ménard, d'autres sont parti-es dès 2014, comme Bruno Deschamps, directeur du théâtre municipal<sup>91</sup>, Jean-Bernard Pommier, directeur du théâtre des Franciscains<sup>92</sup>, entre autres. Ce nombre élevé de départ à Béziers, qui ne fut pas constaté en de mêmes termes à Perpignan, est donc imputable à la fois à la radicalité idéologique, mais aussi à un management autoritaire de la part de l'édile.

### **3. L'impact de la radicalité politique dans la coopération avec le secteur culturel**

En interne aux municipalités, les politiques culturelles de l'extrême-droite peuvent conduire à des divergences idéologiques qui remettent en cause le travail coopératif dans certains contextes. En revanche, et comme tend à le montrer le fonctionnement à Perpignan, le discours de normalisation peut tendre à montrer une transition apaisée après la victoire du Rassemblement national au conseil municipal. L'analyse sociologique des acteur-ices de la culture invite ainsi à s'intéresser aux relations entre les deux municipalités, les collectivités, les artistes et les équipements culturels. En effet, une large partie du monde de la culture — équipements, associations, troupes, artistes — dépendent de la puissance publique pour exister, qu'il s'agisse via des moyens matériels ou financiers. Puisque l'article 72 de la Constitution de la Cinquième République garantit le principe de libre administration des collectivités locales<sup>93</sup>, celles-ci prennent des décisions de manière libre, correspondant à leurs souhaits concernant l'administration de la culture : soutenir une association culturelle ou non, composer la programmation du théâtre municipal, entre autres. Des dilemmes se présentent ainsi, par exemple aux structures, sur le

---

<sup>90</sup> « Le directeur de la médiathèque déjà sur le départ », *Le dauphiné libéré*, 10 janvier 2023.

<sup>91</sup> « Les « conneries » de Ménard, le « Love » de Doré », *L'Humanité*, 16 juin 2014.

<sup>92</sup> « à Béziers, le masque du local », *L'Obs*, 8 mai 2014.

<sup>93</sup> Article 72, alinéa 3 : « Dans les conditions prévues par la loi, ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences. »

fait de dépendre ou non d'un financement provenant d'une administration contrôlée par l'extrême-droite, et si cette co-dépendance présente des risques pour l'indépendance de la structure ou non. Le choix pour les artistes-interprètes peut se positionner sur le fait d'accepter ou non de se produire dans une telle municipalité, d'accepter ou non de faire partie de la communication partisane de la mairie, par exemple.

a. Les artistes et les associations face à l'extrême-droite : entre accommodation et opposition frontale

L'illustration choisie pour la page de garde est une vignette réalisée par Steve Golliot-Villers, qui illustre une tribune des artistes, créateur·ices et acteur·ices des milieux culturels perpignanais, contre la liste Rassemblement national, qualifiée pour le second tour des élections de mars et juin 2020<sup>94</sup>. Dans un texte intitulé « Expression libre », en français et en catalan, les signataires exposent en quoi la liste menée par Louis Aliot représenterait un risque pour elleux.

« Expression libre.

Les acteurs culturels de Perpignan et d'ailleurs se battent pour des valeurs : la liberté d'expression, le droit à la subversion et la lutte contre toute forme de sectarisme.

Notre ville a besoin d'un monde culturel libre de penser, libre de créer, libre d'interpréter et de critiquer. La culture ce n'est pas une vision idéologique de l'histoire. L'art d'aujourd'hui est essentiel à notre expression culturelle, il est la seule forme d'art sans précédent. La culture c'est aussi nous.

Le 28 juin, ne permettons pas que cela change. »

Ainsi, la fronde contre le Rassemblement national semble partagée par des artistes de Perpignan aussi bien que par des personnalités d'envergure nationale. Le cas des Déferlantes et des menaces de la part des groupes Indochine et Louise Attaque de ne pas venir se produire si le festival se produit dans une ville dirigée par

---

<sup>94</sup> BECKER, Philippe, « Artistes, musiciens, acteurs de la culture signent une tribune alors que l'extrême-droite est en lice à Perpignan : « la culture n'est pas une vision idéologique de l'Histoire » », *La Semaine du Roussillon*, 26 juin 2020.

le RN est le fruit de plus de quarante ans de politisation du monde artistique, et particulièrement de la musique, contre l'extrême-droite<sup>95</sup>. Cette opposition a été étudiée sous le prisme de l'anti-parisianisme de la part des élites locales, mais montre qu'il demeure toujours un cas de conscience pour les artistes d'envergure nationale de se produire ou non dans une ville avec une majorité issue des rangs de l'extrême-droite. Ce à quoi la municipalité, dans le cadre de l'enquête de terrain, a répondu déplorer la perte pour le public perpignanais que constitue ce raté sur le déménagement des Déferlantes. Le maire Louis Aliot, dans une déclaration, a dénoncé « le chantage et le sectarisme »<sup>96</sup> des deux groupes.

### *La position isolée de Louise Attaque et Indochine*

Cependant, il ne s'agirait pas d'une position uniforme à tous·tes les artistes. En ce qui concerne la musique, d'autres manifestations ont lieu à Perpignan, qui voient se produire des artistes d'envergure nationale. Par exemple, le très contestataire Renaud est programmé pour la 8<sup>e</sup> édition du Live au campo, le 22 juillet 2023. Celui qui chantait en 2006 « Elle est facho » et qui est connu pour un engagement contre le parti frontiste n'a pas eu le même cas de conscience vis-à-vis de Perpignan. Des enquêté·es ont souhaité souligner à quel point la position d'Indochine et de Louise Attaque lui paraissait isolée parmi le reste du monde artistique, notamment du tissu local, affirmant que la couleur de la majorité municipale à Perpignan ne créait pas de cas de conscience pour les associations ou les artistes par rapport au fait de se produire ou d'effectuer des actions d'éducation à l'art.

### *À Béziers, la coexistence de deux milieux artistiques*

---

<sup>95</sup> BIENVENU, Grégoire, *Le Front national et la musique française : quand l'idéal culturel frontiste provoque l'engagement des artistes (1996-2016)*, Rennes : Sciences Po Rennes, 2016.

<sup>96</sup> SABOURAUD, Diane, « Déménagement des Déferlantes : "Le chantage et le sectarisme auront eu raison de l'intérêt culturel, économique et touristique de notre territoire", gronde Louis Aliot », *L'Indépendant*, 10 janvier 2023.

La relation entre les milieux artistiques et la mairie de Béziers est plus conflictuelle. En janvier 2023, la municipalité de Robert Ménard est condamnée en appel à 50 000 euros de dommages et intérêts pour parasitisme à l'encontre d'un peintre muraliste, Jean Pierson. Il aurait en effet imaginé un parcours de fresques dans la ville, qui aurait été repris par la ville au travers l'aide d'une autre association. Les cas isolés d'opposition entre un·e artiste et la mairie sont multiples, et certaines histoires ont pu être racontées durant des entretiens menés dans le cadre de l'enquête de terrain, notamment sur l'existence supposée d'une liste d'artistes banni-es de toute action culturelle municipale — même le fils de Robert Ménard y figurerait. Cette liste qui crée une différenciation entre artistes encensés et *persona non grata* a conduit à la composition d'une imposante vie culturelle extra-municipale.

Cette structuration des milieux artistiques est allée jusqu'à la construction de compagnies de théâtres — Là-bas théâtre —, et de lieux — La cosmopolithèque — qui seraient des espaces de refuge pour faire vivre des artistes s'opposant à la politique de Robert Ménard, ou qui seraient victimes d'une censure de la part de la municipalité. Un autre exemple peut illustrer la volonté de la municipalité de lutter contre toute forme de contestation depuis les milieux artistiques : le cas du média *La Pieuvre du Midi*. Le journal satirique, critique de la politique de Robert Ménard, fut retiré de la Médiathèque André Malraux en 2021<sup>97</sup>, mais a semblé faire l'objet d'un soutien des milieux artistiques extra-municipaux, au travers un concert de soutien contre la censure.

#### b. Relations entre municipalités et équipements culturels

Les équipements — dont le fonctionnement est coûteux — dépendent des aides publiques, et le choix de la part des collectivités de financer ou non un équipement relève de ce principe de libre administration des collectivités, consacré par la Constitution. Les relations entre équipements et municipalités contiennent souvent cet enjeu.

---

<sup>97</sup> JIMENEZ, Antonia, « Béziers : pour le rédacteur en chef de La Pieuvre, "mieux vaut l'excès de caricature que de censure" », *Midi Libre*, 24 novembre 2021.

### *Vie associative extra-municipale à Béziers*

À Béziers, des équipements culturels entiers se sont construits pour faire vivre une vie associative et culturelle extra-municipale, comme expliqué ci-dessus avec le cas de la Cosmopolithèque. Sans demande d'aide municipale et grâce à d'autres financements, privés ou d'autres collectivités, d'autres structures peuvent continuer à exister. C'est notamment le cas de l'équipement de spectacle vivant géré par le Conseil départemental avec le soutien de la région, le théâtre Sortie-Ouest, désormais appelé Domaine de Bayssan. Sans possibilité d'interroger un responsable de la structure, en pleine recomposition depuis le départ de son directeur historique, Jean Varela, il est possible néanmoins de relever des oppositions entre la structure sous régie départementale, et la ville. Durant la campagne des départementales en 2015, le théâtre Sortie-Ouest est menacé de fermeture par le FN, et notamment son candidat, Henri Bec. Pour lui, les dépenses culturelles seraient trop élevées, et il s'agirait d'un gain de pouvoir d'achat avec moins d'imposition<sup>98</sup>. Ces dépenses culturelles sont vues comme inutiles par des élu-es du conseil départemental issu-es de l'extrême-droite, car interprétées comme un financement d'une programmation trop élitiste ou même « militante ». D'autres voix proches du FN ont pu plaider pour un rapatriement de l'équipement au centre-ville, pour y imposer une programmation populaire, constituée à minima d'une moitié de troupes locales. Jean Varela y voit une attaque contre ce que représente la programmation exigeante du lieu, en portant une vision malrusienne de l'élitisme pour tous·tes.

### *Une normalisation en épouvantail à Perpignan*

L'observation des relations entre les équipements culturels à Perpignan soulève également des interrogations sur des divergences de fond. Un des festivals les plus installés à Perpignan, Visa pour l'image, dirigé par Jean-François Leroy, veut « lutter de l'intérieur.<sup>99</sup> » Leroy a proposé cette solution en 2019 alors que la victoire du Rassemblement national était attendue, et n'a pas souhaité envisager un

---

<sup>98</sup> FABRE, Clarisse, « A Béziers, le Théâtre sortieOuest cerné par le FN », *Le Monde*, 27 mars 2015.

<sup>99</sup> BOULDOIRE, Thierry, « Visa à Perpignan. Jean-François Leroy : "Si Aliot est élu, il faudra lutter de l'intérieur" », *L'Indépendant*, 27 août 2019.

déménagement du festival de photojournalisme. Selon lui, les valeurs du festival vont aux antipodes de celles défendues par Louis Aliot, comme il a pu le déclarer en 2014 : « Je ne peux m'imaginer monter sur scène avec Louis Aliot maire de Perpignan, pour remettre le prix de la Ville de Perpignan, baptisé Rémi Ochlik, photographe tué en Syrie par les forces de Bachar-el-Assad que soutiennent les amis de Louis Aliot. <sup>100</sup> » Pourtant, le même Aliot a pu remettre le prix Rémi-Ochlik en 2020, et le positionnement de Leroy a changé, lui qui rapporte avoir obtenu la garantie que la municipalité RN ne toucherait pas au festival. Selon l'analyse du politologue Nicolas Lebourg pour Mouvement<sup>101</sup>, Aliot ne peut pas vraiment s'en prendre à Visa pour l'image : « Louis Aliot ne peut pas se payer le luxe d'une guerre avec le milieu culturel. Ce serait suicidaire dans la ville du festival Visa ! Perpignan est une ville paumée où la presse internationale débarque une semaine par an. Aliot n'est pas idiot : s'il s'en prend à la culture, il se retrouve tous les ans avec un shit storm dans 50 langues différentes. »

Dans un article paru dans l'Humanité en mars<sup>102</sup>, sont répertoriés des changements de caps pris par la ville de Perpignan pour s'orienter vers une posture de coupes budgétaires à l'adresse des structures culturelles : par exemple, une baisse de 350 000 euros des subventions à l'attention de la Scène nationale du théâtre de l'Archipel, ou un tiers de financements en moins pour la Cinémathèque. Des orientations similaires ont été prises à Béziers, avec l'annulation des festivals de musiques du monde et de jazz.

### c. La coopération avec les collectivités territoriales et les services de l'État

Du fait que la culture soit une compétence partagée, les différentes collectivités peuvent y prendre part, aussi bien que l'État. Dans le cadre d'équipements coûteux, plusieurs collectivités peuvent les financer. Analyser la coopération entre les collectivités dans le cadre de municipalités d'extrême-droite

---

<sup>100</sup> MICHALAK, Frédérique, « Perpignan - VISA pour l'Image : "C'est très inconfortable mais si Louis Aliot me fout la paix, ça ira..." », *L'Indépendant*, 11 septembre 2020.

<sup>101</sup> HIDALGO-LAURIER, 2021, *op. cit.*

<sup>102</sup> MARIN, Grégory, « Louis Aliot veut une culture au garde-à-vous », *L'Humanité*, 17 février 2023.

permet de constater s'il y a des choix politiques qui s'effectuent au sein des régions, des départements, ou même au niveau des services de l'État à l'encontre des villes dirigées par des partis de droite radicale.

Une autre voix contestataire au sein des équipements culturels perpignanais était celle de Borja Sitja, directeur de la scène nationale, le théâtre de l'Archipel. Il s'agit d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC). Depuis 2016, elle était dirigée par Borja Sitja, figure du théâtre barcelonais<sup>103</sup>. Sa nomination était le fait de la municipalité précédente, en accord avec le ministère de la Culture, et avait pour but de favoriser la création d'un réseau de théâtres à l'échelle de la Catalogne entière pour promouvoir la diffusion de la création artistique.

Lors d'un conseil d'administration de la structure, en novembre 2021, ce Conseil d'administration, lors duquel le programme de la saison suivante devait être voté, a mené à la décision de ne pas renouveler le contrat du directeur pour la saison suivante. La décision serait motivée par un rapport de la médecine du travail réalisé à l'automne 2020 très critique vis-à-vis de la direction et des conditions de travail<sup>104</sup>, tout comme un audit financier très critique émis en 2019. L'adjoint à la culture André Bonel, interrogé par Le Monde, s'insurge d'une volonté de politiser cette décision faite « pour masquer la médiocrité du projet de Borja Sitja ». L'enquête de terrain a permis d'étayer le positionnement de la municipalité vis-à-vis du cas Sitja, motivant ce départ à l'aune de critiques autour du management de ce dernier, alimenté par un rapport de l'inspection du travail dont il a été fait mention.

Cette mise à pied a provoqué une certaine consternation dans les milieux culturels, car elle serait liée à un engagement à gauche de ce dernier. Cette décision du Conseil d'administration du Théâtre de l'Archipel a fait l'objet d'un communiqué du

---

<sup>103</sup> Ministère de la Culture et de la Communication, « Communiqué de presse : Borja Sitjà, nouveau directeur du Théâtre de l'Archipel, Scène nationale de Perpignan », 10 décembre 2015.

<sup>104</sup> LAPARADE, Océane et MARION, Julien, « Perpignan : la direction du Théâtre de l'Archipel dans la tourmente », *L'indépendant*, 4 octobre 2021.

Syndéac<sup>105</sup>. Le syndicat dénonce un coup politique qui se serait déroulé grâce à la passivité des représentant-es de la région Occitanie au Conseil d'administration. En effet, d'après un décompte des voix, on obtiendrait : 8 administrateur-ices nommé-es par la Mairie ayant voté contre, 3 abstentions des administrateur-ices nommé-es par la Région Occitanie, et 5 votes « pour » issus des administrateur-ices représentant l'État. Dès lors, se sont confrontées la manière dont Sitja et le Syndéac ont vu les choses — une décision politique du RN de dégager un contre-pouvoir à la mairie — à la manière dont les événements sont racontés par la mairie RN. Comme le montre le décompte des voix ci-dessus portant sur le vote pour ou contre le maintien de Borja Sitja à la direction de la scène nationale de l'Archipel, de vives tensions et divergences de votes peuvent survenir, sur des équipements qui sont cogérés par différentes collectivités et / ou l'État. Ici, l'État s'était prononcé en faveur d'un maintien du directeur, alors que la municipalité n'y était pas favorable. Elle avait même jusqu'à inciter Borja Sitja à ne pas se représenter. La non-reconduction du directeur tient ainsi à l'abstention de la région.

Le choix de la nouvelle direction du théâtre de l'Archipel montre aussi des conflits de gouvernance assez profonds, entre l'État, la région Occitanie et la municipalité. En recherche d'un consensus sur les candidatures présentées, un jury représentant à la fois la région, l'État et la ville est formé. Un candidat, Christophe Pomez, actuel directeur des affaires culturelles de la Martinique, récolte les faveurs de l'État tandis que l'actuelle directrice par intérim, Jackie Surjus-Collet, était la favorite de la municipalité. La région a décidé, quant à elle, de suivre le vote pour le ou la candidat-e qui ferait l'unanimité. Le consensus a été présenté dans les médias ainsi que durant mon enquête de terrain comme un des enjeux forts autour de cette nomination.

Au conseil d'administration, réuni fin avril, est validée l'élection de Jackie Surjus-Collet, dont le jury avait retenu la candidature à 5 voix contre 4<sup>106</sup>. La région

---

<sup>105</sup> Syndéac, « Communiqué de presse : Le directeur de l'Archipel, scène nationale de Perpignan, démis de ses fonctions par le maire RN, la région Occitanie s'abstenant », 29 novembre 2021.

<sup>106</sup> RAHAL, Sophie, « À Perpignan, la mairie RN et l'État s'affrontent sur le choix de la nouvelle directrice du Théâtre de l'Archipel », *Télérama*, 2 mai 2023.

Occitanie ainsi que le Syndeac<sup>107</sup> ont dénoncé un passage en force. Le vice-président du Conseil d'administration, l'élu régional Serge Regoud, a démissionné de son poste car il ne souhaitait pas cautionner un « mépris des règles juridiques et éthiques. » Le syndicat du spectacle vivant demande à la ministre de la Culture de ne pas agréer à cette candidature, et donc remettre en cause le label Scène nationale. Le président du conseil d'administration Maurice Halimi, adjoint à la culture de l'ancien maire LR Jean-Marc Pujol et nommé par Louis Aliot, dénonce une forme de jacobinisme parisien face à un résultat qui ne plairait pas au ministère de la Culture<sup>108</sup>.

Les relations entre les différentes collectivités et la mairie de Béziers sont également conflictuelles, et il est possible de prendre deux exemples pour le démontrer. Le domaine de Bayssan est un exemple flagrant qui montre la volonté du département de maintenir à sa charge quasi-unique une scène à la programmation assez exigeante, au travers en 2017 une prise en charge par l'établissement public Hérault Culture. Sur l'avenir de la structure, un projet était en cours pour construire un équipement axé sur le jeu vidéo et le cinéma, intitulé « Studios Occitanie Méditerranée », et dont l'abandon au début de l'année 2023 par le président du Conseil départemental, Kléber Mesquida, a été dénoncé par Robert Ménard comme un manque de coopération et une opposition frontale entre la mairie et le département. Le président du département justifie sa décision du fait du manque de garanties qu'offraient les partenaires rencontrés par Robert Ménard<sup>109</sup>. Sur le projet de musée, le manque de volonté de la part des collectivités locales a été pointé du doigt durant l'enquête de terrain. Une enquêtée m'a répondu sans équivoque à une question portant sur le poids de l'orientation politique de la municipalité biterroise, relatant une « inimitié manifeste », relatant « des aveux [du] département et [de] la région » qui semblent avoir motivé officieusement auprès des services municipaux

---

<sup>107</sup> Communiqué de presse : « Direction de la scène nationale de Perpignan : le Syndeac réagit », Syndeac, 9 mai 2023.

<sup>108</sup> BOULDOIRE, Thierry, « Polémique au Théâtre de l'Archipel à Perpignan : "Est-ce que Paris continue d'être l'arbitre des élégances en matière culturelle ?", réagit Maurice Halimi, président du conseil d'administration », *L'Indépendant*, 3 mai 2023.

<sup>109</sup> GAILLARD, Caroline, « Béziers : Mesquida annonce la fin du projet cinéma à Bayssan, Ménard consterné », *Midi Libre*, 17 janvier 2023.

les raisons du manque de soutien au projet de pôle muséal. Est décrite ici une opposition systématique des collectivités — à savoir la région et le département, de majorité de gauche. Tous deux n'auraient pas participé dès le départ aux discussions, laissant la municipalité seule à assumer la plupart des dépenses — bien qu'elle bénéficiait d'une enveloppe allouée par l'État au travers la DRAC.

## Conclusion partielle

Dans la comparaison entre les deux municipalités que sont Béziers et Perpignan, semble se former une divergence de philosophie vis-à-vis de la politique culturelle. La première semble s'insérer de manière plus flagrante dans une radicalisation du discours, des décisions ainsi que dans le choix des partenariats artistiques en fonction de la proximité politique. Dans certains cas, il serait possible de parler de politique de censure. Il s'agit d'une municipalité où l'expertise des élu·es en charge de la programmation culturelle est faible, où les postes clés de la politique culturelle font face à un fort taux de renouvellement car les départs s'y multiplieraient en raison de divergences idéologiques, et où le management du maire vis-à-vis de ses équipes est autoritaire. La seconde a voulu réaffirmer sa volonté de s'inscrire dans la dédramatisation du parti qu'il représente, le Rassemblement national, enjeu qui est plus faible à Béziers du fait que Robert Ménard n'a jamais intégré ce parti, tandis que Louis Aliot en est le vice-président. La transition paisible des équipes municipales est soulignée et le soutien des milieux artistiques locaux est réel. Il est le fait d'une ouverture de la liste avant les élections de 2020 à des figures comme André Bonet, l'adjoint à la Culture, mais aussi d'une communication de Louis Aliot qui veut devenir une personnalité politique soutenant la culture à l'échelle nationale. Dans les deux cas pourtant, les relations avec les milieux artistiques à l'échelle nationale sont difficiles, ainsi qu'avec les collectivités territoriales, rendant difficile l'élaboration de projets d'envergure.

## **Chapitre II. La politique culturelle comme stratégie d'attractivité et de lutte contre les inégalités socioéconomiques dans des territoires défavorisés.**

L'objectif recherché dans l'élaboration des stratégies culturelles est la recherche de la cohésion sociale au nom de la « puissance sociale des arts.<sup>110</sup> » Dans les deux villes étudiées, la politique culturelle revêt des enjeux de réduction des inégalités socioéconomiques, dans un contexte de pauvreté de masse. Le rôle que devraient assumer les collectivités ainsi que l'État sur ce type de territoire est celui d'offrir un cadre d'évolution plus égalitaire, afin de réduire des formes de stratification sociale des goûts<sup>111</sup>. Les municipalités peuvent lancer des grands projets d'investissements culturels, effectuer des choix programmatiques dans un contexte de contraintes budgétaires, ainsi que lancer des initiatives d'éducation artistique et culturelle (EAC). Dans un contexte socioéconomique compliqué, la politique culturelle peut aussi agir en complément à une quête d'attractivité, à travers une programmation ambitieuse ou des équipements innovants, aussi bien que par le développement d'animations ponctuelles, ou les deux, à la recherche de publics pluriels. Il s'agit ici d'analyser les arbitrages effectués par les collectivités, entre ces différentes orientations stratégiques en lien avec la politique culturelle.

### **1. Les grandes orientations culturelles des municipalités**

Selon le principe de libre administration des collectivités locales, ces dernières peuvent exercer leur autorité administrative pour orienter leurs ressources sur les postes budgétaires de leur choix, qu'il s'agisse dans un contexte de coopération avec des organisations publiques ou privées, ou pour initier un projet issu de promesses électorales par exemple. Ainsi, la culture peut apparaître comme une priorité, ou faire l'objet d'une politique austéritaire pour allouer les financements culturels à d'autres postes budgétaires. Par ailleurs, au sein des dépenses

---

<sup>110</sup> URFALINO, 1997, *op. cit.*

<sup>111</sup> COULANGEON, Philippe, « La stratification sociale des goûts musicaux. Le modèle de la légitimité culturelle en question. » *Revue française de sociologie*, 2003/1, vol. 44, pp. 3-33.

culturelles, certaines orientations peuvent être faites, pour correspondre à l'idée de la politique culturelle initiée par la collectivité, selon ce qu'elle estime être le plus juste ou le plus équilibré pour les publics et les artistes, ou alors le mieux correspondre au projet politique porté.

#### a. Les municipalités à l'impulsion des grands projets

Pour donner un élan à la politique culturelle, peut être initiée la création d'un équipement culturel. À Perpignan, le projet culturel le plus mis en valeur par la municipalité actuelle est celui du pôle muséal, lancé par la majorité municipale de Louis Aliot et encore au stade de réflexion pour l'instant, dont l'ambition serait de rivaliser avec des équipements culturels français d'envergure. Le projet est présenté comme très innovant, répondant à des besoins d'accessibilité pour le public et dont les thèmes abordés seraient transversaux de manière assez unique. Sont présentés comme exemple d'autres institutions muséales comme le MuCEM et le Musée des Confluences, qui avaient pour leur part bénéficié d'un fort appui de l'État dans leur élaboration. Le fait que la ville de Perpignan porte un tel projet muséal la classerait parmi les collectivités les plus à la pointe en termes de muséologie. Cependant, le projet n'est qu'à ses débuts, au stade de la rédaction du projet scientifique et culturel au moment où ces pages sont rédigées. Il est possible de craindre que le débouché de ce projet soit, comme ce fut le cas à Béziers, un abandon après le stade de la rédaction du projet scientifique et culturel. Dans un contexte inflationniste, l'argument budgétaire devrait probablement trancher la faisabilité du projet.

#### *Des projets se heurtant à la faisabilité*

L'équipement plus médiatique proposé par Louis Aliot est le parc à thèmes sur le thème de la catalanité, et devrait voir le jour à l'horizon 2026. Inspiré du Puy du Fou de Philippe de Villiers en Vendée, et d'un parc similaire à Tolède — Louis Aliot a d'ailleurs prospecté au sein du second équipement<sup>112</sup> —, il s'agissait d'un thème marquant de la campagne du RN en 2020 à Perpignan. Seulement, de nombreuses

---

<sup>112</sup> VINCENS, Émilien, « Un Puy du Fou à Perpignan ? "Pour faire quelque chose de médiocre, ce n'est pas la peine" », *Actu Perpignan*, 25 août 2021.

interrogations sont soulevées : le coût d'un tel équipement, surtout s'il est endossé par une seule collectivité, rendrait difficile un tel projet — à titre d'exemple, le parc de Tolède a coûté 242 millions d'euros. Le média indépendant l'Agglorieuse, il s'agirait d'une mesure seulement électoraliste, qui ne verrait pas le jour, tandis qu'André Bonet reportait ce projet à la deuxième moitié du mandat, donc à l'horizon 2023-2026.

### *À Béziers, les efforts orientés à l'ouest de la ville*

Depuis l'arrêt du projet de musée au sein du Palais épiscopal, les projets structurants en termes d'investissement culturel se focalisent sur deux chantiers : autour du domaine de Bayssan, et du côté de la passerelle piétonne livrée en juin 2022. Pour le premier cas, de multiples projets sont proposés ou soutenus par la mairie, qu'il s'agisse d'un parc animalier<sup>113</sup>, d'un équipement dédié aux jeux vidéos<sup>114</sup> finalement abandonné par le Conseil départemental<sup>115</sup>, ou l'aide à l'implantation de l'antenne des Grands Buffets, un des plus grands restaurants de France<sup>116</sup>. Ces projets ayant tous un lien plus ou moins éloigné avec la politique touristique de la ville, ils sont mis en avant lorsque la politique culturelle de la mairie d'extrême-droite sont évoqués, et iraient en complément du théâtre départemental à Bayssan. La réalisation du chantier de la liaison Orb-Cathédrale<sup>117</sup>, pour relier le site touristique des Sept-Écluses au centre-ville, s'inscrit dans une stratégie patrimoniale de la mairie ayant pour objectif d'amener les touristes vers le centre-ville.

#### b. Les orientations budgétaires de la politique culturelle

---

<sup>113</sup> FRANÇOIS, Laurent, « Un refuge pour éléphants va-t-il voir le jour dans l'Hérault ? Le projet colossal d'un Biterrois », *Midi Libre*, 6 février 2023.

<sup>114</sup> ESPINASSE, Patrice, « Béziers : le centre d'attraction d'Ubisoft à Bayssan se précise un peu plus », *Midi Libre*, 22 décembre 2021.

<sup>115</sup> GAILLARD, Caroline, « Béziers : Mesquida annonce la fin du projet cinéma à Bayssan, Ménard consterné », *Midi Libre*, 17 janvier 2023.

<sup>116</sup> BONZOM, Nicolas, « Occitanie : Carcassonne ou Béziers, qui accueillera les prestigieux Grands Buffets ? », *20 Minutes*, 8 mars 2023.

<sup>117</sup> BOILLLOT, Emmanuelle, « Béziers : dernière ligne droite pour la liaison Orb-cathédrale, une fin des travaux prévue en juin », *Mid Libre*, 2 février 2022.

La question du budget de la culture est une question clé, pour observer une évolution de la politique culturelle, qu'il s'agisse d'une orientation austéritaire, avec une baisse du budget culturel, ou dans le cas contraire, d'une augmentation du budget. Étudier les budgets permet d'entrevoir l'importance accordée à la culture dans la politique municipale. Les communes sont les premières financeuses de la culture : en 2014, elles étaient à l'origine de 77% des dépenses culturelles des collectivités locales, soit 5,86 milliards d'euros<sup>118</sup>. Par ailleurs, 8% des dépenses totales des communes de plus de 3500 habitant-es sont orientées vers l'effort culturel, représentant en moyenne 133 euros de dépense par tête. Cependant, avec les répercussions des crises financières *subprimes* et dettes souveraines, les communes ont été contraintes à plus de rigueur budgétaire en matière culturelle, ainsi la dépense culturelle s'élevait en 2019 à 5,74 milliards d'euros<sup>119</sup>. Les communes de plus de 3500 habitant-es ne représentent ainsi plus qu'environ un tiers de la dépense culturelle, bien qu'elles demeurent les premières financeuses de la culture.

Pour étudier la situation spécifique aux villes de Béziers et de Perpignan, l'enquête de terrain nous a permis de recueillir les grandes orientations budgétaires. L'enquête de terrain vient combler une lacune, puisque les mairies ne conservent pas les budgets annuels sur leurs sites internet, rendant difficile l'étude d'une évolution du budget culturel à l'échelle d'une commune. Néanmoins, l'étude quantitative possible à mener est la comparaison des budgets annuels de 2023 de communes de même taille, ainsi qu'avec des communes de taille importante du Midi méditerranéen, dont le contexte socio-économique peut être proche. Ainsi, comparé aux autres villes majeures de l'ancien Languedoc-Roussillon (cf. Tableau 3), Béziers et Perpignan se classent dans une tendance assez proche, autour de 7% du budget municipal orienté vers les dépenses culturelles. Même à Sète, dont la politique culturelle fut décrite par le conseiller DRAC à l'action culturelle et territoriale comme

---

<sup>118</sup> DELVAINQUIÈRE, Jean-Cédric, TUGORES, François, « Dépenses culturelles des collectivités territoriales : 9,3 milliards en 2014 ». *Culture Chiffres*, 2017-3.

<sup>119</sup> SAEZ, Guy, « Note de conjoncture sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales et leurs groupements (2019-2021) », *Observatoire des politiques culturelles*, février 2021.

ambitieuse, les dépenses en part budgétaire et rapportées à la population se situent dans l'entre-deux des dépenses de Béziers et Perpignan.

### *Des budgets stabilisés...*

L'enquête de terrain a conclu à un budget culturel stable sur la période, sur les deux villes. Il a été relaté à Perpignan le fruit de l'action des municipalités précédentes, et notamment du choix depuis la fin du mandat de Jean-Marc Pujol de stabiliser les dépenses affectées à la culture — à savoir 4,5 millions d'euros en termes d'investissements, et 24 millions en frais de fonctionnement. Cette stabilisation suivrait une période d'augmentation de ces dépenses sous les majorités LR. Il serait possible d'en conclure que le RN a fait ainsi le choix de ne pas poursuivre une augmentation des budgets, cependant cette stabilisation a eu lieu principalement du fait de la pandémie de Covid-19. Le budget culturel de Perpignan doit être observé au prisme de villes importantes, qui sont en moyenne plus dépensières pour la culture. D'une part, sur les villes sélectionnées de même taille que Perpignan (cf. tableau 3.2), Perpignan est la ville qui dépense le moins en termes de part de son budget. En euros par tête, la ville dépense pourtant davantage que les autres communes : 241,36 € contre une moyenne de 226,09 €. Selon la note de l'Observatoire des politiques culturelles qui rapporte l'évolution des budgets Culture au sein des collectivités territoriales pendant et après la crise sanitaire<sup>120</sup>, les dépenses des villes de plus de 100 000 habitant-es rapporté au budget global seraient d'environ 11 pour cent, dès lors le budget culturel de Perpignan est de près de trois points inférieur.

### *... qui peuvent cacher des investissements faibles*

À Béziers, les orientations budgétaires seraient à peu près similaires : est évoqué un budget stabilisé, avec 1,2 millions de dépenses en investissements et 12 millions en frais de fonctionnement. Derrière l'idée de stabilité, réside néanmoins l'idée de l'austérité budgétaire, face à des dépenses culturelles qui seraient trop élevées pour avoir la capacité de proposer de grands événements, ou des

---

<sup>120</sup> SAEZ, 2021, *op. cit.*

manifestations perçues comme trop élitistes et pas assez rentables. L'idée de rentabilité des dépenses culturelles a parfois émergé durant l'enquête de terrain.

Sur les villes sélectionnées pour comparer les dépenses culturelles de Béziers (cf. Tableau 3.3), les montants de ces dépenses sont assez disparates, cependant Béziers demeure dans le bas du classement : seulement la ville de Pau dépense moins, en termes de part de budget aussi bien que de dépenses culturelles par habitant·e. Les trois autres villes dépensent au moins 2 points de pourcentage supplémentaires comparé à Béziers et Pau. Par rapport à la moyenne des dépenses culturelles des communes observée en 2014<sup>121</sup> — 8% du budget total —, Béziers a plus d'un point d'écart. Sur les dépenses d'investissement, Béziers est la ville la moins dépensière parmi l'échantillon observé : seulement 16,13€ par habitant·e. Parmi l'ensemble des villes étudiées, seul Narbonne dépense moins en investissement par tête (9,76€), dans un contexte de forte austérité y compris sur les dépenses de fonctionnement. Béziers dépense près de deux fois moins que Cherbourg-en-Cotentin (32,35€), et huit fois moins que La Rochelle (135,62€), pour des investissements culturels. En 2014, Culture Chiffres observait des dépenses en investissements culturels des communes à un montant d'environ 33 euros par habitant·e. L'écart est conséquent, et la municipalité ne montre pas de volonté d'augmenter les budgets culturels, suivant une austérité budgétaire.

---

<sup>121</sup> DELVAINQUIÈRE, TUGORES, 2017, *op. cit.*

### Tableaux 3 : Comparaison des dépenses culturelles<sup>122</sup>

**Tableau 3.1 : Perpignan, Béziers, et autres villes majeures de la région.**

	<b>Béziers</b>	<b>Perpignan</b>	Narbonne	Montpellier	Nîmes	Sète
Part des dépenses culturelles	<b>6,82%</b>	<b>7,84%</b>	1,64%	5,94%	18,64%	7,29%
Dépenses culturelles par hab.	<b>173,15 €</b>	<b>241,36 €</b>	31,37 €	127,15 €	422,51 €	198,70 €

*Lecture* : À Béziers, les dépenses culturelles représentent 6,82 pour cent du total du budget municipal pour 2023. La ville dépenserait ainsi 173,15 € par habitant-e.

**Tableau 3.2 : Comparatif de villes de populations similaires à Perpignan (115 à 120 000 habitant-es)**

	<b>Perpignan</b>	Besançon	Metz (2022)	Orléans	Rouen
Part des dépenses culturelles	<b>7,84%</b>	10,45%	9,26%	14,35%	7,92%
Dépenses culturelles par hab.	<b>241,36 €</b>	256,54 €	166,25 €	300,93 €	165,37 €

<sup>122</sup> Pour mener l'étude comparative des budgets, sont mobilisés les budgets annuels des communes étudiées ainsi que de communes de taille similaire, pour l'année 2023 — budgets primitifs — ou les budgets les plus récents publiés par les communes. Pour Perpignan, la tranche se focalise sur des communes entre 115 000 et 120 000 habitant-es. Pour Béziers, il s'agit de communes entre 75 000 et 85 000 habitant-es. Les calculs se basent sur les postes de dépense déclarés par les communes, avec l'agrégation des dépenses d'investissement et de fonctionnement des sous-fonctions « Expression artistique », « Action culturelle », « Conservation et diffusion des patrimoines » et des services communs. L'étude à l'échelle des sous-fonctions permet d'écarter certaines dépenses, étant donné que certaines communes regroupent au sein d'une même fonction les dépenses culturelles et les dépenses sports et jeunesse. L'échantillon des communes étudiées est limitée — 14 communes au total —, cependant l'étude est complétée par des notes d'orientation récentes, qui permettent d'obtenir une idée plus complète des dépenses culturelles des communes, pour éviter de sous-estimer ou sur-estimer l'effort budgétaire de certaines communes. Les montants affichés sont arrondis à l'unité.

**Tableau 3.3 : Comparatif de villes de populations similaires à Béziers (75 à 85 000 habitant-es)**

	<b>Béziers</b>	Versailles	Pau	Cherbourg	La Rochelle
Part des dépenses culturelles	<b>6,82%</b>	11,08%	6,03%	10,80%	9,22%
Dépenses culturelles par hab.	<b>173,15 €</b>	268,09 €	140,35 €	294,83 €	267,48 €

c. Les choix programmatiques des mairies

Les mairies donnent de grandes orientations à la politique culturelle, et au-delà des marqueurs radicaux — dont le premier chapitre était le sujet —, des choix stratégiques sont opérés, en fonction des publics ciblés, des expressions artistiques favorisées, dans un contexte budgétaire restreint. La politique culturelle peut suivre ainsi le chemin d'une programmation ambitieuse, développant le fonctionnement des équipements. En fonction des priorités que la municipalité souhaite donner, elle peut intervenir ou non dans la programmation culturelle. Il s'agit ici de mesurer l'intensité à laquelle l'exécutif municipal fait les choix de programmation, et de ce fait, prenant le pas à l'administration ou à d'autres professionnel·les de la programmation — direction des théâtres, associations, entre autres.

Durant l'enquête de terrain à Perpignan deux documents réalisés expressément m'ont été remis<sup>123</sup>. Ces documents détaillent les actions culturelles en 2023 ainsi que les principaux axes de la politique culturelle de la ville, qualifiée en outre d'« ambitieuse », et qui serait « un élément majeur des politiques publiques ». Le premier axe sur lequel il convient de se focaliser ici est le « fonctionnement et la création d'équipements structurants. » En plus des équipements cités plus haut — Grands Carmes, pôle muséal, couvent Sainte-Claire — sont mentionnés le musée d'art Hyacinthe Rigaud, le théâtre municipal, et surtout la nouvelle médiathèque du

---

<sup>123</sup> Cf. annexes J et K.

Haut-Vernet. Il est donc observé un grand nombre d'équipements en régie municipale, faisant l'objet d'une programmation dans le cadre du théâtre, de l'église des Grands Carmes et du musée d'art notamment. Dans les actions 2023 il est possible de lire que les programmations d'expositions — au nombre de 10 — se focalisent sur les arts actuels et contemporains. La ville organise quatre festivals — Festival de l'eau, de musique sacrée, Scènes étoilées, et Sant Jordi —, et en soutient six, qui sont organisés par différentes organisations privées. Parmi les nouveautés, il est possible de citer le festival Scènes étoilées en juillet, à l'église des Grands Carmes, équipement nouvellement rénové, et le festival Les Ânes TÊTus lors du week-end de Pentecôte, organisé par Gotham Production, avec une programmation orientée musiques actuelles. Ainsi, la programmation culturelle inclue à la fois des actions installées historiquement sur la ville, ainsi que de nouvelles initiatives, à la fois de la part de la ville ou d'acteurs privés. L'action des musées de Perpignan inclue aussi une programmation d'expositions temporaires, dont une grande exposition Guino / Renoir au musée d'art Hyacinthe Rigaud, en partenariat avec le musée d'Orsay. Sur l'autre équipement historique en régie municipale, il fait le cas de mises à disposition, et la programmation n'est pas assurée par la ville. Elle ne fait qu'organiser les appels à projets pour les résidences artistiques.

La programmation en termes de festivals à Béziers a nettement diminué, pour se résumer désormais aux activités autour de la Féria, événement particulièrement important fréquenté par 850 000 personnes. Elle représente la plupart de l'action de la direction du service de l'animation culturelle, qui a notamment orienté la programmation vers un public familial autour de la tauromachie. Cette évolution programmatique fut déplorée par un autre enquêté, qui a souligné le fait que cette programmation plus familiale a eu pour conséquence la fin des concerts organisés en parallèle de l'événement, avec des artistes issus de la scène pop française — notamment Orelsan qui a pu se produire à la Féria 2012. Dès 2014, le choix d'une féria « populaire, familiale et traditionnelle »<sup>124</sup> a mis fin à l'organisation des concerts en parallèle de l'événement. L'accent a été davantage mis sur des activités diurnes, aussi pour poursuivre des objectifs de sécurité, dont les attributions « sécurité des

---

<sup>124</sup> JIMENEZ, Antonia, « Feria de Béziers 2014 : populaire, familiale et traditionnelle », *Midi Libre*, 29 juillet 2014.

événements culturels » fait l'objet d'un poste spécifique au sein de la ville de Béziers, dont l'action consiste à faire réduire le nombre d'incivilités et l'alcoolémie dans l'espace public. Au-delà de la Féria, la programmation de festivals a été abandonnée par l'équipe municipale dès l'alternance en 2014. Il est possible de retrouver les traces de la décision de supprimer le festival Festà d'Oc, à la programmation musiques du monde, et le festival de jazz Swing les pieds dans l'Orb, pour des raisons de coupes budgétaires, comme l'a détaillé au Midi Libre l'adjointe Élisabeth Pissarro<sup>125</sup>.

Les musées font également l'objet d'un certain délaissement, depuis l'abandon du projet de pôle muséal. Des enquêté-es ont relaté des équipements peu ouverts, voire fermés définitivement, et un constat clair : des collections importantes qui ne sont pas montrées aux visiteur-es. A été communiqué durant l'enquête de terrain une enquête des publics réalisée dans les deux musées biterrois encore ouvert — musée Fayet et musée Taurin —, relatant un très faible nombre de visites. Alors même que l'adjointe à la Culture critiquait au début de son premier mandat des problèmes organisationnels au sein des musées, son action a vu la fermeture de deux équipements muséaux : le musée du Biterrois, et l'hôtel Fabrégat. Les chiffres montrés durant l'entretien relataient la fréquentation de l'année 2022 au sein des deux musées de Béziers, totalisant 3025 entrées.

Dans le projet scientifique et culturel pour le nouveau musée de Béziers, la fréquentation de 2018<sup>126</sup> est présentée, alors que les quatre musées étaient encore ouverts : Fayet ouvert de façon permanente, Taurin durant l'été, Biterrois seulement les samedis et le premier dimanche du mois, et Fabrégat était en ouverture ponctuelle, après le vol de tableau survenu fin 2017. Les musées totalisaient hors scolaires 4313 entrées, dont 2600 entrées gratuites. Si l'on prend les chiffres des trois musées ouverts à l'année, il y aurait moins de trois visiteur-es par musée et par jour dans la ville de Béziers. Sur le seul musée ouvert en permanence, le musée Fayet, la fréquentation serait de seulement 6 personnes par jour. De ce fait, les

---

<sup>125</sup> CALSINA, Cyril, « L'adjointe à la culture de Béziers : "Rien ne va dans les musées !" », *Midi Libre*, 30 septembre 2014.

<sup>126</sup> Cf. Annexe L.

orientations culturelles des deux villes sont différentes radicalement : tandis qu'une est à l'impulsion de nouvelles manifestations culturelles, l'autre les a très rapidement supprimées, justifiant la rigueur budgétaire.

## 2. La culture au cœur de la politique de la ville

### *Perpignan et Béziers, des poches de pauvreté*

Les deux villes étudiées dans le cadre de ce travail de recherche sont marquées par les inégalités socioéconomiques, dont la population est en moyenne plus pauvre et plus touchée par le chômage. D'après les données de l'INSEE (cf. tableau 3), le chômage des actif-ves est trois fois plus élevé que la moyenne nationale, et seulement un tiers des ménages sont imposables. La médiane de revenu disponible est presque deux fois plus faible que la moyenne nationale. Le taux de pauvreté — c'est-à-dire la part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté — était plus du double dans ces deux villes aux taux mesurés à l'échelle nationale.

**Tableau 4 : Revenu, pauvreté et activité des ménages à Béziers et Perpignan**<sup>127</sup>

	France	Perpignan	Béziers
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	30 620	17 150	16 590
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	51	35	32
Taux de pauvreté (en %)	14,6	32	34

<sup>127</sup> « Dossier complet : Commune de Perpignan », « Dossier complet : Commune de Béziers », Insee, 23 janvier 2023. Certaines statistiques ne récoltent que les données de la France métropolitaine, ou seulement certains départements et régions d'outre-mer. Données récoltées : 2018-2020.

Chômage des 15-64 ans (en %)	8,4	24,7	23,4
------------------------------	-----	------	------

a. État des lieux des quartiers politique de la ville à Béziers et Perpignan

Perpignan et Béziers participent à des dispositifs tels que la politique de la ville. Il s'agit de dispositifs mis en place par l'État pour accompagner les collectivités dans la prise en charge des inégalités de développement des quartiers de la géographie prioritaire. La dénomination « quartiers politique de la ville » (QPV) a été instaurée en 2015, pour remplacer les Zones urbaines sensibles, et consiste en une cartographie des zones prioritaires. L'agence nationale pour la cohésion des territoires, en charge de cette politique, a pu identifier 1514 QPV, représentant 5,5 millions d'habitant-es — 8% de la population française. À l'échelle des intercommunalités, des contrats de ville sont mis en place, regroupant les collectivités pour avancer dans la lutte contre les inégalités. La culture peut ainsi intervenir, de manière assez librement, sur le volet de la cohésion sociale, ou du développement économique.

Dans les deux cas, les données liées à la politique de la ville sont élaborées à l'échelle de l'aire urbaine, bien que les QPV ne se situent à chaque fois que dans les villes-centres. À Perpignan, les quartiers identifiés comme tels sont au nombre de neuf : deux quartiers au Bas-Vernet, la diagonale du Haut et Moyen-Vernet, le Centre Ancien, le Champ de Mars, le quartier de la Gare, Nouveau Logis, Saint-Assisclé, et Rois de Majorque<sup>128</sup>. Ils se répartissent ainsi autour du centre historique, le quartier Saint-Jacques et au nord de la ville, dans la diagonale du Vernet. Les quartiers politique de la ville représentent 29 108 habitant-es, soit près d'un quart de la population perpignanaise. Béziers comporte trois quartiers relevant de la politique de la ville. Le plus vaste est le centre-ville, tandis que les deux autres sont les

---

<sup>128</sup> « Commune : Perpignan », Système d'information géographique de la politique de la ville (consulté le 15 mai 2023). <<https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/66136>>

quartiers Devèze et Iranget-Grangette, à l'est du centre<sup>129</sup>. Avec 26 543 habitant·es, c'est un tiers de la population biterroise qui habite dans un quartier prioritaire. Dans la typologie, les deux centres villes sont classés comme « dynamiques » bien que marqués par un niveau de vie moyen très bas. Trois quartiers perpignanais sont classés « petits quartiers familiaux et dynamiques<sup>130</sup> », dont le nouveau QPV du Bas-Vernet, la Gare et Saint-Assisclé. Le Nouveau Logis à Perpignan et Iranget-Grangette à Béziers sont classés quartiers « petits quartiers familiaux marqués par la précarité.<sup>131</sup> » Devèze à Béziers, ainsi que les quartiers Champs de Mars, Rois de Majorque, diagonale du Haut – Moyen-Vernet, et le Bas Vernet (ancien, ZUS) sont classés comme « grands quartiers très pauvres et précaires. »

#### b. Hiérarchies de priorités des projets de politique de la ville

Le contrat de ville permet d'orienter les priorités à l'échelle d'une agglomération, en coopération avec les collectivités. Ainsi, il est permis d'analyser l'action culturelle des deux collectivités sur le plan de la politique de la ville. À Perpignan, la nouvelle majorité a lancé le projet de nouvelle médiathèque au Vernet, secteur qui contient trois QPV, de plus de 10 000 mètres carrés. Par ailleurs, durant l'enquête de terrain a été relatée une réflexion sur les actions à mener dans le quartier de la gare, qui présente des difficultés, se situant à la fois proche du centre-ville et du Vernet. En somme, il s'agit d'une réflexion sur le long cours pour une action culturelle dans tous les quartiers.

D'autre part, à Béziers, l'action culturelle ne semble pas s'orienter sur les différents quartiers prioritaires, mais surtout sur le centre-ville. L'idée d'un centre-ville vivant est prégnante au sein d'une municipalité qui ne voit pas l'intérêt d'une action culturelle orientée sur les quartiers prioritaires — tel que mis en évidence par l'enquête de terrain. L'action de la politique de la ville, notamment sur le quartier de Devèze, consisterait essentiellement à de la rénovation urbaine, sans même

---

<sup>129</sup> « Commune : Béziers », Système d'information géographique de la politique de la ville (consulté le 15 mai 2023). <<https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/34032>>

<sup>130</sup> « Unité urbaine de Perpignan », Insee Dossier Occitanie, no. 7, juillet 2018, pp. 151-155.

<sup>131</sup> « Unité urbaine de Béziers », Insee Dossier Occitanie, no. 7, juillet 2018, pp. 114-117.

envisager d'action culturelle sur ce quartier. Est soulignée l'accessibilité du centre-ville pour tous·tes, sans discrimination, ce qui justifierait une focalisation de l'action culturelle de la politique de la ville essentiellement sur le centre ancien.

### c. Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle est un axe à la fois de la politique de la ville, mais aussi plus globalement des politiques culturelles. En suivant l'idée prégnante de démocratie culturelle, elle vise à transmettre la connaissance des arts à tous les publics : jeunes, scolaires, actif·ves, retraité·es, publics empêchés, publics paupérisés, entre autres. Analyser les initiatives liées à l'EAC dans les deux villes permet d'observer le niveau d'investissement des services municipaux pour une politique culturelle plus ou moins ambitieuse, aux moyens suffisants ou non. Les deux villes ont lancé des démarches en faveur de l'éducation artistique et culturelle. Toutes deux font le cas d'une convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (CGEAC) au niveau de leur agglomération — Perpignan Méditerranée Métropole et Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée. Perpignan a, depuis 2022, été labellisée « Ville 100% EAC<sup>132</sup>. » Ce label du ministère de la Culture au travers le Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) garantit « une éducation artistique et culturelle pour 100% des jeunes de leur territoire ». Deux autres communes au niveau de la région Occitanie sont labellisées 100% EAC : Ramonville Saint-Agne et Cugnaux, toutes deux en banlieue sud de Toulouse. L'obtention de ce label est le fruit du travail de la municipalité, en investissant le champ de l'EAC de manière massive, au travers l'utilisation des équipements actuels, mais aussi avec le projet de la réouverture des Beaux-Arts. Ancienne classe préparatoire aux grandes écoles, le projet est que cette école ouvre à la rentrée prochaine en s'orientant vers la pratique amateur.

L'EAC à Béziers rencontre plus de difficultés, dans un contexte où, si l'action est orientée sur les musées, seulement le musée Fayet est ouvert sur le temps scolaire. Une enquêtée a pu raconter les initiatives « hors-les-murs » pour les publics scolaires et empêchés. Ces dispositifs s'agrègent aux dispositifs de l'État,

---

<sup>132</sup> « 79 TERRITOIRES LABELLISÉS 2022—2027 », HCEAC, 2022.

notamment « classes apprenantes ». La délégation Archives au sein de la ville de Béziers fait l'objet de certains dispositifs, supervisés par l'élu en lien avec ses agent-es. Il s'agit ici d'actions liées aux publics scolaires, à toutes les écoles de la ville. Il a aussi décrit la mise à disposition du théâtre aux écoles pour les spectacles scolaires, favorisant la pratique amatrice. La programmation du théâtre inclue aussi tous types de spectacles, y-compris pour les scolaires, avec des actions de médiation qui sont développées autour de ces productions. L'EAC dans la ville de Béziers est ainsi très volontariste, bien qu'elle se heurte au manque d'infrastructures, muséales notamment, et plus globalement à un manque de moyens.

### **3. Politique culturelle et attractivité territoriale**

#### **a. Des territoires en quête d'attractivité**

Outil de développement socio-économique, la politique culturelle au travers la mise en valeur des infrastructures et du patrimoine peut entrer en compte dans l'élaboration d'une politique touristique, ou plus globalement dans des initiatives visant à redynamiser des villes en difficulté. Comme montré dans le tableau 4, les villes éprouvent de nombreuses difficultés socio-économiques, cumulant un revenu médian faible, et de forts taux de pauvreté et de chômage.

La proximité des stations balnéaires est un vecteur de tourisme, surtout européen, venant des axes autoroutiers, ferrés, ou des liaisons aériennes — avec les aéroports Béziers-Cap d'Agde et Perpignan Rivesaltes Méditerranée. L'enjeu clé ici est d'attirer un public touristique, intéressé par le patrimoine catalan de Perpignan, ou par Béziers qui se revendique comme ville la plus ancienne de France, colonie grecque fondée entre 640 et 625 av. J.-C.<sup>133</sup>

#### **b. L'arbitrage entre politique touristique et politique culturelle**

Le tourisme est source d'activité économique, et peut permettre de redynamiser certains territoires, ainsi la programmation culturelle peut s'orienter vers

---

<sup>133</sup> BOILLOT, Emmanuelle, « Béziers est bien la ville la plus ancienne de France », *Midi Libre*, 12 avril 2018.

des activités cherchant à ramener en centre-ville des touristes des stations balnéaires. Perpignan n'échappe pas à cette logique, à travers le soutien et le développement de manifestations, surtout de festivals, sur une période de mars à septembre comme décrit sur le document récapitulant les actions prévues pour l'année 2023, ou encore avec des programmations au sein des lieux culturels se focalisant sur l'été — exposition d'été au musée d'art par exemple. Il s'agit d'attirer des publics sur le centre-ville, selon une multitude de centres d'intérêts artistiques.

Le cas de Béziers est cependant plus marquant, puisque le financement de festivals musicaux a été réorienté vers des activités plus familiales, sans réel lien avec les milieux artistiques. En effet, la logique qui avait été identifiée dans l'orientation budgétaire décrite par Elisabeth Pissarro est celle du développement d'« animations fractionnées, mais régulières.<sup>134</sup> » Le financement de cette mesure avait justifié la déprogrammation des festivals de jazz et de musiques du monde. L'enquête de terrain a aussi permis d'analyser l'action du service Animation culturelle. Ainsi, au-delà du changement de la manière de concevoir la Féria, plus familiale et traditionnelle et moins festive, celle-ci concentre de nombreuses animations, telles que les « courses de caisses de savon, lancers de tongs, courses de chaises de bureau ». La programmation des animations culturelles peut se résumer à des événements comme des feux d'artifices, spectacles pyrotechniques et installations décoratives, aussi bien que des événements comme la fête de la musique. Il s'agit ici d'une programmation essentiellement estivale, qui se concentre sur des activités construites pour créer de l'attractivité touristique. Ce phénomène conduit à des déclarations de la part de l'opposition, tout en suscitant le mécontentement d'agent·es tel que mis en évidence par l'enquête de terrain, critiquant une politique plus touristique que culturelle. Le cas de la construction de la liaison pédestre entre les Sept-Écluses et la Cathédrale a été mentionné pour souligner la visée touristique de la politique culturelle : « On est plus dans une logique de politique touristique que vraiment culturelle à proprement parler. » Ainsi, la municipalité de Béziers viserait davantage les publics de tourisme culturel. Ceci pose un réel problème, étant donné que cela conduit à des orientations budgétaires

---

<sup>134</sup> CALSINA, Cyril, « L'adjointe à la culture de Béziers : "Rien ne va dans les musées !" », *Midi Libre*, 30 septembre 2014.

en défaveur de certaines formes d'expression artistiques, notamment les festivals de musiques.

### c. Les événements culturels dans la stratégie d'attractivité

L'événementialisation de la politique culturelle à Béziers, au profit de manifestations culturelles de plus faible envergure que des festivals, comme observée précédemment, est une orientation prise par la municipalité de Robert Ménard dans un objectif d'augmentation de l'attractivité de la commune. Elle est observée entre autres dans l'étude des budgets alloués au poste de fonctionnement « Activités artistiques, actions et manifestations culturelles », au sein des budgets municipaux des deux villes. À Béziers, plus du quart du budget culturel est alloué à ce poste de dépenses, tandis qu'à Perpignan, ces événements représentent moins de 8% des dépenses culturelles.

Comme il est possible de discerner une politique culturelle qui accompagne les initiatives de développement du tourisme dans le cas des deux villes, il est possible de s'interroger sur les impacts de cette politique sur l'attractivité urbaine. Il a été possible de le percevoir à Béziers, un objectif des politiques publiques liées aux animations culturelles est la sécurité, au travers la lutte contre les incivilités. La solution trouvée fut ainsi de diminuer les activités nocturnes, en écho avec la mission « sécurité événementielle », qui fait l'objet d'un service à part entière au sein de la municipalité biterroise.

Le développement des mesures sécuritaires en parallèle des activités culturelles, ainsi que des événements diurnes, tend à rendre Béziers attractif pour les familles ainsi que les retraité·es, qu'il s'agisse du tourisme aussi bien que pour des installations plus massives à Béziers. La ville a ainsi gagné plus de 10% d'habitant·es supplémentaires entre 2014 et 2020, fruit d'une politique publique d'attractivité<sup>135</sup>. Ces mesures pour développer l'attractivité de la ville inquiètent les enquêté·es issu·es du tissu associatif, qui y voient des mesures démographiques de ségrégation pour faire reculer mécaniquement la pauvreté dans la ville, dans un

---

<sup>135</sup> POCHER, Stéphane, « Béziers, plus attractive que jamais ! », France Bleu Hérault, 3 janvier 2020.

contexte de racisme envers les communautés gitanes et maghrébines. Un agent interrogé durant l'enquête de terrain relate sa perception de la politique municipale.

« Il peut y avoir un décalage à certains endroits en termes de politique de développement culturel, à l'attention des plus pauvres de de la ville. (...) je crois que [Robert Ménard] ne s'en est jamais caché. Son objectif, c'est d'attirer de nouvelles populations gentrifiées. »

## Conclusion partielle

Perpignan et Béziers sont deux villes en politique de la ville, qui cumulent de considérables difficultés et un décalage de développement économique conséquent, comparé au reste du territoire français. Les politiques publiques des deux villes se sont emparées de la question du développement urbain, cependant les méthodes choisies sont radicalement différentes. L'une, Perpignan, mène une politique sociale ambitieuse, utilisant la culture comme fer de lance de la promotion d'un idéal républicain d'égalité des chances. Cette politique se manifeste par l'installation de nouveaux équipements dans les QPV, mais aussi par une importante ambition en matière d'EAC. L'exécutif municipal d'extrême-droite mènerait alors une politique culturelle assez normalisée, dans la continuité des municipalités précédentes en termes de moyens alloués à la culture — subventions des structures, action auprès des publics, etc. L'autre, Béziers, souscrit à l'austérité budgétaire, et dans un domaine comme la culture, oriente les dépenses vers des mesures à même de faire progresser l'attractivité touristique et économique de la ville, dans un contexte de sous-investissement accablant dans le cadre du développement des équipements culturels. La réorganisation des services municipaux a permis que des dépenses liées à la sécurité événementielle se situent désormais au sein des services Culture, afin qu'elles fassent partie des dépenses considérées comme culturelles. La vie culturelle dans la ville se limite à des actions de médiation hors-les-murs, faute de musée capable d'accueillir des publics, aucun festival de musique, et un mépris aussi bien de l'élitisme que des populations défavorisées.

### **Chapitre III. Le régionalisme, la politique patrimoniale et les thèmes mémoriels : la radicalité partisane dans la construction d'une identité locale**

La vision que porte le Front national sur le local a été étudiée à la fin des années 1990, après les scores électoraux du parti dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, d'anciens bastions socialistes et communistes. En effet, dans le « Midi rouge », Jean-Marie Le Pen a fait des scores impressionnants au premier tour de la présidentielle de 1995, jusqu'à près de 30% des voix exprimées dans certaines municipalités du Gard. Dans un essai d'ethnologie des comportements électoraux portant sur le résultat des élections présidentielles de 1995 dans le Midi méditerranéen, l'anthropologue spécialiste de la tauromachie Frédéric Saumade essaie de brosser un portrait-type du « patriote méridional »<sup>136</sup>, celui-là-même qui serait susceptible le plus de voter pour le Front national, par anti-jacobinisme, anti-européanisme et par attitude raciste. Pourtant, la perception d'une position anti-jacobine de la part du Front national se porte à l'encontre d'un idéal de verticalité inscrit dans l'histoire de l'extrême-droite, porté par le nationalisme davantage que par le régionalisme. Jean-Philippe Moinet<sup>137</sup> voit dans la position du FN de l'époque une imposture, ou plutôt une alliance de circonstances entre régionalisme et nationalisme, contre un mouvement vers l'uniformisation, l'européanisation et l'ouverture des frontières, caractérisé par l'immigration.

L'objectif de ce chapitre est d'intégrer le patrimoine dans l'étude des marqueurs identitaires, puisqu'il s'agit d'une dimension forte des politiques culturelles municipales. Elles sont le moyen d'une « appropriation symbolique des lieux<sup>138</sup> », pour véhiculer des messages politiques, qu'il s'agisse de la réutilisation de la mémoire de personnes ayant fréquenté ces lieux, ou la mention d'un contexte

---

<sup>136</sup> SAUMADE, Frédéric, « Race régionale, identité nationale. Pour une ethnologie des comportements électoraux », *Terrain*, no. 27, 1996, 101-114.

<sup>137</sup> MOINET, Jean-Philippe, « Quand le Front national instrumentalise l'identité locale », *Pouvoirs locaux. La revue de la gouvernance publique*, 4/1997, no. 35, pp. 107-110.

<sup>138</sup> LAZZAROTTI, Olivier. « Le patrimoine, une mémoire pas comme les autres », *L'Information géographique*, vol. 81, no. 2, 2017, pp. 12-31.

historique particulier. L'enjeu est de repérer des traces d'appropriation nationaliste et ethno-différencialiste de lieux patrimoniaux au sein des deux villes. Il s'agit également d'analyser la prise en compte de l'identité régionale, dans deux municipalités détenues par l'extrême-droite partisane faisant partie de régions où les thématiques régionales sont puissantes, du fait de la perpétuation de traditions festives et de l'utilisation des langues régionales — catalan et occitan — de manière ponctuelle dans l'espace public. L'objectif est aussi d'analyser le traitement des thématiques mémorielles de la part des municipalités, sur le thème du révisionnisme, tant vis-à-vis de la Seconde Guerre mondiale que de la guerre d'Algérie, dans des régions où l'héritage pied-noir est important au sein de la population.

## **1. L'émergence d'une politique patrimoniale active**

La politique de valorisation du patrimoine comporte une importance dans l'identité d'un territoire, car la plupart de ces monuments étant situés en centre-ville, ils permettent d'identifier la ville à l'échelle régionale et nationale<sup>139</sup>. Les collectivités territoriales, et en particulier les villes sont depuis 1981 au premier plan dans l'élaboration de l'inventaire du patrimoine culturel. C'est une conséquence des vagues de décentralisation de la présidence de François Mitterrand accompagnées par le ministre de la Culture Jack Lang. Désormais, l'inventaire, mais aussi la préservation du patrimoine, est une compétence assumée par les communes. Le thème du patrimoine est prédominant dans la politique culturelle de Béziers et Perpignan, deux villes qui disposent d'un patrimoine architectural important : avec 36 et 35 bâtiments inscrits ou classés, elles font partie des 201 communes françaises avec au moins 20 bâtiments protégés aux Monuments historiques.

### **a. Une politique soutenue de restauration du patrimoine**

Béziers et Perpignan orientent chaque année une part significative de leurs dépenses culturelles vers le patrimoine<sup>140</sup> : respectivement 3,65% et 5,71%. La

---

<sup>139</sup> VAN GEERT, Fabien, « Les politiques du patrimoine en France », Vie publique, 14 septembre 2022.

<sup>140</sup> Voir annexe H.

protection du patrimoine est prise en charge par les services municipaux, à travers différents types d'actions. Il est possible ici d'énumérer les principaux chantiers de la politique patrimoniale des deux villes.

### *Entretien du bâti*

À Béziers, l'entretien des bâtiments du centre ancien est un enjeu important, en lien avec la politique publique plus globale d'attractivité de la zone. Le patrimoine historique au sein d'une des villes les plus anciennes de France est un mélange d'époques, entre la cathédrale XV<sup>e</sup> siècle et le nord du centre-ville caractérisé par un urbanisme haussmannien — immeubles et grandes artères — hérité de l'expansion de la ville durant l'industrialisation. Cet enjeu de restauration du bâti est pris en charge par la municipalité, qui incite les propriétaires, notamment le parc privé, à rénover au travers le relais des campagnes de la Fondation du patrimoine par exemple.

Des dispositifs similaires pour la rénovation du bâti ancien existent à Perpignan, composé de nombreux hôtels particuliers au centre-ville, s'inspirant de styles architecturaux différents — art nouveau, art-déco, ou encore haussmannien. Ce mix de genres est l'héritage d'une urbanisation soutenue tout au long du XX<sup>e</sup> siècle durant la Belle époque, qui se superpose par ailleurs avec des édifices plus anciens : remparts et Castillet (XII<sup>e</sup> siècle), palais des rois de Majorque (XIII<sup>e</sup> siècle). Ainsi, la municipalité accompagne les propriétaires au travers les démarches pour faire financer les rénovations de leurs maisons, au niveau de la direction de l'urbanisme. Cet accompagnement se fait dans le cadre d'un dispositif de long cours, intitulé « Action Cœur de Ville », lancé en 2018 durant le mandat de Jean-Marc Pujol. L'essentiel des mutations se réalisent sur l'îlot Notre-Dame et dans le quartier de la gare<sup>141</sup>.

### *Rénovation d'équipements patrimoniaux*

---

<sup>141</sup> « Rénovation façades », Mairie de Perpignan, <<https://www.mairie-perpignan.fr/demarches/renovation-facades-et-devantures-commerciales/renovation-facades>>.

Les municipalités d'extrême-droite ont été à l'initiative de rénovations, ou ont mené à terme des travaux préexistants, sur des bâtiments clés essentiellement situés dans les centres anciens. À Perpignan, la politique patrimoniale a conduit à une action sur l'église des Carmes, unique vestige d'un couvent du XIII<sup>e</sup> siècle, dont le toit a été endommagé durant la Seconde Guerre mondiale. L'édifice religieux désacralisé a été rénové jusqu'en juin 2022 pour en faire un lieu culturel, étant connecté à La Casa musicale, qui occupe le site de l'Arsenal. L'église sans toit est ainsi devenue le cadre d'une programmation musicale durant le festival Scène étoilée. C'est un exemple où la programmation culturelle rejoint la mise en valeur du patrimoine et de l'histoire de la ville. De la même manière à Perpignan, un équipement dédié à la documentation autour de la mémoire des rapatriés d'Algérie a vu le jour, en réutilisant l'ancien couvent royal Sainte-Claire. Le projet de mise en valeur du patrimoine inclue notamment la préservation des aménagements au sein du bâtiment qui a servi d'établissement pénitentiaire.

À Béziers, deux chantiers sont en cours : celui autour du Palais épiscopal, au sein duquel un musée devait voir le jour, et celui de l'immeuble natal de Jean Moulin. L'appartement natal de Jean Moulin, en centre-ville de Béziers, devrait rouvrir au courant de l'année 2023, dans une version rénovée, souhaitant montrer l'environnement au sein duquel le résistant panthéonisé, mort quatre-vingt ans auparavant, a pu grandir<sup>142</sup>.

Sur le palais des évêques, la vocation muséale n'était pas le premier projet porté par la municipalité, mais qui était proposé en 2014 par la liste PS de Jean-Michel Du Plaa, tandis que l'UMP menée par Élie Aboud proposait de privatiser le lieu, pour en faire une résidence hôtelière. Dans l'article du Monde qui confrontait alors les deux propositions<sup>143</sup>, Robert Ménard affirmait sa volonté de d'abord rénover le centre-ville avant de prendre en charge le changement de vocation du bâtiment. Le bâtiment a fini par être vendu à un promoteur immobilier, pour le transformer en

---

<sup>142</sup> POCHER, Stefane, « PHOTOS - Rénovation de la maison natale de Jean Moulin à Béziers avant une ouverture au public à l'été 2023 », *France Bleu Hérault*, 7 août 2022.

<sup>143</sup> DEVAILLY, Anne, « Hôtel ou musée ? L'ancien palais épiscopal divise Béziers », *Le Monde*, 28 février 2014.

résidence de luxe<sup>144</sup>. La vente étant visée par un recours judiciaire, le maire a décidé de changer de projet, en 2018 en annonçant le regroupement des musées de Béziers au sein du palais épiscopal<sup>145</sup>. Enfin, puisque le projet de grand musée fut annulé à la fin 2022, le projet actuel est le déménagement des services de l'agglomération Béziers Méditerranée dans ces locaux<sup>146</sup>.

#### b. La stratégie de labellisation

Le ministère de la Culture est un des organismes qui attribue des labels et des appellations visant à certifier des lieux culturels, dans un objectif de promotion de la diversité culturelle et patrimoniale dans toute la France. Parmi les labels valorisant le patrimoine et relevant du ministère de la Culture, il est possible de citer « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » (VPAH), « Maison des illustres » ou encore « Jardins remarquables. »

Le label VPAH, créé en 1985, est un label qui lie les enjeux de médiation culturelle avec la mise en valeur du patrimoine. Il encense des territoires au sein desquelles la politique patrimoniale est satisfaisante, et qui mettent en place des parcours pour différents publics visés. 119 villes et 71 pays sont répertoriés. Au-delà de la communication autour de ce label qui permet de forger l'identité d'un territoire autour de son patrimoine<sup>147</sup>, il permet à la collectivité la détenant d'obtenir en retour des aides de la part du ministère de la Culture et de la DRAC. Perpignan bénéficie de cette appellation depuis 2001, tandis que Béziers a entrepris la démarche de demander ce label à la fin du mandat précédent. L'obtention de ce label montre à quel point la culture est mise en exergue dans la politique culturelle municipale. Il est possible de noter l'existence d'une réelle politique de labellisation des équipements

---

<sup>144</sup> SCHÜLLER, Gaëlle, « La vente du palais des Évêques de Béziers à un promoteur immobilier passe mal », *France Bleu Hérault*, 16 février 2017.

<sup>145</sup> « Béziers : les musées de la ville seraient regroupés au Palais des Evêques », *Midi Libre*, 7 mars 2018.

<sup>146</sup> COUGNENC, Rémy, « Béziers : Robert Ménard va recaser le Palais des Évêques », *La Marseillaise*, 26 mars 2023.

<sup>147</sup> NAVARRO, Nicolas, « Le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » en France : une double opérativité symbolique du patrimoine », *Communiquer*, no. 16, 2016, pp. 51-64.

de la part de la municipalité de Béziers, démontrée par ce label obtenu récemment, en même temps que les labels nationaux « maison des illustres » — relevant aussi de la compétence du ministère de la Culture — à la Villa Antonine et à l'Hôtel Fayet. Enfin, en 2022 le jardin de la Villa Antonine s'est vu décerner le label « Jardin remarquable » du même ministère de la Culture.

c. Limites : marqueurs néo-libéraux et critiques des labels

Les critiques autour de la gestion du patrimoine sont nombreuses à l'adresse spécialement de la ville de Béziers. Elle est accusée de vendre les biens immobiliers au parc privé, dans une logique de finances frappées par l'austérité afin de réduire les coûts de fonctionnement de ces équipements, et pour réutiliser les fonds de la vente de ces biens dans d'autres investissements. Les deux équipements cités que sont l'immeuble natal de Jean Moulin et le Palais épiscopal ont fait le cas de cette politique de privatisation du patrimoine immobilier de la ville, qui relève d'une logique néo-libérale de la gestion municipale. Avec un enquêté a été abordée cette orientation de la part de la municipalité vers la vente des « bijoux de famille ». L'échec de la vente du Palais épiscopal est la raison pour laquelle un projet de musée à Béziers a pu voir le jour, bien que mis à l'arrêt à la fin 2022. Pour l'appartement natal de Jean Moulin, la communication massive de la part de la ville autour de l'ouverture de l'équipement cache la vente de ce bâtiment à une société privée, avant rétrocession à la mairie. La rénovation du patrimoine effectuée de manière massive a aussi un intérêt touristique, ainsi les labels ne contribueraient qu'à la mise en valeur touristique du territoire, sans réelle implication de la municipalité au-delà des obligations conférées par le label VPAH — à savoir le recrutement d'un·e animateur·ice.

La politique patrimoniale à Perpignan n'a pas vraiment été évoquée durant l'enquête de terrain, car relevant d'un service spécifiquement dédié à la délégation Patrimoine. Cependant, il est intéressant de noter que la mise en avant du patrimoine culturel de la ville de Perpignan avec le dispositif « Cœur de ville » se concentre essentiellement sur le centre-ville. Ainsi, d'autres quartiers historiques

comme l'ancien quartier juif à Saint-Jacques, désormais épicerie de la communauté gitane, ne fait pas l'objet de telles incitations dans la préservation du patrimoine.

## **2. La mémoire au centre des stratégies des politiques culturelles**

Derrière les équipements mélangeant patrimoine et culture qu'il a été possible de mentionner, le thème de la mémoire est récurrent. À Béziers comme à Perpignan, avec respectivement l'ouverture cette année de l'appartement natal de Jean-Moulin, et d'un équipement autour de la mémoire des rapatriés d'Algérie, la mémoire est un enjeu crucial des politiques patrimoniales et culturelles. Les municipalités faisant appel à la Seconde Guerre mondiale et à la Guerre d'Algérie, périodes historiques du XX<sup>e</sup> siècles étant l'objet d'un révisionnisme d'extrême-droite, il est pertinent d'analyser le traitement offert par les deux villes.

### **a. Commémoration de personnalités historiques**

L'équipe municipale de Béziers a pour habitude de choisir une personnalité pour illustrer la programmation culturelle annuelle, avec pour objectif la coordination des thèmes des expositions temporaires entre les différents équipements municipaux, et un travail avancé de médiation autour de ces thèmes. L'année 2023 a pour thème la commémoration de la mémoire de Jean Moulin, à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de celui qui a créé le Conseil national de la résistance (CNR). En 2021 pour le centenaire de sa disparition le thème central de la ville a été la figure du musicien Camille Saint-Saëns, qui a écrit plusieurs opéras dans la ville et qui a utilisé les arènes municipales pour les mettre en scène. En 2025 l'action culturelle se concentrera sur le peintre Gustave Fayet, pour le centenaire de sa mort, lui qui a donné son nom à l'hôtel particulier au sein duquel s'est installé le musée de Béziers.

L'orientation de la politique culturelle d'une ville autour d'un thème à traiter tous les ans est une initiative prometteuse, qui si elle était généralisée et appliquée avec l'aide des autres partenaires publics, permettrait une diminution du phénomène

de jeu du catalogue<sup>148</sup>, observée dans les politiques culturelles de nombreux territoires depuis que la décentralisation a permis aux collectivités de s'emparer de la question culturelle. Ce qu'il est possible néanmoins d'entrevoir à travers le choix de telles personnalités liées à Béziers et dont l'on commémore — pour Fayet et Saint-Saëns — le centenaire de leur mort, est l'expression d'une nostalgie d'une Belle époque, plutôt durant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années folles, où Béziers, poumon industriel et épice de l'industrie viticole languedocienne, a connu une période de forte expansion.

Le cas perpignanais ne laisse pas entrevoir de tels choix programmatiques qui seraient caractérisés par le choix d'une personnalité, ligne directrice de la programmation culturelle d'une saison entière. Cependant, il existe un imaginaire artistique autour de la ville de Perpignan que le maire souhaiterait réemployer. La figure du peintre Salvador Dalí est plusieurs fois citée lorsqu'est évoquée l'approche de Louis Aliot vis-à-vis de la culture. Dans l'interview à France Culture<sup>149</sup>, l'échange entre Frédéric Martel et Louis Aliot s'ouvre d'abord sur une discussion concernant le peintre surréaliste, qui avait qualifié la gare de Perpignan de « centre du monde ». Il met en avant entre autres son intention d'organiser une exposition Dalí à l'avenir, voire d'envisager l'achat d'une œuvre du peintre.

#### b. Mobiliser une mémoire collective locale : le cas des rapatrié-es d'Algérie

L'invocation des périodes de l'Algérie française et des « événements d'Algérie » se confronte à une pluralité de mémoires et d'interprétations historiques, relents du puissant affrontement politique entre les pro-Algérie française et les soutiens de l'indépendance algérienne. Il s'agit d'un affrontement violent, du fait de l'implication de groupes armés ainsi que de l'envoi du contingent français sur le territoire algérien, et dont les conséquences ont modelé la vie politique : l'avènement de la Cinquième République à titre d'exemple, en réaction au putsch d'Alger. Une autre conséquence est la mutation démographique qu'a connu le Midi méditerranéen

---

<sup>148</sup> FRIEDBERG, URFALINO, 1984, *op. cit.*

<sup>149</sup> MARTEL, 2021, *op. cit.*

après le dénouement de la guerre d'Algérie, au travers l'installation de nombreuses familles autrefois établies dans la colonie française : les rapatrié-es, aussi appelé-es « pieds-noirs ». Le rapatriement des pieds-noirs et l'installation sur les régions du littoral méditerranéen ont participé à une mutation de la sociologie électorale, car il s'agit d'un électorat plus droitier que les autres<sup>150</sup> et qui a pu s'identifier à des figures politiques ayant vécu la guerre d'Algérie : par exemple, Jean-Marie Le Pen qui a fait partie du contingent militaire.

Soixante ans après les accords de Vichy, au sein de municipalités d'extrême-droite, la mémoire des rapatrié-es continue d'être sollicitée, prenant le parti de relater l'histoire d'une partie importante de la population locale et qui a modelé profondément la société. Les milieux associatifs de Béziers et Perpignan comportent toujours des associations de rapatrié-es et descendant-es de rapatrié-es, au sein desquelles le travail mémoriel se perpétue, et qui peuvent être accompagnées ou non par les municipalités. Le travail mémoriel peut aussi avoir lieu ex-nihilo, comme à Perpignan où la municipalité travaille à l'ouverture prochaine de l'équipement rénové du Couvent Royal Sainte-Claire, reconverti en lieu de documentation autour des mémoires liées à la période de l'Algérie française, dont le choix programmatique autour de l'équipement peut poser question. « Un travail sur la mémoire harkie » en lien avec le camp de Rivesaltes, ainsi que sur l'armée d'Afrique, est mentionné par un enquêteur qui met en évidence une volonté de diversifier la programmation pour attirer divers publics.

L'orientation de l'équipement révèle un travail mémoriel qui serait consacré à deux thèmes, chers à la communauté pied-noir ainsi que compatibles aux positions de l'extrême-droite française, en particulier du Front national durant ses premières années. En effet, la mémoire harkie est particulière, car le traitement de l'intégration des populations algériennes qui, pendant la Guerre d'Algérie, ont soutenu la France, est sensible. Il a fait l'objet en 2021 d'un rapport commandé par Emmanuel Macron à l'historien Benjamin Stora, relatant à quel point les harki-es ont été oublié-es. Cependant, associer ce thème avec la question de la garnison perpignanaise de l'armée d'Afrique, ne montre aux publics que des groupes mémoriels de l'Algérie

---

<sup>150</sup> COMTAT, Emmanuelle, « La question du vote Pied-Noir », *Pôle Sud*, 2006/1, no. 24, pp. 75-88.

étant politiquement favorables à l'Algérie française, et qui pour beaucoup demeurent nostalgiques de la domination coloniale française sur le territoire algérien.

Il est permis de craindre une orientation à visée politique de l'équipement, dans un contexte où d'autres initiatives liées à la culture ou au patrimoine communal ont pu poser des questions sur les positions de la municipalité RN vis-à-vis de la mémoire de l'Algérie française. L'édile perpignanais a notamment évoqué une nécessité de « rééquilibrer les mémoires » de l'Algérie française, pour justifier une exposition sur les harki-es et les pieds-noirs, en 2021<sup>151</sup>. Un journaliste interrogé durant l'enquête de terrain relatait notamment des positions pro-Algérie française abordées en conseil municipal, qui se sont manifestées par une politique de redénomination de lieux publics. À titre d'exemple, le projet de baptiser une esplanade au nom de Pierre Sergent, qui a suscité des manifestations et des appels à mobilisation de la part d'associations et partis de gauche. En effet, l'ancien capitaine de la Légion étrangère fut aussi chef de l'OAS, organisation ayant commis des attentats en France et en Algérie pour le retour de la France en territoire algérien<sup>152</sup>. Il fut par ailleurs député FN en 1986. Il s'agit ici de rendre hommage à un des anciens cadres du parti de Louis Aliot, mais aussi de prendre position en faveur d'une mémoire méliorative autour d'une organisation terroriste comme l'OAS.

À Béziers, il est possible de mesurer une même nostalgie de l'Algérie française dans les prises de positions de Robert Ménard, lui-même pied-noir et dont le père a été membre de l'OAS, à travers des hommages à des figures de l'OAS. En effet, une rue fut également renommée en l'honneur du « commandant Hélié Denoix-de-Saint-Marc », en remplacement du nom précédent, « rue du 19 mars 1962 », date des accords d'Évian<sup>153</sup>. Sur le plan culturel, des artistes relatant leur nostalgie de

---

<sup>151</sup> DELAPORTE, Lucie, « A Perpignan, Louis Aliot veut «rééquilibrer les mémoires» de la guerre d'Algérie », *Mediapart*, 22 mars 2021.

<sup>152</sup> Cf. « Perpignan : la mairie veut baptiser une esplanade au nom de Pierre Sergent, un chef de l'OAS, SOS Racisme saisit la préfecture », France info, 27 septembre 2022 ; LEROUX, Solène, « Perpignan : Louis Aliot persiste et signe à propos de la future esplanade Pierre Sergent, ancien chef de l'OAS », France 3 Occitanie, 30 octobre 2022.

<sup>153</sup> « À Béziers, la rue Denoix-de-Saint-Marc réveille la polémique sur l'Algérie française », *La Croix*, 15 mars 2016.

l'Algérie française sont mis à l'avant dans la programmation musicale municipale, comme le raconte un opposant à Robert Ménard durant l'enquête de terrain, sur le cas de la venue de Jean-Pax Méfret, auteur d'un album intitulé « Nostalgie »<sup>154</sup>, à la salle Zinga Zanga, l'an dernier le 19 mars 2022, date anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, le 19 mars 1962. Le choix de la date et de l'interprète ne laisse la place à aucun doute : à l'intersection entre mémoire et expression artistique, la programmation culturelle des lieux du spectacle vivant est orientée à la faveur d'un projet politique révisionniste, pro-impérialiste et raciste.

### c. La mémoire face à la menace de l'instrumentalisation

Au travers l'utilisation des mémoires de la guerre d'Algérie au travers des objectifs politiques, il a été observé une instrumentalisation de l'histoire du conflit algérien et de ses conséquences. Ainsi, continuent à être prises des décisions en interaction entre la politique culturelle et le révisionnisme historique. Il s'agit ici d'analyser les manifestations du révisionnisme au sein de la politique culturelle des municipalités.

L'ouvrage d'un professeur d'histoire installé dans le Biterrois, Richard Vassakos, décrit les procédés d'instrumentalisation que le maire utiliserait, dans un objectif de « bataille culturelle »<sup>155</sup>. Il a observé l'appropriation de plusieurs personnages historiques, comme Jean Moulin, figure de la résistance, alors même que le maire est soutenu par un parti, le FN / RN, fondé par un ancien Waffen-SS. L'historien note que les apports du programme social du CNR sont absents de la réutilisation de Robert Ménard de la personne de Jean Moulin, qui réoriente alors le discours de la résistance sur les thèmes actuels de la « bien-pensance » et de la *cancel culture*. Est également réutilisée la figure de Casimir Péret, maire républicain qui a mené la résistance après le coup d'État réactionnaire de 1852, déporté au

---

<sup>154</sup> « Ménard déroule le tapis brun pour les nostalgiques », *En vie à Béziers* (consulté le 22 mai 2023). <<https://www.envieabeziers.info/politique-locale/menard-deroule-le-tapis-brun-pour-les-nostalgeriques>>.

<sup>155</sup> VASSAKOS, Richard, *La croisade de Robert Ménard. Une bataille culturelle d'extrême-droite*, Libertalia, 2019.

bagne de Cayenne, ou encore celui de Jean Jaurès dans un numéro du magazine municipal, ainsi que par l'inauguration d'une statue à l'effigie du leader socialiste, sur la place éponyme à l'occasion d'une opération de rénovation de la voirie. Il s'agit dans l'ensemble de figures ayant un lien avec Béziers, et qui, réutilisées afin de correspondre au discours politique souhaité, permettent à la municipalité d'extrême-droite de créer une identité locale attachée à ces figures.

Des relents révisionnistes ont également été relevés dans le discours de Louis Aliot à Perpignan. La réutilisation de la mémoire de certaines figures, comme Pierre Sergent, sont permis par la non-condamnation des crimes commis — il est fait référence à la loi d'amnistie de 1968 dont a bénéficié le chef de l'OAS. De la même manière, sur le thème de la Seconde Guerre mondiale, la mémoire de Pierre Sergent est invoquée, comme figure de la résistance qui n'a pas hésité à défier l'ordre établi légalement par l'arrivée au pouvoir d'Hitler et la prise de pouvoirs de Pétain. Contesté par Nicolas Lebourg, cette perception des choses a néanmoins permis de contrebalancer l'existence de Pierre Sergent à la faveur d'une mémoire méliorative du résistant-écrivain<sup>156</sup>.

### **3. La valorisation des cultures régionales en question**

Une forte interrogation est amenée par l'enquête de terrain, sur la perception que portent les élu·es d'extrême-droite sur les cultures régionales, au sein de territoires caractérisés par la perpétuation de traditions, et dont les langues régionales continuent à occuper l'espace public<sup>157</sup>. Elles font d'ailleurs l'objet d'une politique de soutien, à l'échelle nationale, au titre de leur appartenance au patrimoine de la France<sup>158</sup>. Il s'agit ainsi de mesurer l'étendue du soutien des municipalités vis-à-vis de différentes cultures, issues aussi bien des communautés locales qu'issues

---

<sup>156</sup> TORRES, Maïté, « Hommage à Pierre Sergent | La polémique après le vote du conseil municipal de Perpignan », *Made in Perpignan*, 28 septembre 2022.

<sup>157</sup> ALÉN GARABATO, Carmen, BOYER, Henri, « Nouveaux usages socio-économiques des « langues régionales » de France au XXIe siècle », *Langage et société*, 2022/1, no. 175, pp. 9-21.

<sup>158</sup> Article 75-1 de la Constitution révisée de la Cinquième République : « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France. »

de l'immigration, afin d'observer l'intensité de la politique volontariste vis-à-vis de la préservation de ces cultures. Dans le cadre de municipalités proches des groupes d'extrême-droite, la variable de l'ethno-différentialisme est à prendre en compte dans cette approche.

a. Les marqueurs régionalistes des politiques culturelles municipales

La politique culturelle se combine à la politique en faveur de la préservation du patrimoine régional aussi bien à Béziers qu'à Perpignan. André Bonet, adjoint à la Culture de Louis Aliot maire de Perpignan, s'occupe également des langues et cultures catalanes, ainsi que des affaires catalanes, d'après la liste de ses attributions. Au sein des prérogatives d'Élisabeth Pissarro, est observée également cette connexion faite entre thèmes régionaux et culture, puisque sa troisième attribution, après la culture et le patrimoine, est la Féria. Festivités étalées sur trois jours s'articulant autour de la corrida, c'est un événement important de la ville, avec une fréquentation de plus de 800 000 personnes. Les deux municipalités portent ainsi des initiatives autour des cultures et langues régionales.

b. Soutien matériel et financier aux cultures régionales

La Féria est l'émanation typique du patrimoine culturel catalan au sein de la politique publique culturelle de Béziers, concentrant les moyens humains et financiers de la mairie sur la période estivale. Il ne s'agit pas de la seule manifestation portant sur les thèmes régionaux à Béziers : la municipalité a développé un partenariat avec le Cirdoc (Centre international de recherche et de documentation occitanes) basé à Béziers, dans le cadre d'une exposition sur l'écrivain Robert Lafont. Dans ce cadre, des actions adressées au jeune public sont prévues en langue occitane et mettant en valeur la culture de la région. Néanmoins, les actions du Cirdoc sont mal perçues, et la culture autour de la corrida et de la Féria n'est mise en avant durant l'enquête de terrain que pour ses répercussions touristiques.

À Perpignan, comme évoqué précédemment, le cas du projet d'équipement autour de la catalanité, inspiré des parcs du Puy du Fou en Vendée et à Tolède, est

un exemple d'équipement promouvant cette culture régionale. Cependant, il s'agit d'équipements dirigés par des figures de l'extrême-droite, comme Philippe de Villiers, et est accusé d'être le relais d'idées réactionnaires, et d'instrumentaliser l'histoire vendéenne à son profit, celui d'une Vendée uniformément anti-républicaine durant la Révolution française<sup>159</sup>. Un équipement calqué sur le thème catalan pourrait dès lors être un autre porte-voix de l'extrême-droite, calquant un discours fallacieux autour de la catalanité. D'autres festivités liées à la catalanité continuent d'avoir lieu et d'être soutenues par la municipalité, comme la Sant Jordi en avril.

### c. Échelle de priorité entre régionalisme et nationalisme

L'attachement de Louis Aliot à la culture catalane est remis en cause par un enquêteur issu du tissu associatif perpignanais, qui voit au travers les quelques initiatives autour de la catalanité un moyen d'apaiser les tensions, dans le cadre d'une municipalité peu volontariste vis-à-vis de cette culture régionale : « La catalanité, [Louis Aliot] ne supporte pas. Pour ce qui considère et peut-être à juste titre, qu'on est en France et que et que et que on n'a pas à regarder, toujours vers Barcelone, vers l'histoire. » Selon lui, la priorité affichée de Louis Aliot est une réaffirmation de la domination française sur cette partie au nord de la Catalogne, qui occupe une grande partie des Pyrénées-Orientales. Cette idée s'illustrerait par le pavage du drapeau français sur le Castillet, monument historique du XII<sup>e</sup> siècle, où étaient alors accrochés seulement les drapeaux catalan et européen. Il est ainsi permis d'observer ici une volonté d'inscrire le patrimoine régional dans la définition du patrimoine de la France, et d'inscrire une priorité, voire une domination de la culture française vis-à-vis de la catalanité.

La Féria est la proie d'une réinterprétation présentée comme traditionnelle, mais qui en réalité exprimerait un attachement au catholicisme de la part de Robert Ménard dans le cadre d'une stratégie politique de rassemblement derrière lui de la droite traditionaliste. Ceci s'exprime par la décision de donner la messe durant la Féria, messe à laquelle l'édile biterrois assiste, accompagné de son épouse. Un

---

<sup>159</sup> BESSON, Florian, DUCRET, Pauline, LANCEREAU, Guillaume, LARRÈRE, Mathilde, *Le Puy du Faux. Enquête sur un parc qui déforme l'histoire*. Les Arènes, 2022.

enquête a raconté à quel point l'ajout de cette grande messe de la Féria est une instrumentalisation de l'histoire, présenté comme un retour à une tradition qui n'aurait en réalité jamais existée.

Le discours nationaliste s'accompagne d'un mépris pour les cultures régionales même plus marginales, comme vis-à-vis des traditions gitanes. À Perpignan, le changement de cap fut éprouvant pour la communauté gitane puisqu'une des promesses de campagne de Louis Aliot en 2020 était l'aide au développement d'une radio gitane, ainsi qu'un soutien à la tenue d'un festival sur la culture gitane. Ce festival a vu le jour, grâce à l'aide du département, avec une baisse drastique des subventions promises par la ville, d'après le créateur du festival, Benjamin Barou-Crossman : 6 000 euros de subventions au lieu de 40 000 euros<sup>160</sup>.

---

<sup>160</sup> MARIN, Grégory, « Louis Aliot veut une culture au garde-à-vous », *L'Humanité*, 17 février 2023.

## Conclusion partielle

La politique patrimoniale des mairies d'extrême-droite étudiées ici est importante, et se décline en des stratégies à la fois de médiation autour des monuments du centre-ville, et d'attractivité pour attirer des publics touristiques. Cette politique s'articule essentiellement sur les labels du ministère de la Culture, qui continue d'évaluer les politiques de préservation du patrimoine culturel. Cette politique contribue plus largement à une identification des villes, au travers des bâtiments spécifiques et la mise en avant de la mémoire de personnalités ayant un lien avec le territoire. La réutilisation de la mémoire, en particulier de figures historiques de la Belle époque, de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre d'Algérie réaffirme les relents révisionnistes de l'extrême-droite française, ainsi que la nostalgie d'une période d'expansion passée. Les cultures régionales, en revanche, sont prises en compte, mais font l'objet parfois d'une défiance, le discours nationaliste l'emportant dans l'ordre de priorités. Les cultures rejetées sur une base ethno-différentialiste, comme les cultures gitanes, ne font l'objet que de soutiens ponctuels des municipalités. C'est un choix qui s'opère, entre d'une part des discours nationalistes et nostalgiques de l'Algérie française pour satisfaire l'électorat pied-noir, qui se traduit par la mise en place d'expositions et d'un équipement mémoriel mettant en valeur les mémoires pied-noires et harkies, et d'autre part la communauté gitane, qui bénéficie d'un soutien moindre. Il s'agit d'un problème structurel au sein de l'extrême-droite partisane en France, autour du thème du multiculturalisme, aussi bien à l'échelle des cultures régionales que des autres cultures dans le monde, en faveur d'un discours patriotique.

## Conclusion

Perpignan et Béziers sont des villes qui cumulent les difficultés, et au sein desquelles la politique culturelle a un rôle à jouer, en termes de réduction des inégalités socioéconomiques, en proposant les mêmes opportunités à la jeunesse et aux publics scolaires, tout en incitant à une éducation artistique et culturelle de tous les âges. Une ville, Perpignan, semble prendre à bras-le-corps cette politique de réduction des inégalités, en consacrant des moyens, aussi bien en termes de fonctionnement que d'investissements, à travers une réelle impulsion volontariste. L'autre ville a la même approche, dans une moindre mesure, cependant elle essaie d'orienter sa stratégie culturelle vers davantage d'attractivité. En application de règles austéritaires, les dépenses culturelles sont vues comme superflues par la municipalité, lorsqu'il s'agit du soutien à certaines créations artistiques, ce qui s'exprime par la faiblesse du soutien à des formes artistiques en voie de légitimation par les institutions culturelles — art contemporain, musiques du monde, jazz. Plus globalement, la stratégie d'attractivité, mise en place par le développement des activités culturelles très ponctuelles, a pris le pas sur le soutien à la création artistique. De plus, Béziers souffre du manque d'investissement culturel, difficilement égalable à l'échelle des villes de son gabarit — entre 70 000 et 80 000 habitant-es. La culture, lorsqu'elle ne répond pas assez directement à un principe de progrès social ou de développement économique, ne semble pas être perçue comme nécessaire, mais plutôt comme une dépense.

Une des clés du discours de l'extrême-droite partisane en France est la conception de la « dédiablement ». En poursuivant l'objectif gramscien de l'hégémonie culturelle appliqué à l'idéologie nationaliste et ethno-différencialiste, un parti comme le Rassemblement national se compare à des versions présentées comme plus radicales de son mouvement, pour convaincre le plus grand nombre du bien-fondé de la défense nationale. Alors même que Jean-Marie Le Pen était la figure de la dédiablement de l'extrême-droite lors de la création du Front national en 1972, il est devenu le paria du parti lorsque sa fille le dirigeait, de 2011 à 2022. Il appartient désormais de percevoir si cette dédiablement est effective, ou si elle s'apparente à une normalisation du discours de l'extrême-droite dans l'espace

public : en d'autres termes, un déplacement de la fenêtre de discours pensée par Joseph P. Overton.

Le résultat clair du travail de recherche est que l'extrême-droite, même si elle applique une stratégie de communication souhaitant démontrer son action, continue de prendre des orientations vis-à-vis de la politique culturelle au profit d'une stratégie électorale. En dédiant des figures historiques du groupe terroriste Organisation Armée Secrète tout en s'associant à la résistance française durant la Seconde Guerre mondiale, elle souhaite diffuser un discours mémoriel radical. En influençant, en particulier à Béziers, la programmation de spectacle vivant sans la laisser à des spécialistes indépendants de la municipalité, est toléré le principe d'immixtion de la municipalité au sein des affaires culturelles, ce qui représente un vrai danger pour l'indépendance artistique.

Si de telles décisions programmatiques s'opèrent, un problème se pose : celui de la domination des municipalités vis-à-vis des artistes, caractérisée par une diminution de leur indépendance. Ceci s'illustre, à Béziers, par la création de « blacklists », différenciant les créateurs-ices amis de la municipalité de ceux s'opposant à Robert Ménard. Le rapport de domination semble encore être tenu par des artistes d'envergure nationale, comme le cas d'Indochine refusant de se produire si le festival Les Déferlantes était organisé à Perpignan. Cependant dans la même ville, les milieux artistiques locaux semblent devoir subir des tentatives d'instrumentalisation, entre un maire qui veut se présenter comme défenseur des artistes, et qui en parallèle profite d'équipements culturels comme la scène nationale de l'Archipel pour affronter le pouvoir central. Ces difficultés dans la capacité entre les services de l'État, les collectivités et la municipalité à coopérer, instrumentalisant les milieux artistiques à leur compte, incitent les artistes à prendre position.

À l'heure de mettre un terme à un travail étalé sur une année universitaire entière, il est permis d'affirmer que la culture ne s'est jamais autant affirmée comme variable politique. Alors que l'étude des politiques culturelles depuis les années 1980 semblait analyser une dépolitisation de la culture, ou au moins une inertie des gouvernements locaux du spectre gauche-droite du fait d'une gouvernance multi-

niveaux autour des questions culturelles<sup>161</sup>, l'affirmation du Rassemblement national comme une force politique d'envergure à la fois nationale et massive déplace le curseur vers la droite, dans un processus de radicalisation. Le parti d'extrême-droite a contribué à faire effacer le tabou de la réorientation des subventions publiques aux activités culturelles afin qu'elles correspondent au discours politique d'un exécutif local, comme il a été permis d'observer dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. En effet, en mai 2023, le président de la région Laurent Wauquiez a décidé, avec le conseil régional, de réorienter des subventions attribuées à des équipements culturels perçus comme s'opposant à la politique régionale. Dans une tribune, de nombreux·ses artistes et ancien·nes ministres de la Culture ont expliqué la teneur politique de la suppression de la subvention régionale au Théâtre nouvelle génération de Lyon<sup>162</sup>, dirigé par Joris Mathieu, membre du Syndecac qui avait critiqué par le passé les orientations de la politique culturelle menée par Laurent Wauquiez. Il s'agirait dès lors d'une mesure d'intimidation qui menace la liberté d'expression, pratiquée à l'origine par l'extrême-droite mais qui semblent être adoptées par des personnes s'inscrivant au sein de la droite traditionnelle.

La teneur nationaliste, populiste et ethno-différentialiste de la politique culturelle, instrumentalisant à la fois le patrimoine et les milieux artistiques, et empêchant toute construction ambitieuse de projets culturels à l'échelle des villes de Perpignan, est pénalisante pour les publics. Ceux-là-même à qui est renvoyée la responsabilité de l'élection de ces exécutifs d'extrême-droite, se retrouvent fortement pénalisés·es des évolutions des politiques culturelles municipales. Les menaces vis-à-vis de la liberté d'expression des artistes et des structures culturelles, l'impossibilité de dialogue avec les collectivités et les services de l'État, les décisions d'austérité budgétaire se traduisant par des manques d'investissement, le management autoritaire ainsi que les incompatibilités idéologiques entre les professionnel·les de la culture, constituent autant de difficultés qui sanctionnent les publics. Ces difficultés ne tiennent pas uniquement au caractère radicalisé des exécutifs municipaux, mais

---

<sup>161</sup> NÉGRIER, Emmanuel, TEILLET, Philippe, « Politiques culturelles : le niveau monte-t-il ? », *L'observatoire*, 2013/2, no. 43, pp. 29-34.

<sup>162</sup> « La région Auvergne-Rhône-Alpes se déshonore en supprimant la subvention allouée au Théâtre nouvelle génération de Lyon », *Le Monde*, 4 mai 2023.

au modèle de décentralisation initié depuis les années 1980, laissant les collectivités finalement assez autonomes dans l'élaboration de leurs orientations politiques, particulièrement en matière de culture : elles peuvent avoir une politique ambitieuse aussi bien que très réduite, le tout dans un cadre légal garanti par le principe constitutionnel de la liberté d'administration des collectivités locales. De plus, des difficultés dans les financements de projets d'investissements structurels apparaissent dans la coopération entre les collectivités, selon la proximité partisane de celles-ci. La voix des usager-es, des citoyen-nes et des publics semble peu entendue, ne s'exprimant que dans le cadre d'associations et initiant des actions qu'au travers des recours administratifs. Le modèle décentralisé des politiques culturelles doit se réinventer, pour laisser davantage de voix aux usager-es, aux voix divergentes, atypiques, portant des histoires et des cultures différentes, en somme un pluralisme d'expressions et d'opinions. L'article 9 de la Déclaration de Fribourg<sup>163</sup> portant sur les droits culturels, rappelle la nécessité d'inclusion des partenaires publics, privés et civils dans la prise de décision démocratique, au travers des concertations. Les partenaires doivent dès lors disposer des mêmes informations, pour assurer une prise de décision non biaisée. Des professionnel·les doivent être formé·es pour sensibiliser les publics aux droits culturels et donc à appréhender leur droit de s'exprimer vis-à-vis des initiatives culturelles, tout en respectant les droits humains et d'enrichir les actions culturelles de la diversité offerte par les cultures humaines.

---

<sup>163</sup> *Les droits culturels. La déclaration de Fribourg. 2007.*

## Bibliographie

- **Littérature scientifique**

- **Articles scientifiques**

- « L'art et la culture dans les contrats de ville : ne pas faire l'impasse ! », *Labocités, centre de ressources politique de la ville Auvergne-Rhône-Alpes*, in « Avenir des contrats de ville », Janvier 2022.
- ALÉN GARABATO, Carmen, BOYER, Henri, « Nouveaux usages socio-économiques des « langues régionales » de France au XXI<sup>e</sup> siècle », *Langage et société*, 2022/1, no. 175, pp. 9-21.
- ANQUETIN Virginie, « Un « bon » maire. La fabrication de la façade mayorale dans une grande ville », *Sociétés contemporaines*, 2012/4 (n° 88), p. 99-124.
- BEAUVALLET Willy, MICHON Sébastien, « Le Front national comme espace de luttes : dynamiques croisées de professionnalisation politique », *Politix*, 2019/3 (n° 127), p. 31-57.
- BEYME (von), Klaus, « Right-wing extremism in post-war Europe », *West European Politics*, no. 2, vol. 11, 1988.
- BRESSAT-BODET, Cécile, « Culture et autorité partisane : la politique de "rééquilibrage" de la bibliothèque d'une municipalité FN (Orange, 1995-1997) », *Pôle Sud*, no. 10, 1999, pp. 75-92.
- CAMUS, Jean-Yves, « Le Front National (FN), une droite radicale française ? », *Analyses et documents, Friedrich Ebert Stiftung*, avril 2014.
- CANAZZI, Catherine, « Orange, la bibliothèque pervertie : pluralisme ou propagande ? », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1997, n° 4, p. 8-9.
- COULANGEON, Philippe, « La stratification sociale des goûts musicaux. Le modèle de la légitimité culturelle en question. » *Revue française de sociologie*, 2003/1, vol. 44, pp. 3-33.
- CRÉPON, Sylvain, « Le FN est-il républicain ? », *Revue Projet*, 2016/5 (no. 354), pp. 29-34.
- DELVAINQUIÈRE, Jean-Cédric, DIETSCH, Bruno, « Les dépenses culturelles des collectivités locales en 2006 : près de 7 milliards d'euros pour la culture », *Culture Chiffres*, 2009-3.

- DELVAINQUIÈRE, Jean-Cédric, TUGORES, François, « Dépenses culturelles des collectivités territoriales : 9,3 milliards en 2014 ». *Culture Chiffres*, 2017-3.
- DÉZÉ, Alexandre, « L'illusion d'un changement, ou comment le Front national n'est pas devenu un « nouveau » parti », *Savoir/Agir*, 2015/2 (no. 32), pp. 13-19.
- DUMAZEDIER, Joffre, LANFANT, Marie-Françoise, « Groupe d'Etudes du Loisir et de la Culture populaire. Enquête sur le développement culturel des collectivités locales effectuée dans le département de la Moselle », *Revue française de sociologie*, 5-1, 1964, pp. 68-74.
- DUMONT, Gérard-François, « Action culturelle éducative et politique de la ville », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 8-11 Décembre 1997.
- EHRHARD, Thomas, « Le Front national face aux modes de scrutin : entre victoire sous conditions et influences sur le système partisan », *Pouvoirs*, 2016/2 (no. 157), p. 85-103.
- ESPLUGAS-LABATUT, Pierre, « A propos du rôle de l'élu local : les tourments d'un élu en charge de politiques culturelles. » *40 regards sur 40 ans de décentralisation*, L'Epitoge-Lextenso, pp.291-298, 2022.
- FAURY, Félicien, « Extrême droite partisane et rôles municipaux Le travail de représentation d'élus municipaux du Front National », *Pôle sud*, 2021/1 (no. 54), pp. 139-153.
- FLEURY-VILATTE, Béatrice, WALTER, Jacques, « L'engagement des chercheurs », *Questions de communication*, 2002/2, pp. 105-115.
- FOURQUET, Jérôme, « Le vote pied-noir : mythe ou réalité ? » IFOP Focus, Département Opinions et Stratégies d'entreprise, no. 107 (Mars 2014).
- FROIO, Caterina, « Comparer les droites extrêmes. État de l'art critique et pistes pour de futurs chantiers de recherche », *Revue internationale de politique comparée*, 2017/4, vol. 24, pp. 373-399.
- GIBAND, David, LEBOURG, Nicolas, SISTACH, Dominique, « La prise de Perpignan par le RN. Chronique d'une conquête annoncée. » *Pôle Sud*, 2021/1, no. 54, pp. 91-209.
- GUILLON, Vincent, « Mouvements tectoniques dans les politiques culturelles des villes », *L'observatoire*, 2022/1, no. 59, pp. 5-9.
- HEINICH, Nathalie, POLLACK, Michael, « Le témoignage », *Actes de la recherche en science sociale*, 62-63, 1986.

- HUC, Arnaud, « FN du Nord contre FN du Sud ? Analyse sociogéographique des électorats Le Pen en 2017 », *Revue française de science politique*, 2019/2 (vol. 69), pp. 223-247.
- IVALDI, Gilles, « La droite radicale en Europe : acteurs, transformations et dynamiques électorales », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2021/1, no. 139-142, pp. 16-22.
- KAUFFMANN, Grégoire, « Les origines du Front national », *Pouvoirs*, 2016/2 (no. 157), pp. 5-15.
- LAZZAROTTI, Olivier. « Le patrimoine, une mémoire pas comme les autres », *L'Information géographique*, vol. 81, no. 2, 2017, pp. 12-31.
- LEGAVRE, Jean-Baptiste. « La « neutralité » dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence. » In: *Politix*, vol. 9, n°35, Troisième trimestre 1996. Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire, pp. 207-225.
- MOINET, Jean-Philippe, « Quand le Front national instrumentalise l'identité locale », *Pouvoirs locaux. La revue de la gouvernance publique*, 4/1997, no. 35, pp. 107-110.
- MUDDE, Cas, « The war of words defining the extreme right party family », *West European Politics*, no. 2, vol. 19, 1996.
- NAVARRO, Nicolas, « Le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » en France : une double opérativité symbolique du patrimoine », *Communiquer*, no. 16, 2016, pp. 51-64.
- NÉGRIER, Emmanuel, « Une vague bleue en Midi Rouge. Les élections 2014 en Languedoc-Roussillon », *Pôle Sud*, 2014/2 (n° 41), p. 203-213.
- NÉGRIER, Emmanuel, TEILLET, Philippe, « Politiques culturelles : le niveau monte-t-il ? », *L'observatoire*, 2013/2, no. 43, pp. 29-34.
- POIRRIER, Philippe, « Les territoires des Affaires culturelles Le développement du partenariat entre l'Etat et les villes (1959-1999) » *Revue Historique*, vol. 301, no. 4 (612), 1999, pp. 859–80.
- POIRRIER, Philippe, « L'histoire des politiques culturelles des villes », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, no. 53, janvier-mars 1997, pp. 129-146.
- RIZZARDO, René, « Populisme et politique culturelle », *Vingtième siècle*, no. 56, octobre-décembre 1997, pp. 99-104.

- SAEZ, Guy, « Note de conjoncture sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales et leurs groupements (2019-2021) », *Observatoire des politiques culturelles*, février 2021.
- SAUMADE, Frédéric, « Race régionale, identité nationale. Pour une ethnologie des comportements électoraux », *Terrain*, no. 27, 1996, 101-114.
- SIBERTIN-BLANC, Mariette, « La vie culturelle dans les petites villes : série d'exceptions ou modèles inspirants ? », *L'observatoire*, 2022/1, no. 59, pp. 39-42.
- URFALINO, Philippe, « Quelles missions pour le ministère de la Culture ? », *Esprit*, no. 228 (1), 1997, pp. 37-59.
- VALEX, Mathias, « 5. Idéaux et perspectives », *L'observatoire*, 2022/2 (hors-série « Parcours et défis des élu·e·s à la culture aujourd'hui Une étude qualitative à travers une cinquantaine de territoires »), pp. 68-94.
- VAN GEERT, Fabien, « Les politiques du patrimoine en France », *Vie publique*, 14 septembre 2022.

○ **Ouvrages scientifiques**

- COMTAT, Emmanuelle, *Les pieds-noirs et la politique : quarante ans après le retour*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- CROZIER, Michel, FRIEDBERG, Erhard, *L'acteur et le système*, Seuil, 1977.
- DÉZÉ, Alexandre, « La « dédiabolisation ». Une nouvelle stratégie ? », in CRÉPON, Sylvain, DÉZÉ, Alexandre, MAYER, Nonna, *Les faux-semblants du Front national*, Presses de Sciences Po, « Académique », 2015, pp. 25-50.
- DOUILLET, Anne-Cécile et LEFEBVRE, Rémi, « Le pouvoir local en action : les politiques publiques territoriales », in *Sociologie politique du pouvoir local*, Armand Colin, 2017, pp. 195-234.
- DUMAZEDIER, Joffre, *Loisir et culture*, Paris, Le Seuil, 1966
- DUMAZEDIER, Joffre, GUINCHAT, Claire, *La sociologie du loisir. Tendances actuelles de la recherche*, Paris, Mouton, 1969.
- FRIEDBERG, Erhard, URFALINO, Philippe, *Le jeu du catalogue. Les contraintes de l'action culturelle dans les villes*, La documentation française, 1984.
- GOMBLIN, Joël, « Le Front national en Provence-Alpes-Côte d'Azur », in DELWIT, Pascal (dir.), *Le Front national. Mutations de l'extrême-droite française*. Éditions de l'Université de Bruxelles, Coll. « Science politique », 2012.

- GONAC'H, Jeanne, « Pratiques de redénomination des rues à Vitrolles », in CISLARU, Georgeta (dir.) ; et al. *L'acte de nommer : Une dynamique entre langue et discours*. Nouvelle édition. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2007.
- HASSENTEUFEL, Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin, coll. « U Sociologie », 2008.
- KANE, Oumar, « La neutralité, pour quoi faire ? Pour une historicisation de la rigueur », in BRIÈRE, Laurence, LIEUTENANT-GOSSELIN, Mélissa, PIRON, Florence (dir.), *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?* Québec : Éditions Science et bien commun, 2019.
- MAYER, Nonna, « 22. The Radical Right in France », in Jens Rydgren (dir.), *The Oxford Handbook of The Radical Right*, 2018, pp. 433-451
- NÉGRIER, Emmanuel, TEILLET, Philippe, « La montée en puissance des territoires : facteur de recomposition ou de décomposition des politiques culturelles ? », in SAEZ, Jean-Pierre. *Culture et société : un lien à recomposer*, Saison une - Collections - 65, Éditions de l'Attribut, pp.91-108, 2008.
- RUSCIO Alain, « Annexe. Le bilan humain des actions de l'OAS », in *Nostalgie. L'interminable histoire de l'OAS*, sous la direction de RUSCIO Alain. Paris, La Découverte, « Cahiers libres », 2015, p. 253-254.
- TAGUIEFF, Pierre-André, *Sur la nouvelle droite*, Paris : Descartes & Cie, 1994.
- TAGUIEFF, Pierre-André, *Le racisme*, Paris : Flammarion, Dominos, 1997.
- TAGUIEFF, Pierre-André, *La couleur et le sang, Doctrines racistes à la française*, Paris : Mille et une nuits, 1998.
- WEBER, Max, *Le savant et le politique*, 1919.

○ **Mémoires et thèses**

- BIENVENU, Grégoire. *Le front national et la musique française : quand l'idéal culturel frontiste provoque l'engagement des artistes (1996-2016)*. Rennes : Sciences Po Rennes, 2016.
- BODET-DOCKÈS, Cécile. *Politique publique et structuration de l'espace politique. L'exemple de l'action culturelle du Front national à Orange*, Lyon : Université Lumière - Lyon II, Institut d'Études Politiques, 1997.

- FONTANA, Audrey. *Élaboration d'une théorie des représentations culturelles des identités politiques : l'exemple de la politique culturelle du Front national de 1986 à 1998*. Lyon : Université Lumière - Lyon II, 2009.

- **Littérature grise**

- BELMESSOUS, Hacène, *Les laboratoires de la haine. Enquête sur la face cachée du frontisme municipal*, Demopolis, 2019.

- BESSON, Florian, DUCRET, Pauline, LANCEREAU, Guillaume, LARRÈRE, Mathilde, *Le Puy du Faux. Enquête sur un parc qui déforme l'histoire*. Les Arènes, 2022.

- BIZEUL, Daniel, *Avec ceux du FN. Un sociologue au Front national*, La découverte, 2003.

- DÉZÉ, Alexandre, *Le front national, à la conquête du pouvoir ?* Armand Colin, 2012.

- DI MÉO, Elsa, DI ALEMAGNA, Lilian, *Journal de bord d'une élue en pays FN*, Stock, 2015.

- VASSAKOS, Richard, *La croisade de Robert Ménard. Une bataille culturelle d'extrême-droite*, Libertalia, 2019.

- **Articles de presse**

- « À Béziers, la rue Denoix-de-Saint-Marc réveille la polémique sur l'Algérie française », *La Croix*, 15 mars 2016.

- « à Béziers, le masque du local », *L'Obs*, 8 mai 2014.

- « Béziers : des affiches «violentes à l'égard des femmes» », *24 heures*, 11 décembre 2017.

- « Béziers : les musées de la ville seraient regroupés au Palais des Evêques », *Midi Libre*, 7 mars 2018.

- « Béziers : vol d'un tableau "inestimable" de Giorgio de Chirico », *France 3 Occitanie*, 21 novembre 2017.

- « Élisabeth Pissarro, la culture chevillée au cœur », *Le Petit Journal - l'hebdo local de l'Hérault*, 30 octobre 2015.

- « Il avait la peau foncée, il courait, ils ont tiré », *Le nouvel observateur*, 22 février 1996.
- « La région Auvergne-Rhône-Alpes se déshonore en supprimant la subvention allouée au Théâtre nouvelle génération de Lyon », *Le Monde*, 4 mai 2023.
- « Le directeur de la médiathèque déjà sur le départ », *Le Dauphiné libéré*, 10 janvier 2023.
- « Les « conneries » de Ménard, le « Love » de Doré », *L'Humanité*, 16 juin 2014.
- « Perpignan : la mairie veut baptiser une esplanade au nom de Pierre Sergent, un chef de l'OAS, SOS Racisme saisit la préfecture », France info, 27 septembre 2022
- ALBERTINI, Dominique, DOUCET, David, « Il y a trente ans, le "tonnerre de Dreux" imposait le FN sur la scène politique », *Slate*, 24 septembre 2013.
- BECKER, Philippe, « Artistes, musiciens, acteurs de la culture signent une tribune alors que l'extrême-droite est en lice à Perpignan : « la culture n'est pas une vision idéologique de l'Histoire » », *La Semaine du Roussillon*, 26 juin 2020.
- BÉNABENT, Juliette, « A Orange, la culture est réduite à peau de chagrin », *Télérama*, 15 mars 2014.
- BLANCHARD, Sandrine, DASSONVILLE, Aude, FRAISSARD, Guillaume et LAEMLE, Brice, « Rima Abdul Malak : Pour la culture, la vague du populisme sera très violente », *Le Monde*, 16 janvier 2023.
- BLIN, Marie-Amélie, « À Béziers, la maison natale de Jean Moulin tient tête à Robert Ménard », *Le Figaro*, 10 mai 2016.
- BOILLOT, Emmanuelle, « Béziers : dernière ligne droite pour la liaison Orb-cathédrale, une fin des travaux prévue en juin », *Mid Libre*, 2 février 2022.
- BOILLOT, Emmanuelle, « Béziers : le nouvel organigramme, en partie mutualisé, des services de l'Agglo », *Midi Libre*, 21 novembre 2020.
- BOILLOT, Emmanuelle, « Béziers : les musées de la ville seraient regroupés au Palais des Évêques », *Midi Libre*, 7 mars 2018.
- BOILLOT, Emmanuelle, « Béziers est bien la ville la plus ancienne de France », *Midi Libre*, 12 avril 2018.
- BONZOM, Nicolas, « Occitanie : Carcassonne ou Béziers, qui accueillera les prestigieux Grands Buffets ? », *20 Minutes*, 8 mars 2023.
- BOULDOIRE, Thierry, « Polémique au Théâtre de l'Archipel à Perpignan : "Est-ce que Paris continue d'être l'arbitre des élégances en matière culturelle ?", réagit Maurice Halimi, président du conseil d'administration », *L'Indépendant*, 3 mai 2023.

- BOULDOIRE, Thierry, « Visa à Perpignan. Jean-François Leroy : "Si Aliot est élu, il faudra lutter de l'intérieur" », *L'Indépendant*, 27 août 2019.
- BRIE (de), Christian, « Voyage au cœur des laboratoires du Front national », *Le Monde diplomatique*, mars 1998.
- BRUNETON, Paul-Roch, « Maison natale de Jean Moulin à Béziers : mémoire et modernité se mêlent rue d'Alsace », *Midi Libre*, 28 novembre 2022.
- CALSINA, Cyril, « L'adjointe à la culture de Béziers : "Rien ne va dans les musées !" », *Midi Libre*, 30 septembre 2014.
- COUGNENC, Rémy, « Béziers : Robert Ménard va recaser le Palais des Évêques », *La Marseillaise*, 26 mars 2023.
- DEJEAN, Mathieu, « Robert Ménard et ses « fantasmes misogynes » dans le journal de Béziers », *Les Inrockuptibles*, 6 août 2015.
- DELANGLADE, Sabine, « Robert Ménard, de la LCR au FN », *Les Échos*, 30 mars 2014.
- DELAPORTE, Lucie, « A Perpignan, Louis Aliot veut «rééquilibrer les mémoires» de la guerre d'Algérie », *Mediapart*, 22 mars 2021.
- DEVAILLY, Anne, « Hôtel ou musée ? L'ancien palais épiscopal divise Béziers », *Le Monde*, 28 février 2014.
- ESPINASSE, Patrice, « Béziers : le centre d'attraction d'Ubisoft à Bayssan se précise un peu plus », *Midi Libre*, 22 décembre 2021.
- FABRE, Clarisse, « A Béziers, le Théâtre sortieOuest cerné par le FN », *Le Monde*, 27 mars 2015.
- FRANÇOIS, Laurent, « Un refuge pour éléphants va-t-il voir le jour dans l'Hérault ? Le projet colossal d'un Biterrois », *Midi Libre*, 6 février 2023.
- GAILLARD, Caroline, « Béziers : Mesquida annonce la fin du projet cinéma à Bayssan, Ménard consterné », *Midi Libre*, 17 janvier 2023.
- GAILLARD, Caroline, « Robert Ménard : "J'ai envie de bâtir des choses" », *Midi Libre*, 14 janvier 2023.
- HIDALGO-LAURIER, Oriane, « C'est joli hein ? », *Mouvement*, 19 décembre 2021.
- JIMENEZ, Antonia, « Béziers : pour le rédacteur en chef de La Pieuvre, "mieux vaut l'excès de caricature que de censure" », *Midi Libre*, 24 novembre 2021.
- JIMENEZ, Antonia, « Feria de Béziers 2014 : populaire, familiale et traditionnelle », *Midi Libre*, 29 juillet 2014.

- LAPARADE, Océane et MARION, Julien, « Perpignan : la direction du Théâtre de l'Archipel dans la tourmente », *L'indépendant*, 4 octobre 2021.
- LEROUX, Solène, « Perpignan : Louis Aliot persiste et signe à propos de la future esplanade Pierre Sergent, ancien chef de l'OAS », France 3 Occitanie, 30 octobre 2022.
- MARIN, Grégory, « Louis Aliot veut une culture au garde-à-vous », *L'Humanité*, 17 février 2023.
- MARION, Julien, « Perpignan : le loupé de la Ville dans sa campagne de soutien aux artistes locaux », *L'Indépendant*, 10 février 2021.
- MARTEL, Frédéric, « Épisode 6/12 : Perpignan : laboratoire culturel du Rassemblement national. », *France Culture*, 13 février 2022.
- MICHALAK, Frédérique, « Perpignan - VISA pour l'Image : "C'est très inconfortable mais si Louis Aliot me fout la paix, ça ira..." », *L'Indépendant*, 11 septembre 2020.
- MONNIER, Thomas, « Louis Aliot : la promotion de sa compagne Véronique Lopez fait polémique », *Gala*, 25 juillet 2020.
- PERRON, Erwan, « Après Indochine, Louise Attaque refuse de jouer à Perpignan, fief de l'extrême droite », *Télérama*, 9 janvier 2023
- PLAS (de), Odile, « Indochine remporte sa bataille contre le RN : Les Déferlantes ne se déplaceront pas à Perpignan », *Télérama*, 10 janvier 2023.
- POCHER, Stéphane, « Béziers, plus attractive que jamais ! », France Bleu Hérault, 3 janvier 2020.
- POCHER, Stefane, « PHOTOS - Rénovation de la maison natale de Jean Moulin à Béziers avant une ouverture au public à l'été 2023 », *France Bleu Hérault*, 7 août 2022.
- RAHAL, Sophie, « À Perpignan, la mairie RN et l'État s'affrontent sur le choix de la nouvelle directrice du Théâtre de l'Archipel », *Télérama*, 2 mai 2023.
- SABATIER, Alain, « Perpignan : "Provocation", "sabotage", "ringard", le nouveau logo de la ville choisi par Louis Aliot fait polémique », *France 3 Occitanie*, 1<sup>er</sup> avril 2021.
- SABOURAUD, Diane, « Déménagement des Déferlantes : "Le chantage et le sectarisme auront eu raison de l'intérêt culturel, économique et touristique de notre territoire", gronde Louis Aliot », *L'Indépendant*, 10 janvier 2023.
- SCHÜLLER, Gaëlle, « La vente du palais des Évêques de Béziers à un promoteur immobilier passe mal », *France Bleu Hérault*, 16 février 2017.

- SHOJAELI, Suzanne, « Le parc à thème catalan à Perpignan devrait voir le jour "d'ici la fin du mandat", selon Louis Aliot », *France Bleu Roussillon*, 3 septembre 2021.
- SIRACH, Marie-José, « À Béziers, les acteurs culturels résistent avec vaillance », *L'Humanité*, 23 mars 2017.
- TORRES, Maïté, « Hommage à Pierre Sergent | La polémique après le vote du conseil municipal de Perpignan », *Made in Perpignan*, 28 septembre 2022.
- TURCHI, Marine, « Le FN en ses mairies : la démolition de la culture », *Mediapart*, 21 janvier 2014.
- VINCENS, Émilien, « Un Puy du Fou à Perpignan ? "Pour faire quelque chose de médiocre, ce n'est pas la peine" », *Actu Perpignan*, 25 août 2021.

- **Webographie.**

- « Je transmets des documents accessibles », Université de Lille : Handithèque. <<https://handitheque.univ-lille.fr/kit-daccompagnement/transmettre-des-documents-accessibles/>>
- « La charte égalité de genre », Sciences Po Lille. <<https://www.sciencespo-lille.eu/etudier/vie-etudiante-et-associative/egalite-de-genre>>
- « Ménard déroule le tapis brun pour les nostalgiques », *En vie à Béziers* (consulté le 22 mai 2023). <<https://www.envieabeziers.info/politique-locale/menard-deroule-le-tapis-brun-pour-les-nostalgeriques>>.

- **Communiqués de presse**

- Communiqué de presse : « Direction de la scène nationale de Perpignan : le Syndeac réagit », Syndeac, 9 mai 2023.
- « Communiqué de presse : Le directeur de l'Archipel, scène nationale de Perpignan, démis de ses fonctions par le maire RN, la région Occitanie s'abstenant », Syndeac, 29 novembre 2021.
- « Communiqué de presse : Borja Sitjà, nouveau directeur du Théâtre de l'Archipel, Scène nationale de Perpignan », Ministère de la Culture, 10 décembre 2015.